

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

UFR Textes et sociétés

Département d'histoire

Master 2 Archives

Mémoire d'études

**Entre deux versants : valoriser les archives personnelles d'exilés
républicains espagnols**

L'archiviste au service de la « mémoire démocratique » ?

Sous la direction d'Anne Bonzon et Miguel Carlos Muñoz Feliu

Juin 2019



Sommaire

Introduction.....	5
Index des sigles et acronymes.....	9
I. Des archives en bibliothèque : la « sección del exilio » à la Biblioteca Valenciana.....	10
A. Présentation de la Biblioteca Valenciana Nicolau Primitiu.....	10
1. Un ancien monastère, une bibliothèque depuis le XVIe siècle.....	10
2. Le dépôt légal de la Communauté valencienne.....	12
B. Un lieu hybride : les archives de l'exil républicain valencien.....	13
1. Des livres aux archives.....	13
2. La bibliothèque et les archives de l'exil.....	13
3. Les archives dans la Communauté valencienne.....	15
C. L'accès aux ressources par le numérique.....	17
1. Le site internet de la Bibliothèque valencienne.....	17
2. BIVALDI : la première bibliothèque numérique.....	18
2. SAVEX-OPAC : les archives sorties de l'ombre ?.....	19
D) La loi de la « mémoire historique » en Espagne et la délégation de la « mémoire démocratique » à Valence.....	22
1. Genèse de la loi de 2007 sur la « mémoire historique » et ses conséquences sur les archives.....	22
2. La délégation de la « Mémoire Historique » à Valence.....	27
3. Le Groupe d'Histoire et Mémoire démocratique de l'Université de Valence.....	29
II. La valorisation du fonds AJARAC (Archivo de Julián Antonio Ramírez y Adelita del Campo).....	30
A. Présentation du fonds AJARAC.....	30
1. Les archives privées d'exilés républicains : histoire des producteurs et historique du fonds.....	30
2. Classement et inventaire du fonds AJARAC.....	40
3. Le conditionnement du fonds AJARAC.....	43
4. Un fonds dispersé	44
B. Mes missions.....	49
1. Décrire et indexer à l'heure du numérique.....	49
2. Valoriser un fonds d'archives personnelles.....	54
3. Coopérer avec d'autres institutions.....	59
III. L'archiviste médiateur.....	60
A. La médiation culturelle, une mission à part entière.....	60
1. La relation avec les chercheurs.....	60
2. La médiation avec des publics scolaires.....	60
3. L'extension du domaine de l'archiviste.....	62
B. Radio Exilio.....	65
1. Le choix du dispositif.....	65
2. Le public visé.....	67
3. La mise en œuvre de l'atelier.....	68
4. La mutualisation entre archivistes.....	72
C. Archiviste, un métier au service de la démocratie.....	72
1. Les archives, « véhicules de la mémoire ».....	72
2. Collecter les archives des « passeurs de mémoire ».....	75
3. Assurer la transmission aux côtés d'autres acteurs sociaux.....	78
Conclusion.....	83



Adelita del Campo et Julián Antonio Ramírez en France dans les années 1940 et en Espagne dans les années 1980. Photographies données par leur fils Carlos Ramírez Carreras

« Le temps qui passe (mon histoire) dépose des résidus qui s’empilent ; des photos, des dessins, des corps de stylos-feutres depuis longtemps desséchés, des chemises, des verres perdus, des verres consignés, des emballages de cigares, des boîtes, des cartes postales, des livres, de la poussière, des bibelots : c’est ce que j’appelle ma fortune »¹

Georges Perec, *Espèces d’espaces*, Gallimard, 2000

¹ Georges Perec, *Espèces d’espaces*, Paris, Galilée, 2000.

Remerciements

A Odette Martinez-Maler pour m'avoir mise sur le chemin de la *Biblioteca Valenciana*.

A Miguel-Carlos Muñoz Feliu pour m'avoir accueillie et guidée tout au long de cette découverte du monde des archives de l'exil républicain valencien.

A Maribel Garcia Suria qui m'a accompagnée pas-à-pas dans un fonds qu'elle connaît si bien.

A toute l'équipe *Vesprada da Foix* pour l'accueil chaleureux et les moments conviviaux partagés.

A Marie-Cécile Bouju qui a fait confiance à une vieille étudiante qui rentrait mal dans le canevas du master et qui l'a adapté à ses contraintes professionnelles.

A Anne Bonzon, qui accompagna mon entrée à l'Éducation Nationale comme professeure-stagiaire il y a 25 ans et qui se prête de nouveau à l'exercice exigeant du tutorat.

A Carlos Ramirez Carreras, donateur des archives de ses parents Adelita del Campo et Juliàn Antonio Ramirez.

A l'équipe de *Devuélveme la Voz* pour la richesse des échanges.

A Catherine Deschamps et Manuel Villar Fernandez, enseignants en Bachibac et section européenne qui ont accepté d'être les conseillers, les cobayes et les ambassadeurs de l'atelier *Radio Exilio*.

A ma mère et à son amie Jeanine qui ont bataillé avec Libre Office pour relire et corriger ce texte.

A mes proches qui accompagnent ma formation et ma reconversion professionnelle.

Introduction

En 1989, j'avais 20 ans et j'ouvrais pour la première fois une boîte d'archives dans la salle du CARAN, flambante neuve. J'étais alors étudiante en histoire et en archéologie et je lisais *Le goût de l'archive* d'Arlette Farge, un texte qui exprimait parfaitement ce que je ressentais alors au contact des chartes médiévales ; leur odeur et leur saveur, le lien entre les vivants et les morts qu'elles matérialisent m'ont marquée durablement. Enseignante d'histoire-géographie dans le Secondaire pendant vingt-cinq ans, j'ai toujours eu à cœur de faire travailler mes élèves sur les sources primaires de l'histoire que sont les archives.

Le métier d'archiviste m'est donc apparu comme une évidence pour évoluer sur le plan professionnel, et je l'ai toujours perçu comme une profession de médiation. La transversalité de l'archiviste s'affirme aujourd'hui avec les problématiques liées à l'archivage électronique et à la gouvernance de l'information, cruciales dans les services d'archives publiques : travailler en amont avec les producteurs de documents, les former aux bonnes pratiques de l'archivage sont des missions fondamentales. Le développement du numérique démultiplie également les possibilités de diffusion de documents d'archives, mais rend aussi possibles et pensables de nouveaux usages. Ces usages doivent être pensés dans un cadre réglementaire. Longtemps la valorisation des archives a été « le supplément d'âme » du métier ou « la 5^e roue du carrosse » pour reprendre des expressions employées dans le dernier numéro de *La Gazette des archives* consacré à la médiation. L'image tenace de l'archiviste cantonné dans un sombre sous-sol, au milieu de cartons poussiéreux s'estompe néanmoins pour laisser place à l'archiviste au cœur d'un réseau d'acteurs, un « archiviste-caméléon, médiateur du quotidien » pour reprendre le titre de *La Gazette des archives*².

Le choix de mon stage découle de mon désir de me pencher en tant que future archiviste sur la question de la valorisation des archives avec différents publics et sur les effets de la généralisation des usages numériques. Je souhaitais également questionner les frontières pour la collecte, la conservation et la valorisation des archives. L'entrée par les archives de l'exil républicain espagnol, phénomène par essence transnational, me permettait d'explorer différents enjeux archivistiques. La Bibliothèque valencienne Nicolau Primitiu a accepté de m'accueillir pour travailler sur un fonds d'archives personnelles de deux exilés républicains, Adelita del Campo y Julián Antonio Ramírez. Comme des milliers de républicains espagnols menacés de représailles par le nouveau

2 L'archiviste-caméléon, médiateur du quotidien, *La Gazette des Archives*, n°251, année 2018-3.

régime, Adelita et Julián passent en effet la frontière franco-espagnole en 1939. Parqués dans des camps de concentration à la frontière franco-espagnole, nombre de ces exilés ré-émigrent vers des pays plus accueillants, principalement en Amérique Latine. Adelita et Julián restent en France, où ils se rencontrent. À l'heure de la mobilisation de la Seconde Guerre Mondiale, les Espagnols qui demeurent en France sont invités à rejoindre les Compagnies de Travailleurs Étrangers, puis les Groupements de Travailleurs Étrangers. Longtemps oublié, l'engagement des Républicains espagnols dans la Résistance contre le régime de Vichy et l'occupant nazi est aujourd'hui mieux connu. Les archives personnelles d'Adelita et Julián, accumulées au fil des années d'exil puis de retour en Espagne, documente ces différents épisodes de l'histoire européenne à travers le prisme d'acteurs individuels qui ne sont pas des personnalités très connues comme peuvent l'être le poète Rafael Alberti, le cinéaste Luis Buñuel ou l'écrivain Max Aub, mais qui par leur métier de journaliste radio ont été en contact avec ce monde de l'exil espagnol. Le fonds que leur fils a légué à la Bibliothèque valencienne est modeste quant à son volume, mais les documents sont riches et variés.

Ni d'ici, plus de là-bas, les exilés républicains entrent mal dans les catégories nationales que les archives publiques reflètent. Les institutions archivistiques peuvent accueillir des fonds d'archives privées qui enrichissent le patrimoine commun et les archivistes sont garants de la qualité de ces archives qui font l'histoire. L'entrée d'un fonds dans un dépôt d'archives institutionnel est souvent le fruit de hasard et de rencontres, comme c'est le cas du fonds d'Adelita del Campo et de Julián Antonio Ramírez. Quelles sont les politiques mises en œuvre de part et d'autre des Pyrénées pour collecter les sources de l'exil républicain espagnol ? La dispersion des archives privées apparaît comme un mal difficile à éviter, mais qui peut être atténué par la mise en réseau des institutions archivistiques.

En 1989, le mur de Berlin tombait sous le regard des caméras du monde entier, signant la fin de la dictature communiste en République Démocratique allemande. Deux ans plus tard, les archives de la STASI, la police d'État est-allemande, étaient ouvertes à tous les citoyens. En 2015, Berlin met en ligne *Stasi Mediatek*³ un site qui donne accès à des milliers de documents de l'ancienne police secrète, tout en protégeant les données à caractère personnel.

Plus au sud en Europe, l'accès aux archives de l'époque franquiste, pourtant plus éloignée dans le temps, semblait plus complexe. Pas de date de rupture nette d'ailleurs : faut-il retenir 1975, l'année de la mort de Franco ? 1977, les premières élections libres en

3 <https://www.stasi-mediatek.de/>

Espagne ? 1978, la proclamation de la Constitution dont l'Espagne vient de fêter sans faste le quarantième anniversaire ? Ou alors 1969, lorsque le futur roi d'Espagne Juan-Carlos est désigné par Franco comme son successeur à la tête de l'État espagnol ? Le hasard du calendrier fait de cette année 2019 à la fois une période de commémoration des quatre-vingts ans de la fin de Seconde République en Espagne et de la *Retirada*, exil massif des républicains espagnols menacés de représailles par le régime franquiste victorieux et le cinquantenaire de la renaissance de la monarchie avec la bénédiction du dictateur. La ligne de crête est difficile à tenir entre ces héritages contradictoires. L'actuel gouvernement dirigé par Pedro Sanchez revendique l'héritage républicain : pour la première fois, un chef d'État espagnol s'est rendu en février dernier sur la tombe du dernier chef du gouvernement espagnol républicain exilé en France, Manuel Azaña, et il a demandé pardon pour l'exode de centaines de milliers d'espagnols qui durent quitter en 1939 la péninsule ibérique en train de tomber sous le joug franquiste. Cet acte politique poursuit un travail de « récupération de la mémoire historique » entamé au milieu des années 1990, à l'initiative d'associations créées par les petits-enfants des « vaincus » qui réclamaient justice et la fin du silence. En 2004, le chef du gouvernement socialiste José Luis Zapatero terminait son discours d'investiture avec un extrait de la dernière lettre de son grand-père, capitaine de l'armée républicaine fusillé en 1936⁴. Publiée au Journal Officiel de l'Etat le 27 décembre 2007, après un an de débats parlementaires, la loi 52/2007, connue sous le nom de « loi de mémoire historique » a soulevé beaucoup d'espoirs et de critiques :

« Une des priorités de la loi de mémoire historique est de collecter et diffuser les connaissances historiques et les documents relatifs à la Guerre civile, à l'exil et à la répression politique »⁵.

Pour accomplir cet objectif, l'un des points les plus importants de la loi est de renforcer le rôle des archives générales de la guerre civile de Salamanque

« en l'intégrant dans le centre de documentation de la mémoire historique situé au même endroit (...) De plus, un autre objectif de la loi est de rassembler des témoignages de cette période historique. Enfin, la loi garantit l'accès à cette information et assure la protection, l'intégrité et le catalogage des documents »⁶.

Au croisement de la mémoire et de l'histoire, les archives jouent un rôle de premier plan pour aborder « ce passé qui ne passe pas », pour reprendre l'expression utilisée par Eric Conan et Henri Rousso à propos du régime de Vichy : conservation et classement des

4 https://www.liberation.fr/planete/2004/04/16/zapatero-le-socialisme-tranquille_476296

5 Voir https://es.wikipedia.org/wiki/Memoria_hist%C3%B3rica

6 *Ibid.*

archives de la dictature franquiste, collecte d'archives des acteurs du combat antifranquiste et des victimes de la dictature, communication, diffusion et médiation de ces archives sont des enjeux majeurs. Quel rôle peuvent jouer les institutions et en particulier les établissements publics qui conservent des archives pour répondre aux attentes sociales de « récupération de la mémoire historique » ? L'archiviste est-il un acteur de la construction de la mémoire collective des citoyens ? Comment tracer la ligne de démarcation entre l'archiviste et le citoyen ?

Je présenterai dans une première partie le contexte de mon stage à la Bibliothèque valencienne Nicolau Primitiu, une institution publique régionale qui conserve des archives privés de l'exil républicain. La deuxième partie sera consacrée à la mise en œuvre de mes missions à partir du fonds AJARAC⁷. Je traiterai enfin dans une dernière partie des différentes composantes de la mission de médiation qu'assurent les archivistes et les potentialités ouvertes par le numérique.

⁷ Archivo Julián Antonio Ramírez y Adelita del Campo.

Index des sigles et acronymes

AAF, Association des Archivistes Français.

AGE, Archivo, Guerra y Exilio (association fondée en 1998).

AJARAC , Archivo de Julián Antonio Ramírez y Adelita del Campo.

ARMH, *Asociación para la Recuperación de la Memoria Histórica* ou association pour la récupération de la Mémoire historique.

BIVALDI, *Biblioteca Valenciana Digital* ou bibliothèque numérique valencienne.

BMC : *Biblioteca virtual Miguel de Cervantès* ou bibliothèque virtuelle Miguel de Cervantès.

BNE, *Biblioteca nacional de España* ou Bibliothèque nationale d'Espagne.

BNF, Bibliothèque nationale de France.

BV, *Biblioteca Valenciana* ou Bibliothèque valencienne.

FACEEF, Federación de Asociaciones y Centros de Españoles Emigrantes en Francia (association fondée en 1991).

GTE, Groupement de Travailleurs Etrangers.

ISAAR-CPF, International Standard Archival Authority Record for Corporate Bodies, Persons and Families.

ISAD (G), General International Standard Archival Description.

MUME, MUSeu Memorial de l'Exili.

OAI, Open Archival Internet.

PREMIS , PREservation Metadata Implementation Strategies.

SAVEX , Sistema Arxivistic Valencià En Xarxa.

SIAF, Service interministériel des Archives de France.

UA, *Universidad de Alicante* ou Université d'Alicante.

UV , *Universitat de València* ou Université de Valence.

I. Des archives en bibliothèque : la « sección del exilio » à la Biblioteca Valenciana

A. Présentation de la Biblioteca Valenciana Nicolau Primitiu

L'histoire de la Bibliothèque valencienne en tant qu'institution se distingue de celle du lieu qui l'accueille actuellement, San Miguel de los Reyes. Les deux se rejoignent depuis l'installation de la bibliothèque dans les murs de l'ancien monastère en 2000.



Figure 1: Bibliothèque valencienne. Photo Sandrine Saule

1. Un ancien monastère, une bibliothèque depuis le XVIe siècle

Le bâtiment qui accueille les archives de l'exil républicain valencien est un monument historique et un chef d'œuvre de l'architecture espagnole de la Renaissance. Le monastère dédié à l'ordre de Saint Jérôme a été construit au XVIe siècle sous l'impulsion du duc de Calabre Fernand et son épouse Germaine de Foix, veuve du roi d'Espagne Fernand II. Il est érigé sur les vestiges d'un monastère cistercien, dont il reste des traces archéologiques

visibles dans l'un des cloîtres de l'actuel édifice. Héritier détrôné de la couronne de Naples, Fernand a amené dans son exil espagnol des livres de la bibliothèque royale napolitaine qui sont conservés par les moines hiéronymites.

La bibliothèque numérique, dont je reparlerai plus loin, s'inscrit dans cette tradition bibliographique en utilisant pour emblème une inscription d'un ouvrage du XVIe, des commentaires de l'Histoire Naturelle de Plin. En effet, les notes sous l'image attestent du travail de classification et d'organisation des moines bibliothécaires.



Figure 2: Logo de BIVALDI, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque valencienne

Pour autant, l'histoire du lieu n'a pas vraiment permis cette continuité d'usage du lieu à des fins de bibliothèque. Le fonds a été dispersé au moment de la disparition de la communauté hiéronymite puis la vente du monastère à un particulier en 1835. Une partie des livres a été transférée à la bibliothèque universitaire de Valence mais les autres ont disparu dans des pillages favorisés par un climat de guerre. Le bâtiment était également voué à une disparition certaine quand dans la mairie de Valence décide de racheter l'ancien monastère afin de le préserver. Jusqu'au début des années 1960, l'édifice est principalement utilisé comme prison : prison pour femmes à la fin du XIXe, prison politique sous le franquisme. Au cours de cette période pénitentiaire, de nouvelles ailes sont construites autour du patio

nord pour héberger les cellules des prisonniers et les cellules monastiques qui entourent le cloître sud sont compartimentées et transformés en cellules pénitentiaires⁸. Lorsque la prison ferme ses portes, le bâtiment est utilisé comme collège dans les années 1970-80 puis désaffecté. La Généralité valencienne finance d'importants travaux de réhabilitation entre 1997 et 2000 qui permettent l'installation de la Bibliothèque valencienne.

La Bibliothèque valencienne naît en 1979 suite à la donation par ses héritiers de la bibliothèque personnelle de Nicolau Primitiu Gómez Serrano, un érudit valencien dont la collection de livres anciens, incunables et éditions rares du XVI au XVIIIe siècle, est d'une valeur inestimable. Le contrat signé avec le Ministère de la Culture espagnol stipule que la bibliothèque doit porter le nom de Nicolau Primitiu et autorise le transfert des fonds bibliographiques à une entité régionale. La bibliothèque est d'abord accueillie au centre de Valence, dans les locaux de la bibliothèque publique de la rue de l'Hôpital, dans un ancien hôpital du XIVe siècle. Le changement de statut de la bibliothèque et l'exiguïté du lieu obligent à trouver un lieu dédié, d'où l'emménagement à San Miguel de los Reyes en 2000.

2. Le dépôt légal de la Communauté valencienne

Le statut des autonomies adopté en Espagne en 1982 crée dix-sept communautés autonomes, dont celle de Valence. Son territoire correspond à quelques détails près à l'ancien royaume de Valence fondé en 1239 par Jaime Ier, roi d'Aragon et chef militaire lors de la conquête contre les Musulmans. La création de la Bibliothèque valencienne en tant que dépôt légal de la Communauté valencienne est actée par un décret régional en 1985. Elle devient alors la tête du réseau des bibliothèques de la Communauté. À l'image de la Bibliothèque Nationale, elle reçoit et conserve toutes les productions audiovisuelles réalisées dans la communauté valencienne et la concernant.

La Bibliothèque valencienne est donc aujourd'hui une bibliothèque publique et dispose de collections bibliographiques, iconographiques et audiovisuelles très riches. Elle relève de la direction générale de la Culture et du Patrimoine de la Généralité valencienne⁹ et de la sous-direction du livre, des archives et des bibliothèques. Ces deux administrations sont d'ailleurs hébergées dans le même bâtiment.

8 L'histoire de San Miguel de los Reyes fait penser à celle retracée dans le magnifique webdocumentaire [Le cloître et la prison. Les lieux de l'enfermement](#), réalisé par une équipe pluridisciplinaire d'historiens, d'archivistes et d'informaticiens et en ligne depuis novembre 2018.

9 Cette administration dépend de la *Conselleria de Educaci3n, Investigaci3n, Cultura y Deporte*, l'équivalent d'un ministère regional de l'Education, de la Recherche, de la Culture et du Sport.

B. Un lieu hybride : les archives de l'exil républicain valencien

1. Des livres aux archives

La Bibliothèque valencienne est née d'un fonds de livres anciens¹⁰. La collection de manuscrits, d'incunables et de livres rares n'a cessé de s'enrichir au fil des donations et des achats. Le fonds bibliographique se double d'une hémérothèque, qui conserve des exemplaires rares voire uniques de la presse valencienne, comme la collection complète du premier journal connu publié de 1790 à 1835, *Diario de Valencia*¹¹. La richesse des documents iconographiques met en valeur la tradition valencienne dans le domaine de l'illustration et il serait trop long de citer ici tous les fonds de photographies, de cartes postales, de dessins, de gravures et d'affiches qui peuvent être consultés à San Miguel de los Reyes. La musique est une autre tradition valencienne bien représentée à la BV, avec des fonds sonores et des partitions de musiciens comme Eduard López-Chávarri i Marco. Il s'agit bien ici d'archives, même si le site de la BV propose un classement par type de matériaux qui distingue les archives personnelles des manuscrits ou des photographies, quand bien même on peut trouver des photographies et des manuscrits dans un fonds d'archives personnelles. Le mode de classement par collection caractéristique des bibliothèques prime l'approche archivistique par fonds, du fait même de la vocation première de l'institution valencienne.¹²

La présentation du site ventile également les documents conservés à la BV par mode d'entrée : les donations, achats et dépôts temporaires, le dépôt légal et la « collection valencienne » constituée par une politique d'acquisition d'œuvres patrimoniales de la Communauté¹³.

La dynamique d'enrichissement des collections de la bibliothèque à des fins patrimoniales explique l'extension de la fonction bibliographique à la fonction archivistique.

2. La bibliothèque et les archives de l'exil

Le projet de « récupérer le patrimoine culturel des exilés valenciens », pour reprendre la terminologie employée en Espagne, naît au début des années 1990, dans une période où le voile commence à se lever sur « l'autre Espagne », celle des vaincus du franquisme,

10 la collection personnelle de Nicolau Primitiu, *cf supra*.

11 La collection est microfilmée et numérisée, accessible en ligne : [Diario de Valencia](#).

12 Présentation typologique des documents conservés à la BV : [per tipus de material](#)

13 Lien vers la présentation de la [Colección Valenciana](#)

Républicains qui ont subi la répression franquiste ou connu l'exil. En 1993, la Généralité valencienne et l'Université de Valence (UV) signe un accord dans ce sens, premier pas vers la création de la « Bibliothèque de l'exil »¹⁴.

La donation de Guillermina Medrano en 1995 ouvre la « Section de l'Exil ». Elle s'inscrit dans la lignée de ces intellectuels et bibliophiles valenciens qui permirent à la Bibliothèque valencienne de voir le jour. Enseignante et première femme conseillère municipale à Valence sous la République, Guillermina Medrano doit prendre le chemin de l'exil en 1939 avec son mari Rafael Supervia pour la République Dominicaine où ils tissent des liens étroits avec différents organisations d'exilés républicains. De retour en Espagne après la dictature franquiste, Guillermina Medrano donne à la fois sa bibliothèque et ses archives personnelles, qui comptent notamment une abondante correspondance avec des responsables politiques et des artistes républicains exilés. Le fonds Medrano- Supervia donne naissance à la « Bibliothèque de l'exil » et à la « Section de l'exil », nom donné à l'ensemble des fonds d'archives personnelles et institutionnelles confiés à la BV depuis 1995. Livres, documentation et archives personnelles se mêlent souvent dans cette « bibliothèque de l'exil », même si les livres sont catalogués dans le logiciel bibliographique tandis que les archives sont inventoriées dans un logiciel dédié aux archives. Mais en pratique, ce sont des intellectuels et des artistes exilés qui donnent leur bibliothèque personnelle à la bibliothèque des bibliothèques de la Communauté valencienne, l'accompagnant de leurs archives personnelles. L'ensemble est valorisé par un *Guide des sources sur la Bibliothèque de l'exil* accessible en ligne¹⁵.

Aujourd'hui, la « Section de l'exil » compte douze fonds d'archives personnelles et deux fonds d'archives d'organisations culturelles dans l'exil (*l'Ateneo Español de México* et la *Casa Regional Valenciana en México*)¹⁶. C'est le fonds documentaire qui a connu le plus essor ces dernières années, répondant à un objectif politique et culturel clairement énoncé par l'actuelle directrice de la BV, Everilda Ferriols Segrelles, dans un article publié en 2017 dans la revue *Laberintos* :

“ Les archives personnelles sont particulièrement intéressantes car elles sont une source unique d'information sur la vie et l'oeuvre de leurs propriétaires, en l'occurrence des exilés, sur ce qu'a signifié l'exil pour ceux qui l'ont vécu et la perte qu'a impliqué pour nous tous que des intellectuels, engagés dans la démocratisation de la culture et la création d'une société plus juste, ne puissent mener ici leurs travaux. Ce que nous avons perdu comme élèves,

14 Voir Everilda Ferriols Segrelles, “la Biblioteca del exilio”, dans *Laberintos*, p. 117-125.

15 Guía de recursos sobre la Biblioteca del exilio.

16 Voir en annexe 1 l'État des fonds de l'Exil Républicain Valencien à la BV, « *Fons de l'Exili Republicà Valencià* » (actualisé en janvier 2019).

comme lecteurs, comme citoyens est sans doute en grande partie irrécupérable et la diffusion de ce que nous conservons à la BV est probablement la seule façon de pallier un tant soit peu cette perte¹⁷.

La dernière entrée est la donation du fils d'Adelita del Campo et Julián Antonio Ramírez sur laquelle j'ai travaillé et que je présenterai plus loin.

3. Les archives dans la Communauté valencienne

La gestion des archives relève essentiellement des prérogatives des communautés autonomes mais la communauté valencienne s'est dotée relativement tardivement d'une législation spécifique aux archives, très proche de ce qui se pratique au niveau de l'État espagnol. Cependant dès 1982 est créé par décret régional un service des Archives, actuellement hébergé dans l'ancien monastère San Miguel de los Reyes. Un autre décret du 21 mai 1984 du conseil de la Généralité met en place les Archives centrales de la Généralité Valencienne et un conseil des Archives. Ces administrations sont intégrées au ministère régional de l'Éducation, de la Recherche, de la Culture et du Sport. Si le périmètre de ces nouvelles institutions est très large¹⁸, force est de constater que sur le terrain les moyens dédiés à la fonction « archives » sont très réduits : le service des Archives pour l'ensemble de la Communauté Valencienne, soit la coordination technique de cinq institutions d'archives historiques régionales auquel s'ajoute le site des archives intermédiaires de la communauté localisé dans la banlieue de Valence, à Riba Roja, est constitué de six personnes, dont deux archivistes professionnels. Quant aux Archives historiques de la Communauté valencienne¹⁹, soit actuellement vingt-sept kilomètres linéaires d'archives publiques, elles fonctionnent avec deux archivistes professionnels et quatre assistants. Dans ces conditions, l'archivage électronique n'a pas encore pu être envisagé.

La loi sur le patrimoine culturel valencien du 11 juin 1998²⁰, actualisée en 2017, consacre le titre V au patrimoine documentaire, bibliographique, audiovisuel et informatique. Les archives y sont associées aux bibliothèques. L'article 81 annonce la création du système

17 Everilda Ferriols Segrelles, "La Biblioteca del exilio", dans *Laberintos*, n°19, 2017, p. 117-125. Traduit de l'espagnol : « De especial interés son los archivos personales, que resultan una fuente única de información sobre las vidas et las obras de su propietarios y, en el caso que nos ocupa, de lo que fue el exilio, de lo que fue para quienes tuvieron que vivirlo y de la pérdida que supuso para todos nosotros que personas de su talla intelectual y tan comprometidas con la democratización de la cultura y la creación de una sociedad más justa y avanzada no pudieran desarrollar aquí su tarea. Lo que perdimos como alumnos, como lectores, como ciudadanos, probablemente, es en gran medida irrecuperable pero quizá la difusión de lo que aquí conservamos sea la única forma de paliar de alguna manera esta pérdida ».

18 Sur les missions du service des Archives : <http://www.ceice.gva.es/es/web/archivos/ficha-descriptiva>

19 *Arxiu Historic de la Comunitat Valenciana* : <http://www.ceice.gva.es/es/web/arxiu-historic-de-la-comunitat-valenciana/inicio>

20 Ley 4/1998 du 11 de junio del Patrimonio Cultural Valenciano :

archivistique valencien sous tutelle du ministère régional de la culture de l'éducation et des sciences. L'article 80 précise qu'une loi statuera prochainement sur la gestion des archives par la Généralité. Cette loi voit le jour en 2005²¹ et sa dernière modification date de 2009. Elle précise qu'au-delà des prérogatives communautaires sur les archives publiques produites par les institutions publiques du territoire valencien, la Généralité assure également la gestion d'archives qui appartiennent à l'État espagnol mais dont les locaux se trouvent dans la Communauté valencienne²². Il n'y est pas fait mention de la Bibliothèque valencienne, car de fait les archives qui y sont conservées sont uniquement des archives privées. Néanmoins, le statut hybride la BV est visible sur le portail de la Généralité où elle classée dans une catégorie singulière, ni dans les archives ni dans les bibliothèques :



Figure 3: Page d'accueil de la direction de la Culture et du Patrimoine de la Généralité valencienne. Capture d'écran le 20-03-2019

Le cadre législatif sur les archives de la Communauté valencienne doit être complété par la loi du 2 avril 2015, modifiée le 28 décembre 2018, dite « loi de transparence », de bon gouvernement et de participation citoyenne dans la Communauté valencienne. Il n'y est question des archives que dans le préambule :

« La Constitution espagnole de 1978 garantit par les articles 23 et 105.b le droit des citoyens à la participation aux affaires publiques et à l'accès aux archives et aux registres administratifs. La production de normes et de jurisprudence notable a donné forme à ces droits et leur a permis de se développer »²³.

21 Ley 3/2005, de 15 de junio, de Archivos : <https://www.boe.es/buscar/pdf/2005/BOE-A-2005-12100-consolidado.pdf>

22 Il s'agit des Archives du Royaume de Valence (*Archivo del Reino de Valencia*), des Archives Historiques provinciales d'Alicante (*Archivo Histórico Provincial de Alicante*), des Archives Historiques provinciales d'Orihuela (*Archivo Histórico de Orihuela (Alicante)*) y des Archives Historiques provinciales de Castellón (*Archivo Histórico Provincial de Castellón*)

23 Traduction de l'espagnol ; «La Constitución española de 1978 garantiza en sus artículos 23 y 105.b el derecho de los ciudadanos a la participación en los asuntos públicos, y al acceso a los archivos y registros administrativos. Una apreciable producción normativa y jurisprudencial ha dado contenido y desarrollado

En pratique, l'accès aux archives publiques de la Communauté valencienne est entravé par l'absence de locaux adaptés et le manque de personnel.

C. L'accès aux ressources par le numérique

1. Le site internet de la Bibliothèque valencienne

Le site de BV a fait peau neuve en ce début d'année 2019²⁴. La page d'accueil, outre le logo de l'institution, montre clairement que nous sommes dans une institution publique qui relève du ministère régional d'Éducation, recherche, culture et sport. ; elle marque également l'identité du lieu en tant que bibliothèque, avec un carrousel qui met en valeur les événements en cours ou à venir (ateliers, expositions, rencontres avec des auteurs) et des photographies du site. Les onglets renvoient également au vocabulaire des bibliothèques : catalogues, collections...

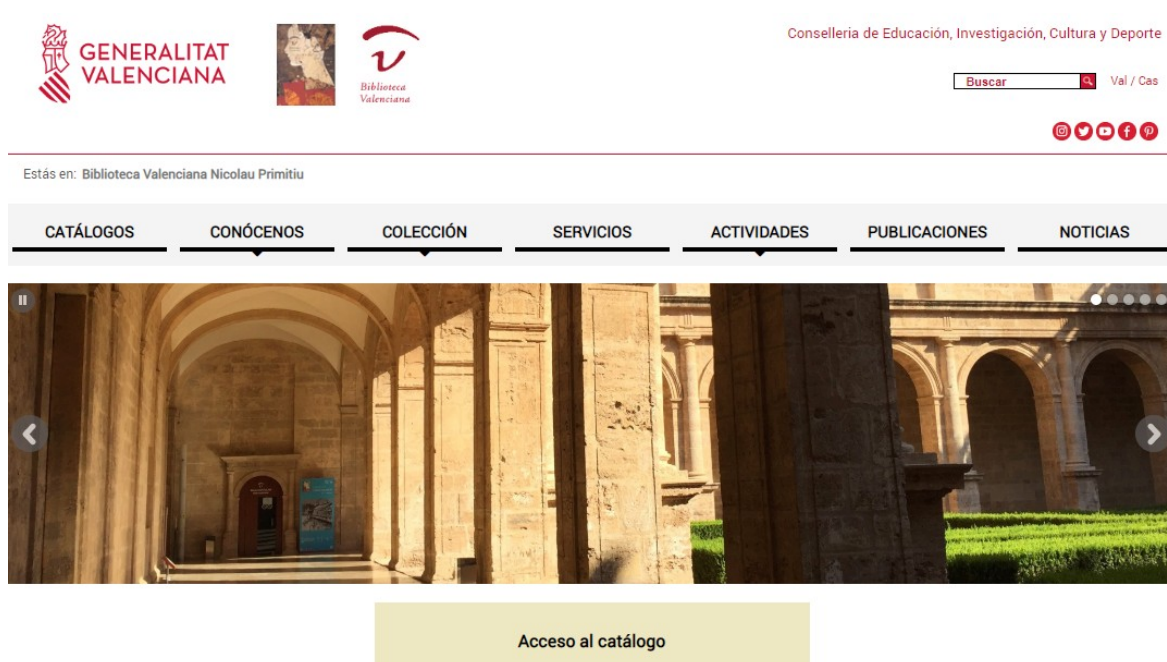


Figure 4: Page d'accueil du site de la BV. Capture d'écran du 23/04/2019

Aucune mention n'est faite en page d'accueil de l'existence de fonds d'archives ou de la « bibliothèque de l'exil ». Si le design du nouveau site est plus attractif, il est regrettable que les inventaires d'archives soient encore moins accessibles qu'auparavant. Avec l'ancien site, une recherche sur Google menait directement au pdf de l'inventaire du fonds AJARAC.

estos derechos”, [ley 2/2015, de 2 de abril, de Transparencia, Buen Gobierno y Participación Ciudadana de la Comunitat Valenciana](#).

²⁴Voir en ligne : <http://bv.gva.es/es/inici>

Aujourd'hui, l'accès ne peut donc se faire que par le portail web de la bibliothèque et il faut trois clics pour accéder au même document (« catalogos »/ « guias e inventarios de archivos » et chercher dans la liste de fonds personnelles et familiaux les noms de Julián Antonio Ramírez et Adelita del Campo. La fonction « recherche » sur la page d'accueil de la BV renvoie au moteur de recherche de Google mais les adresses qui apparaissent avec la racine bv.gva.es/renvoient toutes de nouveau à la page d'accueil. De fait, il s'agit d'un palliatif au problème rencontré avec la mise en ligne du nouveau site : de nombreux liens étaient cassés et s'affichait le message « erreur 404 ». Si on peut espérer que l'indexation des pdf par Google se fasse au fil du temps, la perte actuelle de visibilité est assez brutale.

2. BIVALDI : la première bibliothèque numérique²⁵

La Bibliothèque valencienne est la première institution publique espagnole à avoir mis en ligne une bibliothèque numérique, appelé BIVALDI (BIBlioteca VALenciana Digital).en 2002²⁶. À la manière de Gallica, ce portail met à la disposition du public plus de 6800 ouvrages numérisés de la bibliothèque qui donne accès à des documents, ainsi que des collections iconographiques et une partie de l'hémérothèque. BIVALDI est à la fois un portail web, une application de gestion de données et un gestionnaire de contenus. Les notices bibliographiques sont normalisées et adaptées aux formats MARC 21, XML, Dublin Core RDF, METS, EDM 5.2.4 (Europeana Data Model) et LOD (Linked Open Data). Le portail numérique de la BV suit le protocole OAI (Open Archival Internet) et fonctionne comme un entrepôt OAI, qui peut être moissonné par des services web tel qu'Europeana.

La numérisation des documents est faite avec des scanners zénithaux de bonne qualité : les documents sont numérisés dans une résolution de 450 TIFF et mis en ligne en 200 TIFF. Javier Sanz, l'actuel responsable du projet BIVALDI, m'a expliqué qu'il s'agissait seulement d'une capture physique du document. En effet, l'ocrisation n'a pas été adoptée car elle est trop coûteuse et le logiciel nécessite une mise à jour trop fréquente.

BIVALDI est le secteur le plus dynamique de la Bibliothèque valencienne, qui intègre régulièrement les innovations technologiques dans la construction des métadonnées. La campagne de numérisation 2018 du département des périodiques a ainsi été faite en respectant le modèle de données PREMIS qui permet la préservation à long terme des documents numériques. BIVALDI participe également à des projets nationaux

²⁵ Voir le portail en ligne :

<http://bivaldi.gva.es/es/estaticos/contenido.cmd?pagina=estaticos/presentacion>

²⁶ La plus ancienne est la Fondation Ignacio de Larremendi/ MAFPRE

impulsés par le Ministère de la Culture, européens comme celui d'Europeana et internationaux comme celui de World Digital Library.

Afin d'élargir encore l'accès à ces fonds patrimoniaux, le service diffuse également ses fonds sur le réseau social Pinterest²⁷. Par ailleurs, les comptes Twitter²⁸ et Instagram²⁹ relaient régulièrement les nouveautés sur les portails ou en mettent en relief des documents en lien avec l'actualité (par exemple des illustrations concernant *las Fallas*, la grande fête valencienne).

2. SAVEX-OPAC : les archives sorties de l'ombre ?

Mais BIVALDI ne concerne pas les archives personnelles et institutionnelles conservées à la BV qui sont gérées dans un autre logiciel que celui des fonds bibliographiques. En 2011, la Généralité valencienne a fait le choix d'un système d'information et de gestion des archives dont le développement dépend de la Direction générale de la Culture et du Patrimoine. Le choix s'est porté sur une application informatique développée par l'entreprise française Decalog³⁰. Le produit Flora Archives déployé dans le Communauté valencienne sous le nom de SAVEX (Sistema Arxivistic de Valencià En Xarxa) offre les différentes fonctionnalités de normalisation, de structuration et de diffusion des documents. Les normes archivistiques ISAD (G) et ISAAR-CPF forment le cadre commun de saisie des données.

27 Voir <https://www.pinterest.es/bivaldi/>

28 Voir @GVABValenciana

29 Voir @gvabibliotecavalenciana

30 Site de Decalog, présentation du produit Flora Archives : <http://www.decalog.net/fr/flora-archives/> et plaquette de présentation en annexe 2.



Figure 5: Logo de Savex

L'interface utilisateur est sécurisée par accès personnalisé avec des identifiants où les droits sont différents selon le profil utilisateur. Le déploiement de l'application est en cours et concerne aujourd'hui 81 dépôts d'archives : les cinq Archives Historiques de la Communauté, onze ministères régionaux, cinq

dépôts d'archives privées et soixante Archives municipales.

L'accès en ligne (OPAC) des inventaires d'archives a été lancé en 2015. Il permet une recherche dans les différents fonds d'archives ainsi mis en réseau et il intègre également une visionneuse qui permet de consulter en ligne les documents numérisés associés à un inventaire. L'utilisateur peut faire une recherche simple en entrant un mot-clé sans spécifier un dépôt d'archives en particulier. La recherche s'effectue en plein texte dans tous les éléments descriptifs renseignés.

Figure 6: Interface utilisateur de Savex pour une recherche simple. Capture d'écran le 20-03-2019

La fonction « recherche avancée » permet une recherche plus fine en ayant recours à la localisation des archives, au cadre de classification et aux éléments d'indexation (producteur, noms, toponymes, thèmes, institutions et entités)³¹.

Unidades documentales: Consulta avanzada

General

Título (palabras)

y o excepto Año inicial o fecha inicial =

y o excepto Año final o fecha final =

Unidad productora

Cuadro de clasificación

Materias

Onomásticos

Topónimos

Instituciones y entidades

Archivo

Todos los registros Registros digitalizados Registros no digitalizados

Figure 7: Interface utilisateur de Savex pour une recherche avancée. Capture d'écran le 20-03-2019

Le cadre de classement rend compte de la structuration des différents fonds d'archives dont l'inventaire est accessible en ligne. Il se présente sous la forme d'une arborescence qui peut se déplier jusqu'à l'unité documentaire, variable selon le niveau de description des fonds. On notera l'absence des archives de la Bibliothèque valencienne, les archivistes étant actuellement en train de préparer la mise en ligne des fonds déjà catalogués dans l'application SAVEX. L'existence archives de l'exil républicain valencien n'est donc pour l'instant visible que via le portail de la bibliothèque.

31 Vidéo de présentation d'OPAC sur le site de la Généralité valencienne : <http://www.ceice.gva.es/es/web/archivos/video-informativo-del-opac>



Figure 8: Cadre de classement des archives de la Communauté valencienne visibles sur OPAC. Capture d'écran du 20-03-2019

D) La loi de la « mémoire historique » en Espagne et la délégation de la « mémoire démocratique » à Valence

1. Genèse de la loi de 2007 sur la « mémoire historique » et ses conséquences sur les archives

Une génération après la loi d'amnistie de 1977, aujourd'hui très controversée, le gouvernement Zapatero a adopté en décembre 2007 la loi dite de « mémoire historique »³². Cette première loi mémorielle a été complétée par d'autres lois comme celle du 5 décembre 2007 où sont reconnus les droits de ceux qui ont souffert de persécutions pendant la guerre civile et la dictature³³ et celle du 3 novembre 2008 qui accorde la nationalité espagnole à ceux qui ont été volontaires des Brigades internationales, constituées pour défendre en 1936 la République espagnole³⁴.

³² Ley 52/2007 dite de « Memoria Histórica », publiée au Journal Officiel de l'État espagnol le 27 décembre 2007, après un an de débats parlementaires : « Ley por la que se reconocen y amplían derechos y se establecen medidas en favor de quienes padecieron persecución o violencia durante la Guerra Civil y la Dictadura ». Voir en ligne :

<https://leymemoria.mjusticia.gob.es/cs/Satellite/LeyMemoria/es/memoria-historica-522007>

³³ Voir en ligne : <https://www.boe.es/boe/dias/2007/12/27/pdfs/A53410-53416.pdf>

³⁴ Voir en ligne : https://leymemoria.mjusticia.gob.es/cs/Satellite/LeyMemoria/1292345945541?blobheader=application%2Fpdf&blobheadername1=Content-Disposition&blobheadervalue1=attachment%3B+filename%3DReal_decreto_1792_2008_sobre_concesion_de_la_nacionalidad_espanola_a_los_voluntarios_integrantes_de.PDF

Ces lois sont le résultat de mobilisation de la société civile. Si la condamnation de la dictature franquiste et la reconnaissance de ses victimes sont très minoritaires au moment de la « transition démocratique » entre 1975 et 1978, ces revendications prennent de l'ampleur à partir de la fin des années 1990. Comme l'explique Sophie Baby,

« La loi d'amnistie, première loi adoptée symboliquement en octobre 1977 par le parlement démocratique fraîchement élu, dont l'objectif initial était d'amnistier les délits politiques commis sous la dictature par les opposants antifranquistes, finit par inclure dans son champ d'application les délits commis par les vainqueurs eux-mêmes. Cette amnistie à double sens repose sur une représentation collective de la guerre civile comme un conflit fratricide, dans lequel les responsabilités seraient réparties équitablement entre les deux camps, les horreurs de la guerre gommant les responsabilités de la dictature : c'est le récit du « tous coupables » qui sous tend le modèle espagnol de la réconciliation nationale. En prétendant faire table rase du passé, en prétendant enfouir les crimes commis dans un passé révolu, en prétendant nier les responsabilités des uns, les élites espéraient pouvoir construire sereinement l'avenir démocratique de l'Espagne. Au devoir de mémoire a été préféré le devoir de silence, légitimé par la volonté d'empêcher que les fractures du passé ne ressurgissent et avec elles, le risque d'éclatement de la fragile communauté nationale. De fait, un tel modèle a perduré durant des décennies jusqu'à ce que les premières fissures voient le jour au tournant du siècle ³⁵».

Le champ mémoriel est investi par de nombreuses associations comme l'Association des Amis des Brigades internationales³⁶ (AABI en 1995), les Enfants de la Guerre³⁷, Résistance et Exil³⁸ (1997). En 1998, l'association Archives, Guerre et Exil³⁹ (AGE) se veut une plateforme de revendication pour les droits des victimes du franquisme et la récupération de la mémoire démocratique. En 2000 est créée l'Association pour la récupération de la Mémoire Historique⁴⁰ (ARMH) qui a pour objectif de recueillir des témoignages écrits et oraux des victimes du franquisme et d'effectuer des exhumations de corps des fosses communes. Emilio Silva, son fondateur, est le petit-fils d'un républicain enterré dans une fosse commune d'un village du Bierzo. La mobilisation pour l'identification des fosses communes et des victimes, si elle déplace la critique du franquisme du combat politique vers le terrain humanitaire, étend l'impact social et médiatique de l'ARMH et permet

35 Baby, Sophie, « Vérité, justice, réparation : de l'usage en Espagne de principes internationaux », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°211-212, 2013/3, p. 25-33.

36 *Asociación de Amigos de las Brigadas Internacionales*.

37 *Los Niños de la Guerra*

38 *Resistencia y el Exilio*

39 *Archivo, Guerra y Exilio*.

40 *Asociación de la Recuperación de la Memoria Histórica*.

l'ouverture au Parlement du débat sur la récupération de la mémoire historique. En 2002, alors qu'Aznar (Parti populaire) est encore au pouvoir, le Parlement espagnol approuve à l'unanimité la résolution concernant la reconnaissance morale des victimes de la Guerre Civile et de la dictature et octroie une aide financière aux exilés. Ainsi, le gouvernement reconnaît pour la première fois la violence subie par les vaincus et par conséquent, leur mémoire devient légitime devant l'État.

Si les effets de ce mouvement mémoriel sur le travail des historiens ont été bien étudiés⁴¹, il n'en est pas de même dans le monde des archives. Un article déjà ancien d'Antonio González Quintana fait le point en 2007 sur la politique archivistique du gouvernement espagnol et « *l'absence de gestion du passé depuis le début de la Transition* »⁴². Il y dénonce l'oubli entretenu par tous les gouvernements jusqu'à celui de Zapatero, notamment par une gestion défailante des archives. Plusieurs manques sont relevés, qui constituent des obstacles aux initiatives de ceux qui tentent d'examiner les abus du régime répressif franquiste : les archives de la justice militaire sont par exemple restées dans les locaux de l'armée, sous la responsabilité de l'encadrement militaire qui n'a pas été remis en cause avec la transition démocratique à la fin des années 1970, sans aucun traitement par des professionnels des archives ; la dispersion des archives militaires, leur abandon en partie du fait du manque de personnel qualifié et la lenteur de la déclassification de certaines archives⁴³ sont autant de freins à l'accès aux archives du franquisme. En 1979 est cependant créée à Salamanque une section indépendante des archives historiques nationales, qui rassemble une partie des archives de la répression franquiste, pudiquement nommée section « guerre civile ». Ce fonds d'archives est née en septembre 1936 dans le camp franquiste, constitué des documents confisqués à des particuliers, des institutions et des administrations opposées au coup d'État de Franco. Il s'étend dès l'année suivante pour former une officine chargée de rassembler toute la documentation nécessaire pour lutter contre les « ennemis de la patrie », au premier rang desquels les communistes et les francs-maçons. En juin 2004, à peine arrivé au pouvoir, le gouvernement socialiste Zapatero demande que les archives de la Guerre Civile conservée

41 *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, spécial « Histoire et conflits de mémoire en Espagne », Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, numéro 127, juillet-septembre 2015.

42 González Quintana, Antonio, «La política archivista del Gobierno español y la ausencia de gestión del pasado desde el comienzo de la Transición», dans *Hispania Nova. Revista de Historia Contemporánea*, n°7, 2007.

43 Voir l'article de Fernando Garcia du 28 décembre 2018 publié dans *La Vanguardia*, « El atraso de la historia. El secretismo oficial mutila el conocimiento de episodios clave en España » où le journaliste explique blocage d'une opération de déclassification d'archives militaires, initiée par la ministre socialiste Carme Chacón dans le second gouvernement Zapatero et stoppé par ses successeurs du Parti Populaire Pedro Morenés et Maria Dolores de Cospedal.

à Salamanque soient rendues publiques. En juillet 2006, le gouvernement socialiste déclare l'année 2006 « année de la Mémoire historique »⁴⁴. En 2007, « les archives de Salamanque » se transforment en un Centre documentaire de la Mémoire historique. L'organisme étatique relève du ministère de la Culture (sous-direction des archives d'État, direction générale du livre, des archives et des bibliothèques) et ses objectifs sont définis dans l'article 2 :

« réunir et récupérer tous les fonds documentaires, témoignages oraux et tout autre média relatif à la période historique de 1936 à 1978, pour qu'ils soient mis à la disposition des intéressés, des chercheurs et des citoyens en général, à travers des activités muséographiques, pédagogiques et tout ce qui sera nécessaire pour faire connaître notre histoire récente. »⁴⁵

Il ne s'agit ici que des archives publiques qui forment une masse très importante comme dans tous les régimes dictatoriaux du XXe siècle, produits d'une bureaucratie prodigue en documents qui attestent le fonctionnement de l'appareil logistique de répression⁴⁶. Ces archives d'État doivent être complétées par des archives privées, émanant de ceux qui, individuellement et collectivement, ont été opprimés par le régime franquiste et/ou l'ont combattu. Ces archives sont encore plus fragiles que les précédentes car elles ont pu disparaître du fait de l'exil, de la mort des protagonistes et du désintérêt des institutions publiques qui pourraient en être dépositaires. De fait, le Centre documentaire de la Mémoire historique, qui a intégré les archives de la section « guerre civile » des Archives Nationales d'Espagne, a également pour mission de rassembler des documents sur l'ensemble de la période de la guerre civile et du franquisme. Il a ainsi reproduit près de 80000 documents appartenant à la Croix Rouge suisse basée à Genève ; le centre a également pris en charge le projet de la Fondation Largo Caballero d'enregistrer cinquante témoignages pour constituer des sources orales du syndicalisme socialiste.

Les archives sont donc importantes à double titre : comme sources historiques et en tant que documents administratifs produits par les différents services franquistes (armée, justice...); elles sont des preuves de la politique de répression mise en œuvre par la dictature, elles peuvent donc permettre une politique publique de réparation pour les victimes, sinon de procès pour les bourreaux dont la loi d'amnistie de 1977 écarte encore la possibilité. La récente affaire de *Billy el Niño* montre que les plaies ne sont pas refermées malgré des années de silence et d'oubli institutionnel. Antonio Gonzalez Pacheco est un ancien policier tortionnaire multi-décoré, qui coulait une retraite paisible jusqu'à ce que le

44 *Año de la Memoria Histórica*

45 Voir en ligne : https://www.boe.es/g/es/bases_datos/doc.php?coleccion=iberlex&id=2007/11751

46 Voir Canavaggio, Perrine et Joinet, Louis, "Archivos contra el olvido", *El Pais*, Madrid, 7/11/2004

juge d'instruction espagnol Baltazar Garzón ouvre une enquête en 2006 sur des allégations de crimes contre l'humanité commis sous la dictature franquiste. En 2008, il considère que la loi d'amnistie de 1977 ne s'applique pas en raison de la nature des crimes commis (d'anciens étudiants témoignent des passages à tabac, des simulations de noyade et des électrochocs subis entre 1971 et 1975 et commandité par Pacheco). Pourtant, la Cour suprême espagnol annule cette décision et le juge Garzón est jugé pour prévarication. L'affaire n'est pourtant pas close : en 2010, des organisations espagnoles et argentines de défense des droits de l'homme ont déposé une plainte auprès de la juge d'instruction argentine Maria Servini de Cubria, au nom de la « compétence universelle ». Cette dernière a émis en 2013 un mandat d'arrêt à l'encontre de « Billy el Niño » pour faits de torture constituant un crime contre l'humanité mais l'année suivante la Cour espagnole a rejeté l'extradition, considérant que l'infraction ne pouvait être qualifiée de crime contre l'humanité. Le mandat d'arrêt international court néanmoins en dehors de l'Espagne⁴⁷. Un documentaire espagnol sorti sur les écrans en février dernier, et réalisé par Almudena Carracedo, et Robert Bahar, *Le silence des autres*, évoque longuement cette affaire et interroge plus largement sur le pacte du silence voire de l'oubli qui semble peser encore sur l'Espagne, plus de 40 ans après la mort de Franco.

Archives de l'oppression franquiste à conserver et rendre accessible, archives des victimes des combattants antifranquistes à rassembler, tels sont les enjeux actuels qui croisent les sphères politiques, scientifiques, archivistiques et citoyennes. Il est à noter que la responsabilité de la conservation de ces archives dépasse le cadre national car beaucoup se trouvent dans des pays tiers comme la France, du fait de l'exil massif des Espagnols après la victoire de Franco.

On peut s'étonner de la lenteur dans la mise en œuvre d'un politique de reconnaissance et de réparation des victimes du franquisme. C'est oublier que Franco est un dictateur qui est mort de vieillesse après 36 ans de règne sans partage. La monarchie espagnole s'inscrit dans la continuité de cette longue période dictatoriale et la « transition démocratique » n'a pas remis en cause les pouvoirs en place. Clairement établi par les historiens, le caractère très répressif de la dictature franquiste, qui arrive au deuxième rang mondial des fosses communes derrière le Cambodge des Khmers rouges, est souvent euphémisé par une partie de l'opinion publique espagnole. Si la transmission a été assurée dans les milieux militants, elle n'a pas fait l'objet jusqu'à récemment de politiques

47 Voir l'article de François Musseau, « Espagne : « Billy el Niño », l'ex-flic tortionnaire poursuivi par la mémoire », publié dans *Libération* le 11 juillet 2018 https://www.liberation.fr/planete/2018/07/11/espagne-billy-el-nino-l-ex-flic-tortionnaire-poursuivi-par-la-memoire_1665539

publiques ; La récente réhabilitation des combattants républicains, vaincus par Franco, ne va pas de soi et leur inscription dans la continuité des valeurs que portent aujourd'hui la démocratie espagnole ne fait pas l'unanimité. Il y a donc un important travail de médiation à mener, où les archivistes peuvent jouer un rôle-clé. Ils sont en effet à un poste d'observation privilégié des multiples facettes d'intervention de l'État en matière de « mémoire historique », des débats qu'elle soulève et des tensions qu'elle provoque. Ce point sera développé dans la dernière partie.

2. La délégation de la « Mémoire Historique » à Valence

Qu'en est-il à l'échelle régionale ? Longtemps gouvernée par le Parti Populaire, la Communauté valencienne est dirigée depuis juin 2015 par une coalition de gauche ; le socialiste Ximo Puig est élu président de la Généralité valencienne. La délégation de la « Mémoire Historique » est créée en septembre de la même année pour mettre en œuvre la loi 52/2007, complétée par la loi 14/2017 du 10 novembre dite de « mémoire démocratique et pour le vivre ensemble dans la Communauté Valencienne »⁴⁸. Elle a pour mission de rendre effectifs les principes de vérité, de justice et de réparation reconnus par le droit international en relation avec les droits humains en « sortant de l'oubli » des citoyens et des citoyennes qui s'opposèrent activement à la dictature et furent victimes de la répression franquiste. En pratique, des moyens sont alloués pour mettre en œuvre ces objectifs, avec un budget en forte augmentation depuis 2016⁴⁹. Le site de la délégation de la « Mémoire Historique » de la Communauté valencienne présente les différentes actions menées par ce service. L'accomplissement des lois 52/2017 et 14/2017 se décline en une série de mesures :

- La subvention à 100% des exhumations des fosses communes, à la demande d'associations de familles de victimes et des municipalités⁵⁰.
- Le retrait des marques franquistes (monuments, rues..). Les frais liés au changement de nom des rues sont pris en charge par la délégation.
- La mise en valeur de « lieux de mémoire » antifranquistes dans les communes.
- L'aide aux citoyens qui cherchent des informations sur leur famille.

48 Loi consultable à cette adresse : http://memoriahistorica.dival.es/wp-content/uploads/ley_14_2017.pdf

49 Le budget était de 356.000 euros en 2016, il est de 856.000 euros aujourd'hui (<http://memoriahistorica.dival.es/presentacion/>).

50 Les associations sont particulièrement actives dans ce domaine tant dans la Communauté valencienne que dans le reste de l'Espagne. Un gros travail est effectué dans le cimetière de Paterna dans la banlieue de Valence où ont été fusillés par l'armée franquiste plus de 2000 personnes entre 1939 et 1956. L'association des familles de victimes de la fosse 113 travaille avec l'association [ArqueoAntro](#) pour exhumer les corps enterrés anonymement.

D'autres actions sont mises en œuvre pour développer les connaissances sur cette période de l'histoire espagnole :

- L'allocation de bourses pour des jeunes chercheurs.
- La réalisation et la diffusion gratuite de documentaires sur l'histoire depuis l'après-guerre jusqu'à la « transition ».
- L'organisation d'une programmation théâtrale annuelle sur le thème de la « mémoire historique ».
- La distribution aux bibliothèques d'ouvrages historiques de qualité.
- Le renforcement des liens avec le département « Histoire et Mémoire démocratique » de l'Université de Valence.
- Le lancement d'une campagne de collecte de témoignages oraux de personnes ayant combattu le franquisme pendant les 40 ans de dictature.

Ce dernier point est l'unique référence aux archives et encore s'agit-il de constituer des sources orales et non de collecter des archives existantes. Pourtant, la loi régionale de « mémoire démocratique » accorde une place de premier plan aux archives :

« La Généralité approuvera (...) un programme d'acquisition, de copie ou de signature de convention pour les documents relatifs à la mémoire démocratique valencienne qu'ils se trouvent dans des archives publiques ou privées, nationales ou étrangères, que ce soient des originaux ou des copies. Elle établira les moyens adaptés à la coordination, la collaboration et la coopération avec Centre documentaire de la Mémoire historique et les Archives Générales de Guerre civile (...).⁵¹

Plus étonnant encore, la « bibliothèque et les archives de l'exil » conservées par la BV ne figurent pas dans les liens proposés par le site de la délégation, qui mentionnent pourtant des institutions et des associations qui travaillent à différentes échelles du territoire, y compris des associations concernant d'autres Autonomies régionales⁵². Cette omission témoigne du manque de visibilité des fonds d'archives de la bibliothèque sur lequel je reviendrai. Peut-être s'agit-il également d'une certaine marginalisation de la question de l'exil, la délégation préférant mettre en avant les victimes du franquisme qui se trouvaient sur le territoire national pendant la dictature. Les seuls liens sur l'exil pointent vers le musée mémorial de l'exil à La Jonquera en Catalogne (MUME)⁵³ et le site de l'association « Républicains en Afrique du Nord » sur les camps d'internement des exilés

51 Loi régionale de 2017 dite de la mémoire démocratique, titre III « Du droit à la mémoire démocratique valencienne », chapitre I 'De la documentation relative à la mémoire démocratique valencienne », article 18.

52 Voir en ligne <http://memoriahistorica.dival.es/documentos-y-enlaces-de-interes/enlaces-interes/>

53 Inauguré en 2007, le MUME est financé par la Généralité catalane avec des aides européennes (FEDER-INTERREG). Il propose des expositions et des activités éducatives. Voir <http://www.museuexili.cat/index.php?lang=fr>

espagnols⁵⁴. L'association AGE, toujours active dans la Communauté valencienne, n'est pas mentionnée⁵⁵. S'agit-il d'une méconnaissance des ressources ou cet oubli est-il la trace d'un conflit entre différentes mémoires de la lutte antifranquiste ?

3. Le Groupe d'Histoire et Mémoire démocratique de l'Université de Valence⁵⁶

2016 voit également naître une autre structure institutionnelle hébergée par l'Université de Valence, le Groupe d'Histoire et de Mémoire Démocratique. Son objectif principal est de développer, coordonner et rendre visibles des initiatives liées à l'histoire et à la mémoire démocratique. Ce groupe est constitué d'une équipe interdisciplinaire d'universitaires des départements d'histoire contemporaine, d'histoire comparée de l'éducation, de didactique des sciences expérimentales et sociales.



Figure 9: Logo du site du Groupe d'Histoire et de Mémoire Démocratique de l'UV

L'activité principale de ce groupe est l'organisation de conférences : huit ont déjà eu lieu depuis 2016, six sont programmées jusqu'à la fin mai 2019 et visibles en page d'accueil. Le site ne présente pas les captations vidéos des conférences. Aucune des conférences passées ou à venir n'aborde la question de l'exil républicain.

La page d'accueil mentionne également la signature d'une convention où il est question d'archives entre le groupe et la Gavilla Verde, une association mémorielle spécialisée dans l'histoire des maquisards antifranquistes dans les confins de la Communauté valencienne, à la frontière avec l'Aragon. L'encart consacré à cette convention évoque les « précieuses archives » dont les archives d'Enrique Lister, un dirigeant communiste et des archives photographiques⁵⁷.

54 La dernière activité de ce site date d'octobre 2016 :

<http://exiliorepublicanoennortedeafrika.blogspot.com/>

55 Voir <https://age-derechos.blogspot.com/>

56 Aula de Historia y Memoria Democrática de la Universidad de Valencia, <https://www.uv.es/uvweb/cultura/es/aulas-cultura/aula-historia-memoria-democratica/presentacion-1285967413337.html> . Vidéo de présentation, [captation du 22 avril 2016](#).

57« Firma del convenio entre el Aula de Historia y Memoria Democrática y La Gavilla Verde. La Gavilla Verde es una asociación cultural dedicada a recuperar la historia del movimiento guerrillero. Dispone de un valioso archivo sobre el tema en el que, entre otros materiales, destaca el archivo de Enrique Lister y el de José Manuel Montoro alias El Chaval, además de un archivo fotográfico. Cualquier

II. La valorisation du fonds AJARAC (Archivo de Julián Antonio Ramírez y Adelita del Campo)

Les archives personnelles de Julián Antonio Ramírez et Adelita del Campo sont les dernières entrées dans la “section de l’exil” de la Bibliothèque valencienne en 2016.

A. Présentation du fonds AJARAC

1. Les archives privées d’exilés républicains : histoire des producteurs et historique du fonds

Le fonds documentaire et bibliographique d’Adelita del Campo et Julián Antonio Ramírez est entré par donation de Carlos Ramírez Carreras, leur fils unique, à la Généralité valencienne. La convention, signée en 2016, correspond à un standard en matière d’archives privées. Elle autorise la consultation des archives à des fins de recherche.

Les archives confiées à la Bibliothèque valencienne sont le fruit de nombreuses strates de classement, liées à l’histoire mouvementée de ses deux producteurs, Adelita del Campo et Julián Antonio Ramírez. Maribel Garcia Suria, archiviste responsable des archives privées à la BV et qui a pris en charge la donation, décrit l’arrivée d’une caisse contenant plusieurs dossiers :

- un dossier avec des documents personnels, une collection de photographies personnelles et des photographies des spectacles auxquels a participé Adelita del Campo comme danseuse et actrice, principalement pendant la Seconde Guerre mondiale,
- un dossier avec des tickets de rationnement, un livre de comptes de la compagnie théâtrale et un bloc de correspondance,
- un ensemble d’affiches de différentes tailles
- un dossier bleu avec des coupures de presse sur le théâtre et la politique.
- des revues en français et en espagnol de la période de la Guerre civile espagnole
- des documents relatifs aux camps d’internements des réfugiés espagnols en France en 1939-41.

Par ailleurs, la BV a également reçu trois caisses de livres dédiés par leurs auteurs et une valise contenant des photos, des programmes de spectacle, des affiches, des carnets manuscrits et des œuvres inédites.

investigador interesado puede ponerse en contacto con esta Aula para poder acceder a estos fondos. »

Il est plus difficile de retracer l'histoire d'un fonds d'archives personnelles que celle d'archives administratives. Les pertes, les tris et l'arbitraire dans la conservation de tel ou tel document, ainsi que les vicissitudes de l'existence des producteurs y jouent un rôle considérable.

Je vais cependant essayer de reconstituer ce chemin qui mène des routes de l'exil républicain à la Bibliothèque valencienne.

Adela Carreras Taurà et Julián Antonio Ramírez sont tous les deux nés en 1916 et l'entrée de leurs archives et de leur bibliothèque à la BV correspond au centenaire de leur naissance. Ni l'un ni l'autre ne sont originaires de la Communauté valencienne : de famille castillane émigrée au Pays Basque, Julián est né à Saint Sébastien et Adelita a grandi à Barcelone auprès de ses grands-parents, son père cubain et sa mère valencienne formant un duo artistique en tournée en Amérique latine pendant plusieurs années. L'un comme l'autre ont reçu une éducation privilégiée pour leur époque. Adelita monte sur les planches dès 12 ans aux côtés de ses parents, de tradition républicaine. Julián obtient en 1932 l'une des premières bourses de la



Figure 10: BV, AJARAC 315, "Alegria de otoño", Adelita en 1938

Seconde République espagnole et poursuit ses études dans une école d'ingénieurs à Madrid. Il passe alors un concours pour devenir fonctionnaire au sein du Service national de culture du tabac. Il commence à militer dans plusieurs organisations syndicales et politiques proches du Parti communiste, notamment la FUE (*Federación Universitaria Escolar*). Il est également professeur de mathématiques à l'Université populaire. Passionné de cinéma, il écrit dans plusieurs revues spécialisées dans ce domaine comme *Nuestro Cinema*. Il est également membre de la Barraca, la troupe théâtrale fondée par Federico Garcia Lorca et il participe aux « missions paysannes » d'éducation populaire. Chacun de

leur côté, Julián et Adelita s'engagent en faveur de la République pendant la Guerre civile. Adelita, adhérente et responsable régionale de l'organisation anarchiste *Mujeres libres*. Elle se forme comme auxiliaire médicale et elle participe au Théâtre du Front (soutenu par l'UGT) qui joue dans différents villages aragonais et catalans où sont stationnés des bataillons de l'armée de l'Èbre. Elle travaille également à la réserve générale d'artillerie.

Adelita et Julián passent la frontière pyrénéenne en février 1939 avec leur unité respective. Adelita emporte avec elle des photos qu'elle transformera plus tard en un album intitulé « Des trois ans de guerre ». Une photo de cet album, datée de 1938 et légendée par Adelita indique « Alegria en otoño (joie à l'automne) ». Adela Carreras a alors 22 ans et elle irradie. Lorsqu'elle constitue son album des années plus tard⁵⁸, la mise en scène des clichés tient un discours en demi-teinte, entre l'ivresse de la jeunesse et la nostalgie des temps révolus. Le motif de conservation de ces archives est donc exactement le même que celui relevé par Marine Vaultier dans son étude des archives personnelles d'une famille qui a quitté l'Algérie :

« L'analyse des archives d'une famille ayant vécu l'exil, et de leur contexte montre que l'émotion est le premier moteur et motif de conservation. Les exilés ont perdu leurs repères géographiques, et se raccrochent à ce qu'il leur reste de stabilité et de continuité : les documents et objets. En effet, s'ils quittent leur terre, ils peuvent en revanche emporter avec eux des traces matérielles de leur vie passée. Celles-ci cristallisent leur attachement et leur affection. Ils reportent ce lien sur les objets et entament une relation personnelle avec ces uniques traces d'une terre et d'une existence qu'ils ne reverront plus »⁵⁹

Les photos conservées et mises en albums par Adelita sont des souvenirs au sens propre, support d'un récit destiné d'abord à sa famille et que Julián investit plus tard pour construire un récit autobiographique qui restitue leurs existences singulières dans l'histoire de l'exil républicain espagnol et du combat antifasciste.

58 J'ai tenté de reconstituer les étapes de la construction de ce fonds d'archives avec Carlos Ramírez Carreras. J'ai réalisé un entretien de deux heures avec lui et sa femme Monique le 7/11/2018 à Alicante. Cet échange très éclairant m'a surtout permis de comprendre comment les archives avaient été classées après la mort de Julián. Carlos a surtout vécu avec ses grands-parents maternels du fait des nombreuses occupations de ses parents, il ignore donc à quelle époque sa mère a réalisé ses albums.

59 Vaultier, Marine, *Les archives personnelles, valeur, mémoire, émotions. Les archives d'une famille déracinée*, Angers, mémoire de recherche du master 1, 2013.



Figure 11: BV, AJARAC 396



La frontière est ténue entre les archives et les reliques : Carlos a également donné à la BV une petite boîte métallique qui contient de la terre et trois balles. Il m'a dit qu'elle appartenait à sa mère : Adelita a traversé les Pyrénées à pied en emportant un peu de terre d'Espagne. En espagnol, « exil » peut se dire « *exilio* » mais aussi « *destierro* », que l'on traduirait plutôt comme « bannissement », mais dont le mot espagnol « *destierro* » fait résonner la dimension de déracinement, d'arrachement de sa terre natale⁶⁰. En revanche, Carlos ignore ce que symbolisent les balles, Adelita a emporté le sens de ses reliques dans la tombe.

Adelita se déguise en homme pour rester avec ses camarades dans le camp d'Argelès-sur-Mer tandis que Julián est désarmé et interné sur la plage de Saint-Cyprien. Ils séjournent chacun dans plusieurs camps d'internement (Le Barcarès, Bram, Gurs...) et ils se

60 « Terre » se dit « *tierra* » en espagnol.

rencontrent pour la première fois à Argelès à l'occasion d'une fête organisée le 14 avril 1939 pour célébrer la République espagnole. Julián déclame des vers de Lorca, Adelita danse. Quelles soient les circonstances, ils ne renonceront jamais à leurs activités artistiques ni à leurs idéaux communistes et en particulier celui de la démocratisation de la culture : leurs archives en sont la trace. L'infatigable activité d'Adelita au service des réfugiés espagnols lui vaut le surnom de « Adelita del Campo » qu'elle ne quittera plus.

Julián s'engage dans un groupement de travailleurs étrangers (GTE) stationné à Châteaudun puis Sainte-Sévère-sur-Indre et il crée une troupe artistique qui circule dans la région avec l'aval des autorités militaires. Adelita s'échappe du camp de Bram, rejoint Julián en 1941 et entre comme danseuse et chanteuse dans la troupe. Ils se marient l'année suivante, qui voit naître leur fils unique, Carlos, donateur de leurs archives 74 ans plus tard. Installés dans le Puy-de-Dôme sous la protection du capitaine Rougier, responsable de l'organisation des activités artistiques au sein des GTE du centre de la France, ils font de nombreuses tournées tout en nouant des liens avec d'autres exilés espagnols et la Résistance française.

Sur cette période pourtant tourmentée, les archives abondent : des photographies en partie organisées en albums documentent la vie dans les camps d'internement et Adelita a également conservé des listes d'élèves espagnols dans le camp de Bram, des listes d'enfants nés dans le camp bénéficiant de la « gota de leche (goutte de lait) » dont s'occupait sa mère Joaquina Taurà, sa correspondance avec un acteur espagnol exilé, Francisco de Valera, engagé comme ouvrier agricole dans le Sud de la France et celle avec Gaston Prats, un officier français hispanophile chargé de l'organisation du camp d'Argelès et prisonnier en Allemagne après la Débâcle. Les activités artistiques au sein des GTE sont également renseignées par divers documents, dont des programmes de spectacles.



Figure 12: BV, AJARAC 317

À travers ses albums-photos, Adelita del Campo raconte son histoire familiale : le jeune couple qu'elle forme avec Julián Antonio Ramírez, son fils né en 1942, ses parents et son frère qui la rejoignent et participent à la vie de la troupe artistique. Elle documente également l'histoire de l'exil espagnol républicain et de la vie dans les GTE. La participation à la Résistance française est partagée par de nombreux exilés espagnols qui voient dans le combat contre le régime de Vichy et l'occupant nazi la poursuite de la lutte antifranquiste.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, Julián et Adelita poursuivent pendant quelques années les tournées artistiques, avec une dimension militante affirmée. Ils sont tous les deux membres du Parti Communiste Espagnol (PCE) et multiplient les galas en faveur des prisonniers politiques dans l'Espagne franquiste. Adelita doit arrêter sa carrière artistique en 1947 pour des raisons de santé et le couple s'installe dans un hôtel garni du 17^e arrondissement, où ils partagent leur quotidien avec d'autres exilés espagnols aux conditions de vie également précaires. Ils occupent de nombreux emplois dans différents domaines : Carlos m'a raconté que son père avait eu 365 employeurs différents qu'il a recensés pour toucher sa pension de retraite à la fin des années 1970. Second rôle au théâtre et au cinéma, Julián fait également du doublage du cinéma espagnol en France.

Adelita joue également dans des pièces de théâtre et elle occupe un poste de secrétaire médicale au dispensaire de la Croix Rouge Républicaine Espagnole rue Monge. Elle y rencontre Covella de la Vega qui la fait rentrer au théâtre radiophonique des émissions en langue espagnole de l'ORTF au début des années 1950.

Julián la rejoint quelques années plus tard et ils animent sous la houlette d'André Camp diverses émissions du programme de « Radio Paris », nom donné en Espagne aux émissions espagnoles de l'ORTF⁶¹. Celles-ci sont très écoutées dans les milieux antifranquistes en Espagne et les voix d'Adelita et Julián, écoutées tous les soirs à 23h, sont très connues des opposants à Franco dans les années 1950-70. La carte de presse de l'ORTF permet à Julián de voyager en Espagne au début des années 1960 où il réalise des reportages. Il doit garder une certaine neutralité pour ne pas nuire aux relations franco-espagnoles. Mais Adelita et Julián profitent de l'antenne pour faire entendre les voix d'exilés espagnols en Europe et en Amérique Latine comme Max Aub, Rafael Alberti ou le ministre du gouvernement républicain dans l'exil Julio Just⁶². Grévistes actifs en mai 1968, ils maintiennent des relations houleuses avec la direction de l'ORTF dont la dissolution correspond à peu près à leur départ en retraite. Ils vident leur bureau et sauvent de la destruction plus de 200 enregistrements d'émissions, qu'ils emmènent à Muxamiel près d'Alicante où ils ont acheté une maison où passer leur retraite. Adelita donne des cours de théâtre et forme une troupe amateur de jeunes tandis que Julián investit le terrain de la mémoire et de l'hommage aux poètes de l'exil, Antonio Machado, Miguel Hernandez et Gabriel Garcia Lorca en organisant de nombreuses cérémonies en Espagne et en France. En 1998, il fonde avec Francisco Martinez la branche valencienne de l'association Archivo Guerra Exilio (AGE). Adela meurt en 1999. Julián continue jusqu'à sa mort à témoigner sur l'exil : deux historiens de l'Université d'Alicante enregistrent son témoignage et ses enregistrements donneront naissance à un livre autobiographie en 2003⁶³. Ce travail de mémoire l'amène à revisiter ses archives dans une démarche réflexive, et sans doute à les reclasser : des annotations au crayon rouge de sa main, qui indiquent des noms et des lieux, voire posent des questions, complètent les albums confectionnés par Adelita. Dans son livre autobiographique, Julián évoque avec nostalgie un mot envoyé au 100^e Groupement

61 Gérard MALGAT, *«Voix de la France», voix de l'exil. Les émissions en langue espagnole de la radiodiffusion française entre 1945 et 1968*, Espagnol, Paris X Nanterre, 1997.

62 Quelques-unes de ses émissions peuvent lues ou entendues sur le portail de l'Université d'Alicante, *Devuelveme la Voz*. Par exemple, l'anniversaire de la mort de Blasco Ibañez : <https://devuelvemelavoz.ua.es/es/documentos/pdf/aniversario-de-la-muerte-de-blasco-ibanez.pdf>

63 Il s'agit de Francisco Moreno Sáez et de Juan Martínez Leal.

de Travailleurs Étrangers stationné à Sainte-Sévère-sur-Indre par un groupe de jeunes filles de ce village, qui remercient les Espagnols pour un spectacle offert au village :

« Bien que le sujet puisse paraître banal, je regrette d'avoir perdu, celui-là comme tant d'autres papiers avec lesquels j'ai parcouru ma longue route semée d'embûches.⁶⁴

Arrêtons-nous un instant sur la démarche même d'archivage entreprise par Adelita et Julián en reprenant le schéma proposé par Anne-Marie Chabin, qui s'inspire de la pyramide des cinq besoins vitaux formulés par Abraham Maslow :

« une personne qui archive agit d'abord pour faciliter son travail et pour poursuivre son activité. Archiver répond aussi à un besoin de sécurité et de défense face à une mise en cause extérieure. Après ces motivations utilitaires, la mise en archive vise à constituer une mémoire collective, à s'enraciner dans l'histoire. Parfois, le désir de témoigner pour les générations à venir, faute de traces tangibles, va conduire à la création du document pour l'archive. Enfin archiver apparaît aussi comme un moyen de valoriser son existence et de promouvoir une action »⁶⁵

Le fonds AJARAC est donc la stratification de plusieurs interventions : le sort des archives à la mort de Julián fait partie de cette histoire. Carlos se retrouve héritier d'une maison pleine de documents. Il tente avec sa femme Monique de trier ces archives : il s'occupe surtout des dossiers de son père, tandis Monique plonge dans les papiers de la « *yaya* ». Douze ans plus tard, elle pleure en me racontant ces deux années de rangement qui font ressurgir des souvenirs heureux ou douloureux.

Le témoignage de Carlos et Monique est complété par un entretien réalisé avec Odette Martinez Maler le 8 septembre 2019. Enseignante dans le département de civilisation espagnole de l'Université de Montpellier, elle a également été conservatrice à la Bibliothèque Internationale de Documentation Contemporaine (BDIC)⁶⁶. Elle a soutenu sa thèse en 2012 sur les témoignages oraux et transmissions de la mémoire à travers la guérilla de León-Galice (1936-1951)⁶⁷. Sa trajectoire familiale (elle est la fille de Francisco Martinez, dit « *Quico* », un guérillero du Bierzo) et militante l'ont amenée à rencontrer en 2000 Julián Antonio Ramírez⁶⁸. Elle a participé à la « caravane de la mémoire » initiée par

64 RamírezRamírez, Julián Antonio, *Ici Paris. Memorias de una voz de libertad*, p. 211 : « Aunque el tema pueda parecer trivial, lamento haber extraviado, aquel como tantos otros papeles con que fui regando el largo y atropellado camino que seguí. »

65 Chabin, Anne-Marie, *Archiver et après ?*, Paris, Djakarta, 2007.

66 La BDIC a été récemment rebaptisée « La Contemporaine ».

67 Odette MARTINEZ-MALER, *Témoignages oraux et transmissions des mémoires*, Nanterre, thèse de doctorat, Université Paris Ouest Nanterre-La Défense, 2012.

68 Archivo nacional de Catalunya, archivos AGE PV- Fondo Asociación Archivo Guerra y Exilio (AGE), ingreso 2740, ANC. Archives audiovisuelles en lien avec la participation de Julián Antonio Ramírez à la

l'association AGE et elle a réalisé avec Julián un entretien filmé à Durango conservé à la BDIC⁶⁹ puis commence alors une correspondance avec Julián. En 2014, sept ans après la mort de Julián, Quico dit à sa fille qu'il serait bien qu'elle rende visite à Carlos Ramírez qui ne sait pas quoi faire de l'immensité des archives laissées par ses parents. Elle accepte et découvre des archives très intéressantes, notamment les archives liées au théâtre itinérant pendant la Seconde Guerre mondiale et les écrits inédits de Julián. À l'époque, Carlos envisage de faire de la maison de ses parents un lieu de documentation. Odette Martinez-Maler mesure la richesse de ce fonds à la fois pour la communauté des chercheurs et sur le plan éthique. Elle envisage plusieurs lieux d'accueil pour ces archives : l'Institut d'Histoire Sociale d'Amsterdam, la BDIC, les archives du Limousin... Le hasard fait qu'elle rencontre dans un colloque Manuel Aznar Soler, qui travaille sur le théâtre de l'exil espagnol. Elle lui fait part de l'existence des archives de Julián et Adelita et elle se met en contact de Carlos. On voit à l'œuvre une « cascade d'adoubements », pour reprendre l'expression employée par Odette Martinez-Maler : elle accède aux archives de Julián et Adelita parce qu'elle est la fille du *Quico*, Manuel Aznar Soler repart de chez Carlos à Barcelone avec une valise pleine d'archives parce qu'il est investi par Odette. Cette même valise est utilisée par Maria del Mar Arregui Oto Bresson pour un travail de recherche en master sur le théâtre de résistance à travers l'expérience de Julián Antonio Ramírez et Adelita del Campo⁷⁰. Elle met de l'ordre dans les documents pour démêler les fils de cette aventure artistique et résistante. Manuel Aznar Soler, responsable de la revue *Laberintos*, indique à Odette et Carlos le chemin de la Bibliothèque valencienne pour l'accueil des archives de Julián et Adelita.

La confiance qui se construit avec les détenteurs d'archives privées est un préalable qu'il ne faut pas négliger. Christian Hottin met en question le caractère technique et administratif de la collecte d'un fonds d'archives, approche qu'il présente en ces termes :

« Collecter un fonds d'archives : cette opération, première d'une série dont le résultat final sera la mise à disposition du carton sur la table du chercheur, paraît de prime abord aller de soi. Il faudrait même qu'il en fût ainsi, et pas autrement, pour qu'elle prenne place sans heurt dans l'ensemble du processus bien rodé qui, de l'organisation matérielle des différents éléments constitutifs du fonds à la rédaction des descriptions normalisées issues de cet

“caravane de la mémoire”.

69 Rushes du film documentaire *Desmemoria*, réalisé par Odette MARTINEZ-MALER et Isabelle BREMONT, production BDIC, Cote DB 159 (1-8) : sur les « caravanes de la mémoire » en Cantabrie et au Pays Basque en 2000 et dans les montagnes de Ronda en 2002. Entrevue filmée de Julián Antonio Ramírez en octobre 2000 à Durango.

70 Arregui Oto Bresson, María del Mar, *L'art comme résistance. Julián Antonio Ramírez et Adelita del Campo*, Mémoire de master de l'Université Paul Valéry de Montpellier, spécialité Études hispanophones, 2016.

ordonnancement, en passant par l'élimination des pièces reconnues inutiles, fonde cette entreprise de rationalisation de l'appréhension des documents écrits que constitue le traitement d'un fonds d'archives. »⁷¹

Dans le cas des archives de Julián et Adelita, la confiance entre le donateur et l'institution qui accueille les archives a nécessité des intermédiaires, véritables « passeurs de mémoire » et d'histoire sans lesquels la « section de l'exil » de la Bibliothèque valencienne serait plus pauvre. Ces « passeurs » sont ici des militants politiques et associatifs et des universitaires ; certains sont à la frontière entre ces différents univers sociaux et font le lien entre le monde des archives, celui de la



Figure 13: Valise avec la sélection d'archives faite par Manuel Aznar Soler, BV. Photo Sandrine Saule

recherche et les individus ou les collectifs qui détiennent des documents patrimoniaux très utiles pour construire une histoire qui ne soit pas entièrement soumise aux archives produite par la dictature franquiste. L'archiviste n'est pas simplement le bout de la chaîne, le réceptacle professionnel des archives qu'il va classer et conserver pour l'éternité. Il participe au processus qui donne naissance à un fonds d'archives, en relation avec les différents acteurs. Christian Hottin appréhende la collecte de la manière suivante :

« non comme l'étape initiale d'une chaîne de traitement d'un problème administratif, mais comme l'établissement progressif, en plusieurs épisodes, d'une relation interpersonnelle dont l'enjeu est constitué par les documents proposés par l'un et désirés par l'autre »⁷².

Maribel Garcia Suria témoigne également de l'importance dans sa vie de ce compagnonnage de plusieurs mois avec les défunts à travers le classement de leurs archives.

La prise en charge de ce fonds par une institution publique répond aux préconisations de la loi étatique de « mémoire historique » de 2007 réaffirmée à l'échelle régionale par la loi de « mémoire démocratique et pour le vivre ensemble dans la Communauté Valencienne »

71 Hottin, Christian, "Collecte d'archives, histoire de soi et construction de l'identité : autour de deux fonds d'archives de femmes." dans *Histoire et Sociétés*, n°6, avril 2003, p. 99-109. <halshs-00069201>

72 Hottin, Christian, *ibid.*

de 2017. La collecte d'archives personnelles d'exilés républicains contribue à combler les vides créés par la dictature franquiste. La rupture avec l'histoire officielle du franquisme n'est cependant pas une table rase : le Centre Documentaire de la Mémoire Historique créé par la loi de 2007 s'installe à Salamanque, avec les archives de la répression sous Franco. Le biais qu'induit l'archive policière sur les opposants au franquisme et la nécessaire clandestinité des résistants qui ont dû éviter de laisser des traces rend indispensable une politique volontariste de collecte d'archives des acteurs de la résistance antifranquiste. Les archives de l'exil ne sont pas simples à rassembler en Espagne : de nombreux Espagnols ont fait souche en France et ne sont pas revenus dans leur pays d'origine après la mort de Franco. Ils ont pu confier leurs archives à des institutions en France.

Les archives de Julián Antonio Ramírez et Adelita del Campo sont donc intéressantes à plusieurs titres, justifiant leur intégration dans la « section de l'exil » de la BV : s'ils ne sont pas des artistes ou des intellectuels célèbres, leur voix était très populaire en Espagne et ils n'ont jamais cessé leur engagement antifranquiste en promouvant une culture espagnole différente de celle qui avait cours sous le franquisme. Leur condition d'exilés et sans doute la conscience aiguë qu'ils ont de la nécessité de garder des traces de leur histoire leur ont permis de conserver de précieux documents écrits et photographiques. Par ailleurs, leur retour dans la région d'Alicante à la fin des années 1970 et leur engagement contre l'oubli qui efface de l'histoire une partie de l'Espagne les ont amenés à nouer des liens avec les milieux associatifs et le monde universitaire d'Alicante.

2. Classement et inventaire du fonds AJARAC

Je laisserai de côté les livres, qui ont été catalogués dans la base de données Absys de la bibliothèque. Ils ont été rassemblés dans des rayonnages dédiés à la bibliothèque de Julián Antonio Ramírez et Adelita del Campo localisés dans un des magasins de la BV où l'on retrouve d'autres bibliothèques d'intellectuels espagnols.



Figure 14: Bibliothèque de Julián Antonio Ramírez et Adelita del Campo, magasin de la BV. Photo Sandrine Saule

J'ai décrit dans le paragraphe précédent les conditions d'entrée à la BV des archives d'Adelita del Campo et Julián Antonio Ramírez. Il faut souligner le travail minutieux mené par l'archiviste en charge du fonds, Maribel Garcia Suria, qui m'a guidée lors de mon stage à la Bibliothèque Valencienne. Le faible volume d'archives justifie qu'elle n'ait procédé à aucune élimination, même si certains documents très anecdotiques ne présentent pas de prime abord une valeur patrimoniale. Autre choix inhabituel dans un lieu de conservation d'archives, l'inventaire a été fait au niveau de la pièce, à l'exception d'une

partie des photos qui ont été rassemblées. Là encore, Maribel Garcia Suria m'a expliqué que la petite taille du fonds le permettait. Ce traitement à la pièce présente en outre l'intérêt de faciliter la valorisation du fonds, j'y reviendrai plus loin.

Comme le rappelle Ariane Ducrot, le classement est :

L'ensemble des opérations intellectuelles et matérielles qui permettent d'ordonner un fonds d'archives de façon à y faciliter les recherches au maximum, quels que soient les chercheurs et quel que soit le sujet de recherche. La mise en ordre du fonds se fait dans le respect de sa spécificité et des principes généraux de l'archivistique. Elle aboutit à y distinguer des parties, qui permettront : d'une part, de constituer des dossiers et de les ranger matériellement dans des cartons dont chacun est muni d'une cote ; d'autre part, de rédiger un instrument de recherche plus ou moins détaillé, qui fera apparaître les subdivisions du fonds et qui présentera l'intitulé et le contenu de chaque carton au sein de ces subdivisions. Ce travail est le même

pour les archives d'origine privée que pour celles qui proviennent des administrations »⁷³

L'archiviste a utilisé le plan de classement type des fonds d'archives personnelles de la BV⁷⁴. Celui-ci a pris pour modèle le plan de classement pour ce type d'archives en usage dans la Communauté catalane voisine. Le plan de classement type a été adapté au fonds sur lequel Maribel Garcia a travaillé. Comme il s'agit d'un fonds familial, restreint au couple formé par Adelita de Campo et Julián Antonio Ramírez, les deux producteurs ont été distingués quand cela était possible. Les intitulés des sous-fonds ou séries organiques sont ceux du plan de classement⁷⁵ :

- La documentation personnelle et familiale
- Les œuvres de création
- La documentation de travail
- La documentation concernant la gestion des biens
- La correspondance
- La documentation graphique
- Les objets personnels
- Une catégorie « divers » qui comprend à la fois les coupures de presse et les œuvres de création d'autres écrivains.

Le classement est imposé par la nature des documents : ainsi la série concernant les œuvres de création distingue les œuvres d'Adelita del Campo de celles plus prolixes de Julián Antonio Ramírez. Ces dernières sont subdivisées en quatre sous-séries : prose, poésie, théâtre et notes de travail, correspondantes à l'activité artistique de Julián Antonio Ramírez.

La correspondance distingue également trois ensembles : la correspondance de chacun et celle du couple. Maribel Garcia Suria a choisi un classement chronologique et par correspondant. Elle a préservé la dynamique de l'échange, en groupant ensemble les lettres reçues et celles envoyées : en effet, Julián Antonio Ramírez a souvent conservé le brouillon de ses lettres.

73 Ducrot, Ariane, "Le classement des archives de personnes et de familles" dans *La Gazette des archives*, n°182-183, 1998. pp. 208-223.

74 Voir en annexe 3 « *Quadre de classificacio per a arxius personals de la Biblioteca Valenciana Nicolau Primitiu* »

75 Voir en annexe 4 l'inventaire du fonds AJARAC.

Les fonds graphiques, sur le modèle du plan de classement des archives personnelles de la BV, correspondent à une subdivision du fonds. Il compte principalement des photographies isolées ou en albums et quelques dessins et gravures.

3. Le conditionnement du fonds AJARAC

Le fonds AJARAC a été conditionné dans huit boîtes à archives. Sept d'entre elles ont des dimensions standards et une présentation normalisée⁷⁶. La huitième est un peu plus grande, utilisées pour conserver les partitions de musique et dans ce cas précis pour conserver un album photo de grande taille.

L'archiviste ayant opté pour un classement à la pièce, chaque document est protégé dans une pochette transparente en polytéréphtalate d'éthylène de la marque Mylar sur laquelle est porté la côte du document sur un petit autocollant blanc. Ce matériau de protection permet la consultation ou l'exposition des documents à moindre risque. En effet, ces films en polyester



Figure 15: Le conditionnement du fonds AJARAC. Photo Sandrine Saule

« possèdent d'intéressantes propriétés physico-chimiques. D'une remarquable résistance aux contraintes mécanique, chimique et thermique, ils présentent en effet une grande solidité mécanique, même dans de faibles épaisseurs, et une totale stabilité dimensionnelle (grâce à leur mode de fabrication, donnant des films bi-orientés, et à leur non-réactivité aux changements de température). Stables et durables, ils résistent aux attaques biologiques (ils sont non biodégradables) et à de nombreux solvants et acides. Ajoutons les qualités optiques (transparence), le caractère lisse de la surface, non abrasive, et l'inertie chimique (retenir en particulier l'absence d'additifs qui auraient pu être en contact avec le document par migration à la surface du film). Enfin, leur faible épaisseur (point intéressant lorsque l'espace est mesuré dans les boîtes de conservation et sur les rayonnages) donne une certaine souplesse à ce type de film qui par ailleurs est assez rigide pour

⁷⁶ Voir en annexe 5 le plan de montage d'une boîte d'archives standard.

rester bien à plat et ne pas risquer de se plier et par là même de marquer le document contenu. »⁷⁷

Ce matériau de qualité est donc particulièrement adapté pour les photographies, qui constituent l'une des principales richesses du fonds AJARAC. Cette grande qualité a toutefois un coût en temps de conditionnement et en achat de matériel. Il est intéressant d'y avoir recours quand le fonds est très consulté ou lorsqu'il fait l'objet d'une valorisation particulière.

4. Un fonds dispersé

Les archives personnelles de Julián Antonio Ramírez et Adelita del Campo sont représentatives de la difficulté à penser en termes de « respect du fonds » ou de « principe de provenance ». Les classements successifs effectués par Julián et Adelita, difficiles à tracer, attestent que ce fonds hybride a été mobilisé et modifié en différentes occasions. L'une de ces occasions déclenche la première fragmentation du fonds documentaire accumulé par Adelita et Julián : en 1999, alors qu'Adelita vient de mourir, Julián commence une série d'entretiens avec l'historien et universitaire Francisco Moreno Gomez. Ces entretiens servent de trame à la rédaction d'un livre autobiographique *Ici Paris. Mémoire d'une voix de liberté*, publié en 2003 aux éditions Alianza à Madrid⁷⁸. Dans son introduction, Julián évoque sa dette à l'égard de Francisco Moreno qui lui a permis de poursuivre par écrit son entreprise militante de « passeur de mémoire ». Il décide alors de confier une partie de ses archives à l'Université d'Alicante, celles concernant le programme en langue espagnole de l'ORTF auquel il a participé, ainsi qu'Adelita del Campo, entre 1958 et 1977. En effet, lorsqu'ils quittent l'ORTF, Adelita et Julián récupèrent les enregistrements sur bobines d'une partie de leurs émissions menacées de destruction. Ils se retrouvent donc de fait en possession d'archives audiovisuelles publiques, puisque l'ORTF est jusqu'en 1974 un organisme d'État. La donation représente vingt-sept cartons⁷⁹, soit un volume bien supérieur aux archives conservées à la BV. Les enregistrements sur bandes magnétiques représentent une grande partie du fonds conservé à la bibliothèque de l'Université d'Alicante. Ils ont été pour partie mis en ligne sur le portail *Devuelveme la voz* de l'Université d'Alicante (cartons 9 à 26, soit 816 enregistrements). Le fonds compte également les conducteurs d'une partie des émissions

77 L'évaluation des films polyesters transparents sur le site de la Bibliothèque Nationale de France : http://multimedia.bnf.fr/actus_conservation/cn_act_num07_art2.htm

78 Traduction du titre espagnol : *Ici Paris. Memorias de una voz de libertad*. L'ouvrage n'est pas traduit en français.

79 Voir en ligne : <https://devuelvemelavoz.ua.es/es/videos/entrevistas-a-julian-antonio-ramirez-en-la-universidad-de-alicante.html>

animées par Adelita et Julián (390) et des photographies, dont certaines se trouvent également dans le fonds AJARAC. Un autre intérêt notable des archives conservées par l'UA est le courrier des auditeurs reçu par le programme *Aquí París* (136 cartes manuscrites).



Figure 16: Reportage sur le transfert du fonds de Radio Paris à l'Université d'Alicante



Figure 17: Carlos Ramírez Carreras aide son père à préparer les cartons des enregistrements de Radio Paris

Je suis allée à l'Université d'Alicante pour rencontrer l'équipe de *Devuelveme la voz* composée des bibliothécaires Enrique García-Rico et José-María García-Avilés et de l'historien Francisco Rojas-Claros qui m'ont présenté la genèse du projet du portail lancé en 2007 pour la « récupération des émissions de Radio Paris de l'époque franquiste ». Il prend sa source dans la donation faite par Julián Antonio Ramírez mais il est envisagé comme un portail plus ample, donnant accès en ligne aux sources de la radio antifranquiste. Aux premiers enregistrements de Radio Paris se sont ajoutées les archives de Radio Alcoy fondée en 1931. L'instrument de recherche du fonds Ramírez/Del Campo, réalisé par une étudiante stagiaire, est un répertoire numérique détaillé de 186 pages, accessible en ligne sous format pdf⁸⁰. Le portail intègre également un moteur de recherche qui permet de retrouver et consulter les documents numérisés (enregistrements en mp3), photographies en jpeg et conducteurs en pdf. La politique de l'équipe de *Devuelveme la voz* a été de diffuser au maximum les fonds qui leur ont été confiés, sans prendre en compte des droits d'auteur et du respect de la vie privée. Les 64 photographies d'Adelita et Julián mises en ligne sur le portail développé par l'UA se retrouvent en partie dans le fonds AJARAC⁸¹.

80 Voir en ligne : <https://drive.google.com/file/d/1VQwM4b8apbgT5W8cRa4WS048c43RY041/view>

81 Voir en ligne : <https://aplicacionesua.cpd.ua.es/album/segunda.asp?menu=543>

La ligne de partage qui semblait claire à l'origine entre les archives de Radio Paris et les archives personnelles de Julián et Adelita s'avère plus brouillée en réalité. Des enregistrements ont été retrouvés après la mort de Julián dans la grande maison de Muchamiel et Carlos Ramírez Carreras a régulièrement apporté des cartons à la bibliothèque avec de nouveaux documents. Carlos et sa femme Monique ont trié pendant des mois la documentation stockée dans la maison familiale et Carlos m'a dit avoir jeté une partie du courrier des lecteurs jugée peu intéressante.

On trouve également quelques enregistrements de l'émission de l'ORTF *Aquí Paris* sur le site de la Bibliothèque virtuelle Miguel de Cervantes⁸². Celle-ci a été créée en 2000 par la fondation du même nom. Institution qui mêle investissements publics (Université d'Alicante) et privés (Banque de Santander et fondation Botin), elle est présidée par l'écrivain Mario Vargas Llosa (Nobel de littérature en 2010), sous le double patronage honorifique de l'écrivain uruguayen Mario Benedetti (ami personnel d'Adelita et Julián) et le banquier Emilio Botin⁸³. Le projet initial, celui d'une bibliothèque numérique en accès libre et gratuit, qui rassemble les œuvres classiques en langue espagnole s'est étoffé au fil du temps en se dotant de portails spécialisés comme celui de l'exil. L'entreprise vise à donner de la visibilité à un large éventail de documents liés à l'exil et à la guerre civile espagnole. La diversité des approches possibles de l'exil est le reflet de la diversité des acteurs associés à ce portail, qui partagent ainsi, sur une plateforme ouverte, leurs ressources :

- la Fondation Pablo Iglesias qui est un des premiers lieux d'archives politiques créés par le Parti socialiste (PSOE) en 1977. Elle a vocation à rassembler des archives privées liées au mouvement ouvrier et socialiste (organisations, personnalités). Le partenariat avec la BMC lui permet de rendre accessible des journaux militants numérisés, introuvables par ailleurs⁸⁴.
- La bibliothèque de l'exil, créée en 2002 par la chercheuse Teresa Ferriz Roure et liée à des groupes de recherches interdisciplinaires sur l'exil (la REDER⁸⁵ et le GEXEL⁸⁶)

82 Voir en ligne : http://www.cervantesvirtual.com/portales/biblioteca_del_exilio/fonoteca/

83 Voir en ligne : <http://fundacion.cervantesvirtual.com/presentacion/>

84 Voir en ligne : http://www.cervantesvirtual.com/portales/fundacion_pablo_iglesias/catalogo_revistas/?autor=&paginaNavegacion=&paginaUsuario=1&numresult=10&vista=reducida&q=&orden=obra

85 *Red de Estudios y Difusión del Exilio Republicano* ou réseau d'études et de diffusion de l'exil républicain: créé en 1999, c'est un groupe interdisciplinaire et international d'enseignants et de chercheurs qui travaillent sur l'exil républicain espagnol. Il se veut « un espace d'échanges, d'information et un outil collaboratif et participatif ». Voir en ligne : <https://www.rediris.es/list/info/reder.html>

86 *Grupo de Estudios del Exilio Literario* ou groupe d'études de l'exil littéraire : été créé en 1993, il est lié au département de littérature de l'Université autonome de Barcelone. Il rassemble des enseignants

- Le Centre d'études des migrations et des exils (CEME⁸⁷) qui fait un travail de conservation, de classement et de numération de documents relatifs à ces thématiques, en partenariat avec d'autres institutions publiques et privées.
- Les archives de Carlos Esplà (Alicante, 1895- México, 1971)



Figure 18: Page d'accueil du portail de la BMC consacré à l'exil. Capture d'écran du 25-04-2019

D'autres archives peuvent encore compléter les fonds AJARAC (BV) et Ramírez/Del Campo (UA). Une recherche sur le portail PARES, projet du Ministère de l'éducation, de la culture et des sports destiné à la diffusion sur Internet du patrimoine historique documentaire espagnol conservé dans son réseau archivistique, permet très rapidement de localiser une fiche sur Julián Antonio Ramírez conservée au Centre documentaire de la Mémoire historique, dans le fonds du service de documentation de la présidence du Gouvernement à l'époque franquiste.

chercheurs. Voir en ligne : <http://www.gexel.es/presentacion.html>

87 Centre d'études des migrations et des exils créé en 2010 par convention entre l'UNED (université à distance d'Espagne) et la Banque de Santander.



Figure 19: Résultat de la recherche pour " Julián Antonio Ramírez" sur PARES. Capture d'écran du 25-04-2019

La fiche n'est pas directement accessible en ligne, mais elle est décrite selon la norme ISAD(G).

Les archives de l'AGE-PV, association mémorielle co-fondée par Julián Antonio Ramírez, sont conservées aux archives de Catalogne⁸⁸. S'y trouvent notamment les archives audiovisuelles en lien avec la participation de Julián Antonio Ramírez à la « caravane de la mémoire »⁸⁹. Odette Martinez-Maler a également filmé un entretien avec Julián Antonio Ramírez en octobre 2000 à Durango lors de la « caravane de la mémoire » en Cantabrie et au Pays Basque. Elle a déposé les rushes du film documentaire *Desmemoria*, coréalisé avec Isabelle Brémont à La Contemporaine à Nanterre, ex-bibliothèque de documentation internationale et contemporaine (BDIC).

Une visite aux archives de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) permettrait sans doute d'accéder aux dossiers de demande d'asile d'Adelita et Julián.

La dispersion des archives d'Adelita del Campo et de Julián Antonio Ramírez est représentative de l'état des fonds d'archives privées de la période 1936-1978, pour reprendre les bornes chronologiques du Centre de la Mémoire historique de Salamanque. La « balkanisation des archives » privées de l'exil républicain complique le travail des chercheurs qui ont besoin de guide des sources à jour pour s'y retrouver dans la forêt des lieux de conservation. Un autre danger potentiel est la multiplication des fondations

88 Archivo nacional de Catalunya, archivos AGE PV- Fondo Asociación Archivo Guerra y Exilio (AGE), ingreso 2740, ANC.

89 Martinez-Maler, Odette, Les "Caravanes de la mémoire". Effractions et discordances" dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°70, 2003. Espagne : la mémoire retrouvée (1975-2002) sous la direction de Robert Frank. p. 87-93. URL :https://www.persee.fr/doc/mat_0769-3206_2003_num_70_1_402457

privées qui vivent cependant grâce à des subventions publiques qui n'ont pas la même assurance de pérennité que des institutions publiques comme la Bibliothèque valencienne.

B. Mes missions

1. Décrire et indexer à l'heure du numérique

Ma première mission a consisté à saisir l'inventaire élaboré par Maribel Garcia Suria dans le logiciel Savex, en enrichissant la description archivistique et en construisant un index.

Le logiciel est assez rapide à prendre en main. Le profil de l'utilisateur délimite le périmètre de ses actions possibles. Le mien était assez large, car j'ai utilisé un compte de test de Maribel Garcia Suria qui permettait d'accéder à toutes les fonctionnalités des archivistes de la BV.

Les fonds d'archives présentés dans Savex sont en cours de transfert dans OPAC, la version en ligne de Savex. Il est à noter que la visibilité du catalogue numérique des archives valenciennes est faible : une recherche sur un moteur de recherche avec les mots suivants : *catalogo en linea archivos valencia* ne permet pas d'accéder directement au catalogue. Les premiers liens proposés égarent l'utilisateur vers des sites où il est question de catalogues en ligne, mais aucun lien n'est proposé. L'une des principales institutions archivistiques de la Communauté valencienne, les Archives du Royaume de Valence, ne propose même pas le lien sur leur page de présentation.

The screenshot shows the website 'ARCHIVO DEL REINO DE VALENCIA'. On the left, there is a sidebar with a menu under 'ÁREAS' containing 'Educación e Investigación', 'Cultura', and 'Deporte'. Below that, another menu for 'ARCHIVO DEL REINO DE VALENCIA' includes 'El Archivo', 'Fondos Documentales', 'Bibliografía General', 'Documentación profesional', and 'Enlaces de interés'. The main content area features a large image of an open book with a green cover. Below the image, there are two columns of links: 'El Archivo', 'Bibliografía General', and 'Enlaces de interés' on the left; 'Fondos Documentales' and 'Documentación profesional' on the right. At the bottom right, there is a 'CONTACTO' section with the following details: 'Dirección: Paseo de la Alameda, 22 - 46010 Valencia', 'Teléfono: 96 120 67 30', 'E-mail: arv@gva.es', 'Horario general: Lunes, miércoles, jueves y viernes de 9:00 a 14:00 h y martes de 9:00 a 18:00 h.', and 'Horario de verano (de 15 de mayo a 15 de octubre): Lunes a viernes: 9:00 a 14:00 h.'

Figure 20: Page d'accueil des Archives du Royaume de Valence. Capture d'écran du 10-10-2019

Il faut d'abord entrer sur le portail de la Généralité de Valence, trouver l'onglet où il est question des archives, puis la sous-rubrique « Savex » et enfin cliquer sur le lien « [Acceso al Catálogo público en línea](#) » pour pouvoir accéder au portail⁹⁰. Cette quête est assez longue et réservée à des initiés ; elle ne permet pas encore un accès facile et rapide aux instruments de recherche.

Toutefois, toutes les institutions publiques qui conservent des archives dans la communauté valencienne ne sont pas encore visibles sur Internet. Une arborescence présente le cadre de classement et nous permet d'avoir une vision d'ensemble des descriptions archivistiques disponibles en ligne. Certaines sont associées aux documents numérisés.

La saisie des données dans Savex est donc une étape préparatoire de la mise en ligne et l'on parle non pas de cadre de classement mais de « cadre de travail ». L'arborescence se déploie, du général au particulier, jusqu'au niveau le plus précis de description archivistique.

90 Voir en ligne : https://savex.gva.es/flora/jsp/index_opac_es.jsp



Figure 21: Cadre de travail des archives de la Généralité de Valence. Capture d'écran du 10-04-2019

Le formulaire de saisie pour la description archivistique est construit sur la norme ISAD-G dont on retrouve l'essentiel des champs⁹¹. Il permet de restituer la structure hiérarchique du fonds. Bien que le fonds soit de très petite taille, la description à la pièce, dans la majorité des cas, a été très chronophage. Très inhabituelle pour la description d'archives papier, cette précision est celle que permet maintenant les archives numériques. Ce travail m'a donc permis de réfléchir sur l'indexation numérique, les points d'accès normalisés et le vocabulaire contrôlé qui facilitent l'accès à l'information et le partage des connaissances.

J'ai donc exploré toutes les possibilités d'indexation proposées par le logiciel. Celui-ci propose d'indexer avec des descripteurs de matières (*materias*), de lieux (*topónimos*). Il distingue les descripteurs de noms de personnes (*onomásticos*) et les descripteurs d'institutions ou « entités » (*instituciones y entidades*). Les descripteurs de matières et de lieux se présentent sous forme d'une liste dépliant. Ces descripteurs ne peuvent être modifiés par les archivistes de la BV. Renseignement pris, il semble que seules les Archives du royaume de Valence peuvent enrichir ces listes d'autorité. Cette institution hybride relève à la fois de l'État espagnol et de la Généralité valencienne : elle compte des fonds très riches sur l'histoire médiévale et moderne de la région, mais très

91 Voir en annexe 6 un exemple de formulaire de description archivistique avec Savex.

éloignées des archives de l'exil espagnol. Cela pose un problème très concret : le petit nombre de descripteurs sur la période République/ guerre civile/ Franquisme et des toponymes très incomplets pour la France. Par exemple aucun descripteur n'existe pour l'instant dans la base de Savex pour nommer l'exil républicain ; on ne trouve rien non plus sur des événements qui se passent en dehors de l'Espagne et dans lesquels peuvent être impliqués des exilés. Julián Antonio Ramírez participe à la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale en France, comme de nombreux exilés républicains espagnols.

J'ai proposé une entrée « exil espagnol » au même niveau que « répression politique ».

Il est également possible de considérer l'exil comme un mot lié à la population et donc rattaché à la notion de migrant comme le fait le thésaurus de l'UNESCO⁹²

EuroVoc, le thésaurus multilingue de l'Union Européenne, l'exil renvoie à la notion de réfugié

politique, classé sous la rubrique « sécurité publique/politique »⁹³. Les descripteurs de lieux présentent également d'importantes lacunes, notamment en ce qui concerne la France où Adelita et Julián passent l'essentiel de leur vie, en se déplaçant très régulièrement du fait de leurs activités artistiques. Le thésaurus pour les noms de régions ne correspond pas à la réalité administrative actuelle de la France, le découpage ayant été modifié par la réforme territoriale de 2016. A un niveau inférieur, celui des départements, de nombreux départements manquent à l'appel et la situation s'aggrave encore lorsqu'on descend au niveau local. J'ai proposé une liste des toponymes manquants à partir des noms de lieux rencontrés dans le fonds AJARAC⁹⁴.

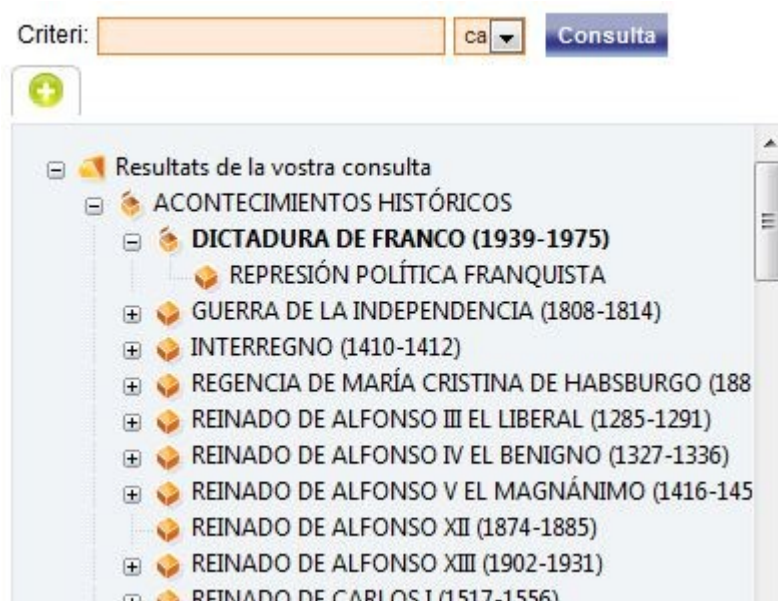


Figure 22: Arborescence chronologico-thématique, capture d'écran 10-11-2018

92 Voir en ligne : <http://vocabularies.unesco.org/thesaurus/concept10577>

93 Voir en ligne : <https://publications.europa.eu/fr/web/eu-vocabularies/controlled-vocabularies>

94 Voir en annexe 7 la liste.

Les entrées « *onomásticos* » et « *instituciones y entidades* » s'appuient sur la norme ISAAR-CPF mais on peut déplorer que tous les champs ne correspondent pas à la norme et que certaines entrées présentent des incohérences. Ce constat, fruit du travail mené avec le fonds AJARAC, a été présenté sous forme de note aux archivistes de la BV afin qu'ils l'utilisent lorsqu'ils échangent le service régional des archives. Je développerai ici le descripteur « *onomásticos* » qui recoupe en grande partie celui intitulé « *instituciones y entidades* »⁹⁵.

L'aire d'identification 1.1 de la norme ISAAR-CPF « type d'entité » qu'il est indispensable de compléter, doit permettre de préciser s'il s'agit d'une collectivité, d'une personne ou d'une famille. Or le champ le plus proche dans SAVEX est une liste à choix multiple en valencien assez obscure et incohérente, puisqu'elle propose les réponses suivantes :

- *Varia* (divers)
- *Autor* (auteur)
- *Arquitecte* (architecte)
- *Enginyer* (ingénieur)
- *Nom citat* (nom cité)

Sans doute créée dans un contexte particulier qui n'est pas renseigné, cette liste n'est absolument pas adaptée. Les termes « *varia* » ou « *nom citat* » sont très flous et les métiers proposés très restrictifs. Le relevé point par point des différences entre la norme ISAAR-CPF et les outils proposés par Savex et adaptés par les archivistes a surtout un intérêt pour le service des archives de Valence. Il atteste à l'échelle de la communauté des archivistes de Valence du besoin de construire ensemble des outils d'harmonisation, avec des degrés d'élaboration plus ou moins développés. Des listes d'autorités construites en commun et s'appuyant sur des référentiels déjà existants sont indispensables pour assurer la cohérence de l'indexation. Néanmoins, il s'avère que l'indexation est très peu utilisée par les archivistes de la Communauté valencienne : j'ai rencontré l'archiviste chef de services des Archives historiques de la Généralité, qui m'a fait état de l'immensité du travail d'archivage et du peu de moyens humains mis à disposition du service. Dans ces conditions, la description est minimale.

L'utilisation du logiciel avec des formulaires de recherche avancés pose d'importants problèmes d'accessibilité à l'information. Tout d'abord, il est à noter que seul un public averti manie aisément ce type de recherche, qui suppose connaître les modalités d'organisation des documents propres aux archives. D'autre part, ce type de formulaire n'a de sens que s'il s'appuie sur des référentiels d'indexation solidement établis et fiables. Il

95 Voir en annexe 8 les précisions détaillées en espagnol.

est souhaitable, à l'instar de ce que présente André Brochier dans un article sur les instruments de recherche et Internet publié en 2010 dans la Gazette des Archives :

de développer, parallèlement aux cadres de classement, des entrées dans les instruments de recherche mis en ligne « parlant » au plus grand nombre. ⁹⁶»

Il évoque ensuite l'expérience des Archives nationales d'outre-mer qui ont développé des points d'accès spécifiques : une base géographique, une base nominative et un vocabulaire maîtrisé⁹⁷. Ces bases sont composées de listes d'autorité, complétées de notices d'autorité qui fournissent des informations fiables et qui permettent de gérer les points d'accès aux documents d'archives.

J'ai expérimenté la réalisation de notices d'autorités (*onomásticos, instituciones y entidades*) en utilisant les répertoires de notices d'autorité de la Bibliothèque Nationale d'Espagne et de la Bibliothèque Nationale de France⁹⁸. Néanmoins, au vu des limites de l'outil informatique et du caractère isolé de ce travail, il a s'agit davantage d'un exercice pratique que d'un travail ayant une réelle utilité pour le service. Pour reprendre les propos d'André Brochier, il est certain que

la conception, le développement et la mise en œuvre de ces outils, demandant un investissement en temps/personne important, ne trouvent leur justification que si Internet est perçu comme un moyen innovant de nous faire (re)connaître par un public infiniment plus large que celui fréquentant nos salles de lecture⁹⁹.

L'enjeu donc bien celui de l'accessibilité à l'information.

2. Valoriser un fonds d'archives personnelles

Je suis avec beaucoup d'intérêt la manière dont les usages et les publics des archives évoluent avec le numérique. Plus que jamais la médiation apparaît comme une mission majeure de l'archiviste.

De nombreux articles de la profession, notamment ceux publiés dans *la Gazette des Archives*, présentent les enjeux et les modalités, à partir d'expérimentations dans des services d'archives de numérisation et de diffusion massive d'archives, de transcription, d'annotation et d'indexation collaboratives qui impliquent un changement de posture de

⁹⁶ Brochier, André, *Instruments de recherche et Internet : référentiels et métadonnées*, dans *La Gazette des archives*, n°220, 2010-4, p. 113-125.

www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2010_num_220_4_4745

⁹⁷ Voir en ligne les outils proposés par les ANOM :

<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr/Recherches/IREL.html>

⁹⁸ Voir en annexe 9 quelques exemples de notices d'autorités.

⁹⁹ Brochier, André, *op.cit.*

l'archiviste vis-à-vis des usagers. Edouard Bouyé, dans un article de 2012, résume ainsi ce changement qui s'inscrit selon lui dans la continuité de l'esprit des Lumières :

L'avènement du numérique, utilisé de manière privilégiée par notre profession pour rendre accessibles des millions de pages d'archives, permet aussi de donner un souffle nouveau aux entreprises collaboratives. La nouveauté réside dans l'ampleur des acteurs concernés et dans l'ampleur du travail qui est mis en commun. Il ne s'agit plus seulement, en effet, d'un cénacle limité de savants œuvrant à une entreprise érudite commune débouchant sur la publication, à un petit nombre d'exemplaires, de volumes imposants. L'archiviste qui anime le Web 2.0 doit se déprendre d'un modèle top-down, où l'utilisateur est tributaire de l'inventaire d'archives imprimé *sub specie aeternitatis* »

Avant de commencer mon stage, sans bien connaître les potentialités du fonds AJARAC et avec peu de connaissances juridiques en matière d'archives, j'imaginai pouvoir expérimenter ce type de pratiques collaboratives. La confrontation avec les documents et la réalité archivistique a eu raison de mon enthousiasme à jouer les archivistes 2.0 : si le fonds photographique de Julián et Adelita permet de documenter plusieurs pans de l'histoire de l'exil espagnol et en particulier la vie dans les camps d'internement du Sud-ouest et celle dans les Groupements de Travailleurs Étrangers (GTE), la découverte progressive du cadre juridique m'a fait perdre tout espoir de diffuser ces précieux documents et de les partager sur une plateforme collaborative.

Les archives d'Adelita del Campo et Julián Antonio Ramírez sont des archives privées, dans la mesure où elles n'entrent pas dans le périmètre des archives publiques. Tel qu'il est défini par le code du patrimoine (article 211-1) :

« Les archives sont l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité. ¹⁰⁰»

Cette définition en creux laisse un très large champ aux archives privées : les individus, les familles, les partis politiques, les entreprises, les associations, les églises produisent des archives privées. Les archives personnelles ne sont donc qu'une toute petite partie des archives privées.

L'intérêt de collecter et de conserver des archives privées au sein d'institutions publiques, principalement dans l'intérêt de la recherche historique, ne fait plus débat depuis

100 Bouyé, Édouard, « Le Web collaboratif dans les services d'archives publiques : un pari sur l'intelligence et la motivation des publics », dans *La Gazette des archives*, n°227, 2012-3. *Nouveaux usages, nouveaux usagers : quels contenus, quels services allons-nous offrir ?* p. 125-136. URL : https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2012_num_227_3_4974

longtemps. Elles complètent les archives publiques et permettent d'enrichir la compréhension du passé car elles reflètent la complexité des rapports sociaux.

Bien meuble, les archives privées sont propriété de leur possesseur. Concernant le fonds AJARAC, le propriétaire était le fils d'Adelita et Julián, qui a cédé ses droits à la BV au terme d'un contrat de donation, qui précise que les documents sont librement communicables à des fins de recherche. La communication de certains documents doit cependant être limitée : lorsqu'un document concerne la vie privée d'une personne, il faut compter 50 ans à compter de la date du document. C'est le cas d'une toute petite partie du fonds, les photographies et la correspondance qui datent du retour du couple en Espagne. Encore faut-il préciser qu'une partie des photographies ont été prises à l'occasion de cérémonies publiques comme l'hommage au poète Miguel Hernandez au cimetière d'Alicante.

Les photographies qui forment une partie importante et particulièrement riche du fonds AJARAC relèvent aussi pour certaines du droit d'auteur. En tant « qu'œuvres de l'esprit », elles sont soumises en France au droit d'auteur et aux droits voisins détaillés dans le code de la propriété intellectuelle (CPI). L'article L. 122-4 du CPI précise que

« toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque »¹⁰¹

Si certains des clichés ont été pris par Adelita et Julián eux-mêmes, les photographies artistiques sont probablement l'œuvre de photographes professionnels car il servait de support de promotion pour la troupe artistique formée par le couple Ramírez-Carreras. Cependant, les photographes n'ont pas toujours signé leur œuvre et tenter de les retrouver serait une tâche par trop fastidieuse et chronophage. Comme il faut attendre l'expiration des droits patrimoniaux, soit 70 ans après la mort de l'auteur, il est probable que ces photographies relèvent encore du droit d'auteur, une publication sans le consentement du photographe serait donc illicite.

Même si cette question du droit d'auteur avait été levée, restait entière celle du respect de la vie privée et le décalage qu'il existe entre les délais de communication et les délais de diffusion en ligne (100 à compter de la date du

101 Voir en ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006278911&cidTexte=LEGITEXT000006069414&dateTexte=19920703>

document) puis ceux de pratiques collaboratives sur ces documents (120 ans)¹⁰². Cependant, la législation espagnole ne prend pas en compte la différence entre communication et diffusion sur internet : le respect de la vie privée est levé 25 ans après la mort de la personne ou 50 ans après la date du document¹⁰³.

Une des seules exceptions à ce principe indiquée dans le code de la propriété intellectuelle est la diffusion dans le cadre d'une activité d'enseignement : il m'est vite apparu que c'est dans ce cadre familial que je devais d'abord envisager la valorisation du fonds AJARAC¹⁰⁴. L'atelier que j'ai construit et mené avec des élèves de lycée fera l'objet d'une présentation détaillée dans la dernière partie.

Je n'ai cependant pas complètement renoncé à améliorer la visibilité du fonds AJARAC sur la toile, une des missions qui m'avait été fixée par mon tuteur Miguel Carlos Muñoz. J'ai donc proposé de contribuer à Wikipedia pour enrichir ou créer les articles consacrés à Adelita del Campo, Julián Antonio Ramírez et à la bibliothèque valencienne. J'ai d'abord dressé un état des lieux de l'existant : seul apparaissait un article en espagnol sur Adelita. Julián Antonio Ramírez était cité (avec une erreur sur son prénom) dans un article sur un film où il a joué un second rôle. L'article sur la Bibliothèque valencienne en français était assez mal traduit et ne présentait pas la « section de l'exil ».

J'ai donc fait mes premiers pas dans la wikisphère en traduisant d'abord l'article sur Adelita del Campo du Wikipédia espagnol dans le Wikipédia français¹⁰⁵. J'ai ensuite rédigé un article en français sur Julián Antonio Ramírez, que j'ai traduit en espagnol. Débuter sur Wikipédia prend du temps, car il faut s'imprégner des principes wikipédiens et se faire la main en pratiquant d'abord des modifications d'articles existants. Cinq règles forment les piliers de cette encyclopédie libre et collaborative :

102 Délibération de la CNIL n°2012-113 du 12/04/2012.

103 Voir en annexe 10 le point par Miguel Carlos Muñoz Feliu sur les aspects légaux de la diffusion et accessibilité des archives (en espagnol)

104 Article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle. Voir en ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414&dateTexte=20081211&idArticle=LEGIARTI000006278917>

105 Voir en annexe 11 les articles créés sur Wikipédia France et Wikipédia Espagne.

- le principe encyclopédique, ce qui veut dire notamment que les informations données proviennent de références publiées et non de sources originales, ce qui est une limite à la valorisation d'informations issues des archives.
- la neutralité de point de vue
- la publication sous licence libre : autre difficulté, notamment pour la mise en ligne d'images qui illustrent les articles. J'ai dû demander à Carlos Ramírez Carreras de me confier des photographies de ses parents dans le but d'une publication sur Wikipédia, ce qu'il a accepté sans problème. Mais il n'était pas possible d'utiliser les documents conservés par la BV.
- un projet collaboratif qui suit les règles de savoir-vivre.
- le fait de ne pas avoir d'autres règles fixes.

Chaque communauté wikipédienne nationale a ses règles propres et cela n'a pas été facile de passer d'un fonctionnement à l'autre, malgré les similitudes, mais ce fut une expérience intéressante.

Lors d'un premier bilan fait en novembre 2018 à Miguel Carlos Feliu, j'avais signalé le faible référencement de la BV comme lieu de conservation des archives de l'exil valencien. Par exemple, lors d'une recherche sur Google le 1^{er} novembre 2018 avec les mots « *exilio valenciano* », la première mention de la BV apparaît seulement en page 2 et de manière indirecte puisqu'il est s'agit d'un article qui mentionne le travail de la BV sur les archives de l'exil valencien¹⁰⁶ et la première mention directe apparaît en page 3 à travers un lien vers un pdf¹⁰⁷

A peine mis en ligne, les articles sur Wikipédia sur Julián Antonio Ramírez et Adelita del Campo figurent déjà dans les trois premiers liens proposés par Google, bien avant l'inventaire de la BV. Il s'agit d'un défi majeur pour l'accessibilité de l'information : entretenir les liens sur Wikipédia qui permettent à l'utilisateur d'accéder aux fonds de la BV. A côté de cette approche grand public, la recherche sur le logiciel SAVEX/OPAC acheté par la Communauté valencienne pour les

106 https://cadenaser.com/emisora/2016/03/21/radio_valencia/1458551567_444068.html

107 http://bv.gva.es/documentos/exili_spi.pdf

archives est réservé à des initiés capables de se repérer dans la structure hiérarchique d'un fonds d'archives.

Je reviendrai dans la dernière partie sur l'intérêt pour les archivistes d'investir l'encyclopédie en ligne, gage d'une visibilité des documents qu'ils conservent.

3. Coopérer avec d'autres institutions

L'amélioration de la visibilité du fonds AJARAC, et plus largement des archives de l'exil républicain valencien conservé à la Bibliothèque valencienne passe notamment par la coopération avec d'autres institutions, à différentes échelles.

J'ai évoqué précédemment la bibliothèque de l'Université d'Alicante qui a mis en place un portail sur la radio antifranquiste¹⁰⁸. Le portail fonctionne actuellement au ralenti, du fait de la suspension des subventions qui avaient été obtenues au moment du lancement du projet en 2011. Le chercheur en histoire Francisco Rojas initialement associé au projet n'a pu prolonger sa mission. Les bibliothécaires en poste, qui assurent bien d'autres missions, Enrique García-Rico et José-María García-Avilés, sont toutefois prêts à s'investir s'il trouve des soutiens en Espagne et en France.

Autre piste à explorer, le partenariat avec la Bibliothèque virtuelle Miguel de Cervantès. La Bibliothèque valencienne est déjà présente sur la BMC avec 1262 documents accessibles sur le portail. Mais il s'agit uniquement de documents numérisés et mis en ligne par BIBALDI, les archives de l'exil en sont pour le moment absentes, y compris celles qui ont fait l'objet d'un programme de numérisation comme les archives de Guillermina Mendrano et Rafael Supervia. Aucune mention n'est faite de la Bibliothèque valencienne dans la page de la BMC qui recense les « liens intéressants sur l'exil »¹⁰⁹. J'ai utilisé le mail de contact pour signaler cet oubli et demander dans quelles conditions des archives numérisées par la BV pouvait être visibles au sein de la BMC.

Les archives de la section de l'exil républicain valencien n'apparaissent pas encore sur PARES, le portail des Archives espagnoles développé par le ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sports avec pour objectif de rendre accessible à tous les documents numérisés de tous les dépôts d'archives espagnols, qu'il soit privé ou public. J'ai également envoyé un message à l'adresse mail indiqué pour prendre des informations sur les conditions à remplir pour intégrer PARES.

108 Voir en ligne <https://devuelvemelavoz.ua.es/>

109 <http://www.cervantesvirtual.com/portales/exilio/enlaces/>

III. L'archiviste médiateur

A. La médiation culturelle, une mission à part entière

Le périmètre des actions culturelles qui peuvent entrer dans le champ des missions de l'archiviste s'étend encore avec la révolution du numérique. Gardien de documents originaux et authentiques, il joue un rôle fondamental dans leur accessibilité et leur circulation.

1. La relation avec les chercheurs

Traditionnellement, l'archiviste et l'historien travaillent ensemble : l'un fournit à l'autre les sources primaires dont il a besoin, il lui permet de se repérer dans les masses disponibles grâce à divers instruments de recherche. Jusqu'à une époque récente, leur formation intellectuelle était semblable et comme le rappelle Yann Potin,

Ce sont deux professions spécialistes du passé, ou qui prétendent l'être, mais tandis que les archivistes conservent et transmettent sans interpréter, les historiens interprètent, sans être à l'origine du tri des informations »¹¹⁰.

La collaboration entre les chercheurs en sciences humaines et les archivistes n'a pas de raison d'être remise en cause : journées d'études, colloques ou expositions se poursuivront, en étroite collaboration avec des institutions culturelles qui conservent des archives.

Mon travail sur le fonds AJARAC m'amène ainsi à coordonner avec Odette Martinez-Maler Manuel Aznar Soler le prochain numéro de la revue du Centre d'études et recherche sur les migrations ibériques (CERMI) qui sera consacré aux liens entre l'exil espagnol, le théâtre et la Résistance¹¹¹.

2. La médiation avec des publics scolaires

Comme le rappelle le rapport 2016 du SIAF sur les activités éducatives dans les services d'archives, les premières expérimentations et la généralisation en France de services éducatifs au sein du réseau des Archives départementales date de l'après Seconde Guerre mondiale :

110 Diatkine, Anne, « L'archiviste procède comme un archiviste », entretien avec Yann Potin pour Libération le 14/07/2010. URL : https://next.liberation.fr/culture/2010/07/14/l-archiviste-procede-comme-l-alchimiste_665982

111 <http://cermi.fr/>

« Dans la circulaire du 5 novembre 1951, destinée à promouvoir l'implantation du dispositif sur l'ensemble du territoire, Charles Braibant, alors directeur des Archives de France, indiquait que l'objectif était « de mettre les élèves des différents ordres d'enseignement en contact avec les documents d'histoire au moyen de visites commentées » ; ce même texte précisait la nécessité, pour déployer cette démarche dont la portée est avant tout pédagogique, de la présence d'un ou plusieurs enseignants, mis à disposition par le ministère de l'Éducation nationale. »¹¹²

J'ai moi-même été professeure-relais pendant trois ans aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis ; mes missions, qui relevaient de la Délégation académique à l'action artistique et culturelle, étaient de construire des ateliers pédagogiques à partir de documents d'archives, en cohérence avec les programmes du Secondaire, de faire des dossiers pédagogiques disponibles en ligne et de participer à l'offre de formation des personnels de l'Éducation Nationale¹¹³.

En Espagne, l'existence de services éducatifs est plus aléatoire. Il y a à la Bibliothèque valencienne un service culturel très actif qui propose de nombreuses activités : conférences, expositions, colloques, ateliers pour tous types de publics. Les publics scolaires de la Communauté valencienne sont accueillis gratuitement mais les animateurs de ces ateliers sont des intervenants extérieurs qui vendent leur prestation à la BV, sans lien direct avec le monde de l'éducation. L'offre culturelle est construite selon un calendrier annuel, en phase avec les grandes expositions montées à la BV. Des ateliers pour des groupes, pas nécessairement scolaires, sont proposés avec une approche différente chaque mois¹¹⁴. Très axées sur la bibliothèque, ces activités prennent peu en compte les archives conservées à la BV, même si celles-ci servent de ressources pour les expositions montées dans l'ancienne salle capitulaire, comme la très belle exposition sur le fonds photographique sur Valence inaugurée pendant mon stage¹¹⁵.

112 Rapport, *Les activités éducatives dans les services d'archives*, Service Interministériel des Archives, Paris, 2016. URL : https://francearchives.fr/file/e951142fc29a4171a028fb9fc938d35dddecec2fstatic_9373.pdf

113 https://archives.seinesaintdenis.fr/pages/dl?f=customer_2%2Fblog%2F1a_petite_espagne_html.pdf

114 La [programmation des ateliers 2018-2019](#) :

- Le récit : Frankenstein, beaucoup plus qu'un monstre (octobre)
- La Poésie et le journalisme ; Vicent A. Estellès (novembre)
- La photographie : Les techniques de base (décembre)
- La bande-dessinée : du fanzina auto-édité à la BD professionnelle (janvier)
- Lecture numérique : introduction au livre électronique (février)
- Le Théâtre : la Bibliothèque valencienne en scène (mars)
- La bibliothéconomie : le mystère des Lettres (avril et mai)

115 Voir http://www.viuvalencia.com/articulo/exposicion_biblioteca_valenciana_fotografia/540063540

Ma proposition d'atelier pédagogique fondé sur des archives a surpris et séduit mes collègues, qui m'ont dit que ce n'était pas une pratique répandue en Espagne, que ce soit dans les services d'archives ou dans les cours d'histoire.

La collaboration entre établissements culturels et établissements d'enseignement, au fondement des services éducatifs en France, pourrait être également développée au sein de la Communauté valencienne puisque l'éducation, la culture et le patrimoine sont des compétences régionales. Cela nécessite de construire un réseau où le rôle de chaque institution est clarifié. En France,

« l'Éducation nationale accorde le détachement, pour quelques heures hebdomadaires, d'un ou de plusieurs enseignants afin d'y exercer les missions que la circulaire du 30 mars 2010 a définies¹¹⁶. L'institution culturelle prend à sa charge les coûts de fonctionnement, notamment ceux relatifs à la création et à la diffusion des produits pédagogiques ; elle met à disposition les locaux et satisfait aux besoins matériels ; elle fournit des moyens humains pour seconder l'enseignant dans l'accueil des classes et la conception/réalisation des outils pédagogiques ; elle assure la promotion de l'offre ainsi que la diffusion de la production auprès du public scolaire. »¹¹⁷

Ce modèle éprouvé depuis plus de 60 ans en France pourrait dynamiser les services d'archives de la Communauté valencienne, tout en répondant aux objectifs affichés par la Généralité en matière d'éducation :

« Une éducation universelle, démocratique, ouverte et participative, critique et créative, proche et enracinée dans son contexte. Une éducation de qualité pour toutes et tous »¹¹⁸

3. L'extension du domaine de l'archiviste

Les nouveaux usages des archives ont besoin d'être accompagnés et ils entraînent une extension du domaine de l'archiviste et de nouvelles dimensions de son métier.

Pour reprendre le titre d'une intervention de Sonia Dollinger au dernier Forum de l'Association des Archivistes de France à Saint Etienne en avril dernier, serions-nous passés de l'archiviste « gardien du secret » à l'archiviste « communicant » ? Le formidable potentiel de partage de la connaissance amène nécessairement les archivistes à se questionner sur leurs pratiques d'internautes dans la sphère professionnelle :

116 Circulaire du 15 avril 2010 sur les « missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles ». URL : <https://www.education.gouv.fr/cid51095/mene1006823c.html>

117 Rapport SIAF 2016, *op.cit.*

118 Traduction de l'espagnol : « una educación universal, democrática, abierta y participativa, crítica y creativa, próxima y arraigada al entorno. Una educación de calidad para todas y todos », voir en ligne : <http://www.ceice.gva.es/es/web/educacion>

veille documentaire ? Animation de réseaux sociaux ? Contribution sur Wikipédia ? Organisation de pratiques collaboratives autour des archives ? Les possibilités de valorisation, au-delà des publics scientifiques et scolaires, sont foisonnantes et un simple tour d'horizon des pratiques de médiation dans les services d'archives en France, à différentes échelles, atteste d'une visibilité croissante des archives et des archivistes.

Les institutions archivistiques espagnoles se sont dans l'ensemble dotées de site internet qui présente l'état de leur fonds, voire donne accès aux inventaires comme c'est le cas de la BV ; certaines ont même investi Twitter. En revanche, les pratiques collaboratives sont balbutiantes ; elles sont d'abord nées dans le monde des bibliothèques. La Bibliothèque Nationale Espagnole (BNE) vient de lancer une plateforme collaborative où il est possible de contribuer à l'enrichissement des informations sur des documents numérisés de la BNE. Les pratiques possibles de « *crowdsourcing* » (littéralement : « référencement par la foule ») sont l'indexation, folksonomie ou tagage, l'annotation, la géolocalisation et la transcription de textes et documents audios. Pour constituer une communauté de collaborateurs et dynamiser le travail collectif, huit projets précis ont été ciblés et présentés au public¹¹⁹ :

- *Candilejas* : projet de transcription et d'identification de compagnies théâtrales et d'œuvres sur des affiches de théâtre du XIXe siècle.
- *Jean Laurent était ici...et il nous a vus* : localisation et géoréférencement de photographies réalisées par Jean Laurent, grande figure de l'histoire de la photographie du XIXe siècle en Espagne.
- *Non identifié*, pour identifier les gens et découvrir les histoires qui se trouvent dans nos albums de photos de la guerre civile espagnole.
- *A mon éminent ami...* : transcription des dédicaces sur des cartes postales et des photographies.
- *Qui est qui ?*: identification des portraits contenus dans une œuvre sur l'Assemblée constituante de 1869.
- *A quoi ça ressemble ?* : enrichir les enregistrements du catalogue de la BNE sur les groupes musicaux : identification du genre musical.

Deux-cents personnes se sont déjà inscrites sur la plateforme de la BNE et 20 d'entre elles dépassent les 40 contributions.

Les contributions sur Wikipedia relèvent en général d'initiatives individuelles, comme c'est le cas à la Bibliothèque valencienne où au moins deux membres du personnel,

119 <https://comunidad.bne.es/proyectos/categorias/destacados/>

convaincus de l'intérêt de Wikipédia pour faire connaître la bibliothèque, m'ont dit contribuer régulièrement. Les contributions que j'ai faites ont été envisagées comme une mission dans le cadre de mon stage mais cela reste une exception. Pourtant Wikipédia est le cinquième site le plus consulté du monde et un point d'entrée incontournable pour les connaissances, en évolution perpétuelle. On pourrait donc envisager que la fiche de poste d'un archiviste englobe des tâches de veille et de mise à jour de la visibilité des ressources de son institution. Par ailleurs, les archivistes et les wikimédiens ont des préoccupations communes : la description des données, l'indexation, le catalogage, les notices d'autorités...

Wikipédia étant par principe une entreprise collective, il est possible d'organiser au sein d'une bibliothèque ou d'un service d'archives une journée d'*édit-a-thon* dédiée à un thème que l'on enrichit à plusieurs comme cela a été pratiqué aux Archives départementales de l'Hérault¹²⁰. Ce type d'événement à l'avantage d'allier les pratiques numériques et collaboratives, le partage des connaissances et la rencontre avec les usagers puisque la journée est organisée sur site, dans une ambiance conviviale. L'archiviste et le bibliothécaire préparent en amont la documentation nécessaire aux contributeurs et ils peuvent se faire aider pour l'animation de la journée d'un bénévole de la communauté wikipédienne de sa région.

Les outils numériques ne sont pas seuls responsables de la plasticité du métier d'archiviste. Le regard sur les archives a changé, dans un mouvement global de patrimonialisation propre à nos sociétés occidentales. Le développement des pratiques artistiques utilisant les archives comme matériaux s'inscrit dans cette évolution. Les lieux d'archives ont plus tardivement que d'autres institutions culturelles accueilli des artistes en résidence. Lorsque j'étais professeure-relais aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, j'ai proposé un stage « ouverture culturelle » pour le plan académique de formation de l'Académie de Créteil sur les relations entre les arts et les archives, intitulé « Ar(t)chives ». Ce stage a été co-construit en 2012 avec les Archives Nationales, les archives départementales du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis. Nous avons alors exploré avec des enseignants stagiaires de toutes disciplines, de nombreuses pistes d'utilisation artistique des archives.

Jacqueline Ursch, alors directrice des Archives départementales des Bouches-du-Rhône, était alors pionnière dans ces usages de l'archive, mis à l'honneur par des artistes tel que Christian Boltanski.

120 <http://pierresvives.herault.fr/evenement/editathon>

B. Radio Exilio

1. Le choix du dispositif

Dans une intervention à la BNF sur le travail de médiation aux Archives Départementales de la Seine-Saint-Denis, Sylvie Zaidman évoque deux écueils dans l'utilisation de documents originaux : la fiction et l'émotion¹²¹. L'archiviste considère que

“lorsque la matière documentaire nous laisse des pans obscurs, notre travail est de les dire et de les expliquer, quitte à susciter la déception chez nos jeunes interlocuteurs”

et elle qualifie le recours à l'émotion de “ficelle pour captiver l'auditoire”, assurant que celle-ci

“ne permet pas au discours historique de s'installer, et ne fixe dans la mémoire que des impressions, agréables ou désagréables. Elle crée une empreinte psychologique.”¹²²

La fiction et l'émotion ont pourtant fait partie de ma « boîte à outils » d'enseignante et d'archiviste pour construire un atelier pédagogique à partir des archives personnelles d'Adelita del Campo et de Julián Antonio RamírezRamírez, au même titre que la rigueur et la méthode historique de critique des sources. Les archives personnelles, quelquefois intimes, sont aussi pour les élèves des objets transitionnels vers l'histoire, et il malaisé d'occulter l'émotion qu'elles peuvent provoquer :

L'objectivité de l'histoire réside dans la possibilité pour son système d'intelligibilité d'introduire ce qui vient dérégler sa linéarité, ses approches moyennes, en somme quelque chose de sa sérénité. Un récit historique qui porte du sens pour aujourd'hui et de la vérité est un récit capable d'assumer l'effraction des douleurs évoquées. En ce cas, l'émotion n'est pas un handicap pour la recherche si l'on accepte de se servir d'elle comme d'un outil de reconnaissance. L'émotion n'est pas un enduit mièvre qui affadit l'objet qu'elle recouvre, c'est en fait une stupeur de l'intelligence qui elle aussi se travaille et s'ordonne »¹²³.

Mon expérience professionnelle comme enseignante d'histoire et comme professeure-relais aux Archives Départementales de la Seine-Saint-Denis m'a permise de sélectionner au fur et à mesure du catalogage numérique les documents que les élèves seraient en mesure d'interpréter avec un appareillage adéquat. Les documents retenus

121 <http://classes.bnf.fr/rendezvous/actes/9/Zaidman.pdf>

122 Zaidman, Sylvie, “le travail de médiation aux Archives Départementales de la Seine-Saint-Denis”; Colloque “Chemin d'accès” : quelle(s) médiation(s) pour l'histoire ?, BNF, décembre 2011. URL : <https://archivesfmsh.hypotheses.org/1297>

123 Farge, Arlette, *Des lieux pour l'histoire*, Paris, Seuil, Collection « La Librairie du XXIe siècle », 1997.

devaient à la fois livrer des éléments biographiques sur Adelita de Campo et Julián Antonio Ramírez et des informations historiques sur la longue période du XXe siècle qu'ils ont traversée. Les documents ne parlant pas seuls, les élèves doivent disposer de connaissances de base sur la guerre civile espagnole et ses conséquences et sur la Seconde Guerre mondiale. Mais les archives retenues permettent de questionner les élèves, voire de donner lieu à des interprétations différentes, afin de stimuler leur curiosité, gage d'implication dans le dispositif.

L'atelier a pour objectif, à partir d'une sélection de documents d'archives, de raconter la vie de Julián Antonio Ramírez et Adelita del Campo. Le récit doit être écrit et dit à la manière d'une émission radiophonique, selon une forme choisie par le groupe d'élèves (billet, chronique, interview, reportage...). Les seules contraintes sont les limites du temps imparti à l'exercice et le respect des documents et du contexte historique. Les dossiers étant composés de documents différents, le portrait dressé par les élèves du couple d'exilés espagnols permet de mettre en valeur différentes facettes de leur vie : l'emprisonnement dans les camps d'internement, la participation à la Résistance, le journalisme radio et la militance sur la mémoire de la guerre civile et de l'exil républicain.

Les documents ont été répartis en quatre dossiers de 5 ou 6 documents chacun, le découpage correspondant aux différentes séquences du parcours d'Adelita et Julián¹²⁴ :

- **Dossier 1- Espagne-France, l'exil républicain.** Les documents originaux qui composent ce premier dossier couvrent la période 1938-1940 : à la fin de la guerre civile, Julián et Adelita prennent chacun le chemin de l'exil et se retrouvent dans les camps d'internement du Sud de la France.
- **Dossier 2- Pendant la Seconde Guerre mondiale, entre théâtre et Résistance.** L'un des corpus documentaires les plus intéressants des archives d'Adelita et Julián est l'ensemble de documents liés à leur activité théâtrale pendant la Seconde Guerre mondiale dans le Centre de la France et en Auvergne : y sont conservé un grand nombre de photos de scène et de programmes de spectacle. L'historienne Mar Bresson y a consacré un mémoire de master intitulé « l'art comme résistance » qui montre combien engagements culturel et politique se rejoignent pour Adelita et Julián¹²⁵.

124 Voir en annexe 12 le dossier pédagogique enseignant « *Radio exilio* »

125 Arregui Oto Bresson, María del Mar, *L'art comme résistance. Julián Antonio Ramírez et Adelita del Campo*, Mémoire de master de l'Université Paul Valéry de Montpellier, spécialité Études hispanophones, 2016.

- **Dossier 3- Journalistes à l'ORTF.** Après la Seconde Guerre mondiale, Adelita et Julián s'installent à Paris dans un hôtel meublé du 17^e arrondissement. Ils multiplient les métiers "alimentaires" pour survivre tout en essayant de poursuivre leur carrière artistique. Mais ils seront surtout pendant plus de vingt ans des *locutores*¹²⁶ de l'émission en langue espagnole de la radio d'État française, l'O.R.T.F. Ils y réalisent de nombreux sujets et leur voix devient familière au sein de l'immigration espagnole en France. Également diffusée en Espagne, *Aquí París* où elle est connue comme *Radio Paris*, le programme nourrit les opposants au franquisme d'informations démocratiques et de reportages sur des figures intellectuelles de l'exil.
- **Dossier 4- Le retour en Espagne.** Lorsque Adelita et Julián passent en 1939 la frontière espagnole à 23 ans, chassés par la victoire de Franco en Espagne, ils n'imaginent pas un instant que leur exil durera jusqu'à leur retraite. Comme beaucoup d'espagnols exilés, ils sont prêts à revenir dans leur patrie, attachement qu'ils cultivent en France en diffusant la culture espagnole. Le désir de retour, associé à la fin de la dictature, explique également la militance du couple espagnol. Ce dossier consacré aux relations avec l'Espagne, jusqu'à l'installation à Muchamiel (Alicante) en 1978 et le travail militant de mémoire des combattants républicains et des exilés entrepris par le couple Ramírez-Carreras a été sans surprise le plus difficile à comprendre par les élèves.

Les archives sont essentiellement celles du fonds AJARAC de la Bibliothèque valencienne. Elles sont complétées par des documents de la bibliothèque de l'université de Alicante, qui conserve une partie des archives d'Adelita del Campo et Julián Antonio Ramírez.

2. Le public visé

Le caractère transfrontalier du fonds AJARAC m'a donné l'idée de construire un atelier en direction des élèves de Bachibac. Le bachibac permet la délivrance simultanée du baccalauréat français et du bachillerato espagnol. Ce diplôme est préparé dans les lycées à section binationale français / espagnol "bachibac". Les élèves qui l'obtiennent peuvent accéder à l'enseignement supérieur français et à l'enseignement supérieur espagnol. Le programme de Première tout comme celui de Terminale permet d'envisager la réalisation de *Radio Exilio*. Le programme de Première s'y prête particulièrement, puisqu'une partie

126 « Animateurs »

de l'année est consacrée à la Guerre civile, à l'Espagne dans la Seconde Guerre mondiale et aux mémoires de la guerre.

Le lycée Delacroix de Maisons-Alfort (Val-de-Marne) organise chaque année un échange avec le lycée Luis Vives de Valence pour les élèves de Première Bachibac. L'atelier *Radio Exilio* a été construit avec une enseignante d'espagnol, Catherine Deschamps, qui a amené ses élèves à la Bibliothèque valencienne pour une visite du lieu et 2h30 d'atelier.

Jusqu'à l'an dernier, la Communauté valencienne était la seule d'Espagne à ne pas avoir implanté de section Bachibac jusqu'à maintenant. Mais depuis la rentrée 2018, deux lycées expérimentent le dispositif ¹²⁷. Nous n'avons malheureusement pas eu le temps de leur proposer l'animation d'un atelier à la Bibliothèque valencienne, mais des contacts ont été pris pour que les enseignants puissent s'emparer de l'atelier avec leurs élèves.

3. La mise en œuvre de l'atelier

L'enseignante avait pris connaissance du dossier pédagogique, ce qui lui a permis de co-animer la séance. Elle pouvait en effet guider les élèves dans leurs interrogations et leurs hypothèses. Les élèves ont été répartis en groupe sur la base du volontariat. Le travail en équipe est très important pour la qualité des apprentissages car les élèves peuvent confronter leurs idées pour aboutir à une production commune.

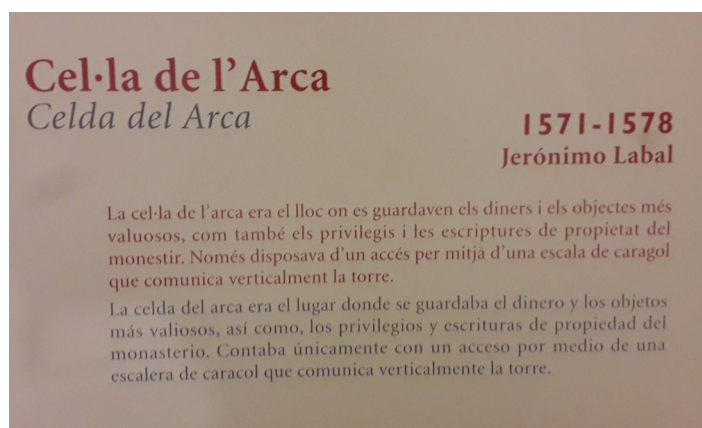


Figure 23: Cartel de la salle où s'est déroulé l'atelier Radio Exilio à la BV.

Après une visite rapide du site de la bibliothèque, ancien monastère hiéronymite, j'ai accueilli le groupe dans la « salle de l'arche », un grande pièce au-dessus de l'ancienne cellule de l'abbé qui était autrefois uniquement accessible par un escalier en colimaçon et qui contenaient justement les documents d'archives du

monastère. La salle est aujourd'hui aménagée en salle de réunion à laquelle il a fallu s'adapter pour organiser le travail de groupe.

¹²⁷ Il s'agit du lycée Broch y Llop de Castellón et du lycée Ausiàs March de Manises <http://www.ceice.gva.es/es/web/ordenacion-academica/batxibac>

L'atelier a débuté par un échange d'une quinzaine de minutes sur les archives. Chaque élève s'est exprimé sur une définition du mot « archives » et la mise en commun a permis de dégager les différentes dimensions des archives.



Figure 24: Atelier "Radio Exilio" du 17 décembre 2018. Photo Catherine Deschamps

Les élèves se sont ensuite répartis en quatre groupes et chaque groupe a découvert la boîte contenant les copies des archives sélectionnées pour chaque dossier ¹²⁸. Chaque dossier est accompagné d'un tableau chronologique comparatif couvrant sommairement le XXe siècle.

Pendant une heure et demie, les élèves ont découvert les documents, les ont identifiés et ils en ont tiré des informations pour construire les biographies d'Adelita et Julián. Catherine Deschamps, Manuel Villar et moi avons circulé d'un groupe à l'autre pour évaluer leur avancée, poser des questions, écouter leurs hypothèses et leur suggérer des pistes quand il y avait une situation de blocage. La connaissance se construit par tâtonnements et à partir de questionnements, où l'enseignante et l'archiviste jouent le rôle de guide.

Au bout d'une heure, il était temps d'encourager les élèves à imaginer le dispositif radiophonique qu'ils souhaitaient mettre en œuvre pour rendre compte de leur enquête. L'enregistrement s'est fait sur le téléphone portable d'un des élèves du groupe. Les élèves

128 Voir en annexe 13 un exemple de dossier élève de « *Radio Exilio* »

étant en Bachibac, la restitution a été faite en espagnol, ce qui augmente la difficulté de l'exercice mais lui donne aussi une dimension de défi encore plus stimulante.

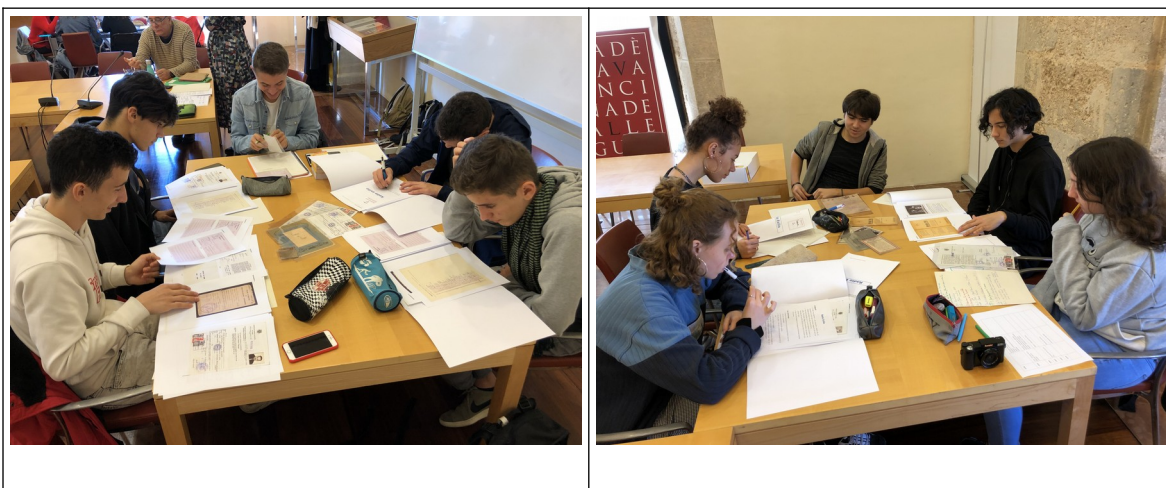


Figure 25: Les quatre groupes au travail. Photo : Catherine Deschamps

La mise en commun a consisté en l'écoute collective des quatre émissions, qui permettent de mettre en lumière des convergences et des différences d'interprétation¹²⁹. La synthèse a été faite à partir de l'élaboration collective de la chronologie des événements marquants de la vie d'Adelita del Campo et de Julián Antonio Ramírez.

L'atelier a été un succès, les élèves ont apprécié d'être confrontés à des sources primaires de l'histoire et de faire une histoire incarnée, à partir de parcours individuels d'exilés républicains. Au cours de l'atelier, une élève a exprimé sa vive émotion car elle a fait le lien entre le parcours d'Adelita et Julián et celui de son arrière-grand-père, comme eux réfugié espagnol en France à l'issue de la guerre civile. Ce travail a par ailleurs pu être

¹²⁹ Les productions des élèves sont stockées sur un drive et peuvent être écoutées [ici](#). Une autorisation d'utilisation du son et de l'image a été signée par les parents des élèves.

réinvesti dans le cadre des Travaux Pratiques Personnalisés, où plusieurs élèves du groupe ont choisi de travailler sur l'exil républicain.

Cette atelier est aussi le fruit d'une expérience de terrain en tant qu'enseignante au collège, où j'ai régulièrement travaillé avec des sources originales de l'histoire qui mettent les élèves dans la situation d'un d'apprenti-historien¹³⁰. Ce type d'exercice suppose une collaboration étroite entre les enseignants et les archivistes.

4. La mutualisation entre archivistes

La tenue en avril dernier du forum des archivistes organisé par l'Association des Archivistes de France sur le thème « Archives et transparence » m'a paru une bonne occasion pour partager mon expérience sur la valorisation d'archives personnelles. J'ai donc proposé de présenter un poster, support visuel qui sert de base à des échanges informels pendant les temps de pause du forum¹³¹.

J'ai assisté à des conférences de très grande qualité qui faisaient écho à mon sujet de master, que ce soit sur les questions liées à l'accès et à la diffusion des archives, sur le droit des archives privées ou sur la mémoire des conflits¹³². J'ai aussi pu apprécié à cette occasion la vitalité de la réflexion et des échanges entre archivistes, ce qui me plaît beaucoup dans la perspective d'intégrer ce réseau professionnel.

C. Archiviste, un métier au service de la démocratie

1. Les archives, « véhicules de la mémoire »

Le rôle central que jouent les archives et donc les archivistes dans la préservation de la « mémoire collective » des nations, des institutions, des peuples ou des mouvements, mémoire collective entendue comme un ensemble de représentations du passé partagées par un groupe, quelle que soit son échelle (la famille, le groupe politique ou religieux, la nation...) n'est pas à démontrer. Dans son ouvrage pionnier de 1925, Maurice Halbwachs récuse l'idée d'une mémoire collective qui serait la somme des mémoires individuelles, il montre au contraire que la mémoire de chacun s'élabore dans des cadres sociaux porteurs d'une mémoire collective¹³³.

130 Voir en ligne le scénario pédagogique « Poilus gervaisiens, l'enquête » : <http://hgc.ac-creteil.fr/gervaisiens-morts-pour-la-france-l-enquete>

131 Voir en annexe 14 la proposition de poster « Entre deux versants : valoriser les archives personnelles d'exilés républicains espagnols » et réalisation graphique en format A4.

132 Le programme détaillé de l'événement : <https://forum.archivistes.org/>.

133 Halbwachs, Maurice, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1949.

Le terme de « mémoire historique » a été utilisé à plusieurs reprises au cours de ce mémoire sans être questionné, car il s'agit du vocabulaire utilisé par l'État espagnol dans sa politique publique de « récupération de la mémoire historique ». En décembre 2006, l'historien valencien Pedro Ruiz Torres soulignait le succès de l'expression "mémoire historique" en notant qu'une recherche sur Google faisait apparaître 1.400.000 occurrences. Le succès ne se dément pas puisque la *memoria historica* apparaît aujourd'hui dans environ 7.560.000 pages. Ce vocabulaire mérite cependant qu'on s'y arrête un instant, pour tenter d'éclaircir le trouble que provoque cette association de mots. En effet, une longue pratique de l'histoire me faisait considérer qu'ils appartiennent à des logiques très différentes, voire irréconciliables.

« Récupérer » veut dire reprendre, retrouver, recouvrer quelque chose que l'on aurait perdu, ou qui aurait été caché. En français, le mot « récupérer » a une autre connotation qu'il n'a pas en espagnol, celui d'une manipulation à des fins politiques. L'idée que l'on puisse « récupérer une mémoire » conforte l'idée selon laquelle la mémoire serait un trésor, un objet, trace du passé, que l'on pourrait cacher ou faire ressurgir. Les archives d'Adelita et Julián, de par leur existence même et par les usages que leurs producteurs en ont fait de leur vivant, nous montrent que la reconnaissance suppose que la mémoire soit socialisée, que le processus de remémoration se construit dans des échanges. Les exilés espagnols en France n'ont pas traversé sans changer cette longue période de silence et de mensonge qui caractérise la dictature franquiste. Souvent engagés dans la Résistance comme c'est le cas de Julián et Adelita, le mythe résistant qui se forge en France entre 1950 et 1975 leur sert de contrepoids à la dévalorisation liée à l'échec de la lutte antifranquiste ; elle permet le maintien d'une identité forte, qui pourra d'ailleurs être une source de décalages et de conflits lors du retour tant attendu et tant différé en Espagne à la fin des années 1970. « Récupérer la mémoire » est, tout comme « lever le voile de l'oubli », une expression impropre pourtant à rendre compte du travail du temps et des forces sociales sur la construction mémorielle.

L'abondante littérature sur la mémoire depuis l'essai de Maurice Halbwachs¹³⁴ en 1925 et son essor considérable depuis les années 1990 avec l'avènement selon François Hartog du régime actuel d'historicité fondé sur le « présentisme »¹³⁵ est remarquable et font peut-être de ce terme non seulement « un mot galvaudé », mais aussi « un mot usé », comme l'affirme Henri Rousso¹³⁶. Ce succès touche également la littérature archivistique : Yvon

134 Halbwachs, Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Félix Alcan, 1925.

135 Hartog, François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Le Seuil, 2003.

136 Rousso, Henri, *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin, 2016.

Lemay et Anne Klein, citant l'archiviste canadien Terry Cook, soulignent l'intérêt que suscite la question de la mémoire qu'ils expliquent ainsi :

« Nous constaterons que leur réflexion s'inscrit dans le courant dominant de notre époque, la postmodernité, dont l'influence s'est fait sentir dans la majorité des disciplines de l'histoire, de la littérature, à la psychanalyse et à l'anthropologie en passant par l'analyse cartographique, les études sur l'art, la photographie et le film, sans oublier le féminisme et la théorie marxiste »¹³⁷.

L'approche postmoderne a également contesté à l'histoire sa prétention à restituer objectivement le passé. Sans entrer dans le débat sur la vérité de l'histoire, on peut néanmoins affirmer que la démarche historique vise à produire une connaissance du passé. A la manière d'une enquête policière, l'historien interroge des documents-sources ou preuves, qu'il confronte pour produire un discours le plus proche possible de qui est advenu, dans un mouvement où le passé se distingue clairement du présent ; même s'il l'on peut noter des ressemblances ou des résonances. Le discours historique est toujours nécessairement partiel et imparfait, ce qui n'est pas une raison pour l'invalider. La mémoire ne s'inscrit pas dans une quelconque distanciation entre le passé et le présent, au contraire :

« la mémoire colonise - c'est-à-dire construit continuellement- le passé en tant que composante intégrale d'un perpétuel présent »¹³⁸

Les archives sont des objets polyvalents. Connaître leurs différentes facettes ne signifie pas que l'on doit prêter à chacune la même importance, mais pourquoi appauvrir les potentialités des documents d'archives en les circonvenant à des usages juridiques ou historiques ? Distinguer la qualité de source des archives de la charge émotionnelle que portent ces traces des morts n'impliquent pas automatiquement de les opposer. Vingt-cinq ans d'enseignement m'ont permis d'accepter l'idée que l'émotion n'est pas l'ennemie de la raison, ni d'ailleurs forcément son amie.

Si l'archiviste ne peut pas s'abstraire d'une gestion matérielle des archives, qui est traduite dans le vocabulaire archivistique de « boîtes », « dossiers », « magasins », « mètres linéaires », la logistique et l'intendance ne sont qu'une facette de son métier, qui s'ancre dans le sens que la société donne à la conservation de ces documents, où les dimensions juridiques, scientifiques, sociales ou culturelles s'entremêlent.

137 Lemay, Yvon et Klein, Anne, « Mémoire, archives et art contemporain », *Archivaria*, 73, 2012, p. 105-134. URL : <https://archivaria.ca/archivar/index.php/archivaria/article/view/13386>

138 Brothman, *The Past that Archives Keep*, cité par Lemay, Yvon et Klein, Anne, *op. Cit.*

2. Collecter les archives des « passeurs de mémoire »

J'ai évoqué plus haut la multiplicité des lieux de conservation d'archives de l'exil républicain et du combat contre le franquisme, auquel il est possible d'ajouter la production d'archives des associations qui militent pour la « récupération de la mémoire historique » depuis les années 1990. Cet éparpillement des archives militantes, qui existe également en France, me semble particulièrement poussé en Espagne. J'y vois au moins trois raisons :

- D'une part une méfiance persistante des personnalités et des mouvements antifranquistes à l'égard d'un État espagnol perçu, en caricaturant un peu la situation, comme l'héritier de la dictature franquiste. Ce manque de confiance peut expliquer que les particuliers sont peu enclins à déposer spontanément leurs archives à des institutions publiques.
- D'autre part, l'absence d'une politique de collecte de ses archives et d'un budget rendant possible cette collecte avec des professionnels.
- Enfin, une diversité des politiques publiques du fait du caractère quasi-fédéral du système politique espagnol.

Pourtant, la loi dite de mémoire historique de 2007 pourrait être un point d'appui à la mise en œuvre d'une politique de collecte ambitieuse et le Centre de Documentation de la Mémoire historique de Salamanque pourrait jouer un rôle de coordination des actions sur l'ensemble du territoire espagnol, voire dans le cadre d'une mise en réseau avec des initiatives à l'échelle internationale.

Dans un ouvrage collectif consacré aux archives personnelles, Françoise Hiraux et Françoise Mirguet constatent que deux attitudes coexistent en matière de collecte d'archives privées : la première qui confère aux archives publiques la mission de conserver les documents personnels au nom de la responsabilité universelle tandis que la seconde privilégie la conservation par les individus, familles et centres privés, considérant les vertus du proche et du « mieux connaissant » :

« Mais on assiste à la montée en puissance d'une troisième voie, faite de collaborations, d'organisation des complémentarités, de partage des responsabilités et de coordination des tâches, dans la visée de répondre à la fois à l'explosion documentaire, à la définition très large et très exhaustive que l'on donne aujourd'hui à la notion d'archives et aux missions mémorielles dont les sociétés investissent les archivistes »¹³⁹.

139 Hiraux, Françoise et Mirguet, Françoise, *Les archives personnelles*, op. cit.

Se dessaisir de ses archives, surtout quand elles ont une dimension intime ou militante, suppose de parcourir un chemin qui d'une certaine manière s'apparente à un deuil. Donner ses archives n'a rien d'un simple geste technique qui consisterait à transporter des cartons d'un lieu à un autre ; la dimension symbolique est fondamentale.

J'ai eu l'occasion l'an dernier d'accompagner le transfert des archives du pédopsychiatre Stanislas Tomkiewicz dans le service d'archives de l'INSERM dont il a été un des chercheurs. J'ai pour cela travaillé avec la fille aînée de Tomkiewicz, dépositaire de ces archives, et Michelle Anker qui fut la secrétaire du service de 1973 à 2003 et qui a fait un remarquable travail d'archiviste en organisant les archives de Tomkiewicz, au-delà de sa fonction de chercheur de l'INSERM. J'ai eu la chance d'être accompagnée par Denise Ogilvie, conservatrice retraitée des Archives Nationales qui m'a beaucoup appris sur la façon de travailler avec des détenteurs d'archives privées et par Hélène Chambeford, chargée des archives à l'INSERM¹⁴⁰. J'ai constaté qu'il fallait écouter, dialoguer, accompagner... et surtout ne pas adopter une posture d'expert qui sait ce qu'il faut faire et impose sa vision des choses. La construction d'un climat de confiance et de respect prend du temps et ce cheminement échappe sans doute en partie à des procédures. La collecte d'archives privées questionne les frontières, elle suppose des liens à faire entre des sphères qui ne se côtoient pas forcément : producteurs d'archives privées (militants, associations...), archivistes, historien. Ceux qui sont aux frontières de par leur histoire familiale, militante ou leurs origines géographiques peuvent jouer le rôle de « passeur de mémoire » et d'archives.

L'expression « passeur de mémoire » est une catégorie sur Wikipédia, ainsi définie :

Cette catégorie sert à lister les personnes qui ont connu la déportation durant la Seconde Guerre mondiale (juive ou non) et qui, à un moment donné de leur vie, se sont particulièrement attachées à la transmission de leur expérience auprès du grand public et, particulièrement, auprès des plus jeunes."

Elle pourrait être applicable à bien d'autres situations, et notamment celle que connaît l'Espagne au sujet de la guerre civile, de l'exil républicain et de la dictature franquiste. Elle

140 Présentation du travail sur les archives Tomkiewicz-Anker : <https://sandrinesaule.org/2018/07/08/stanislas-tomkiewicz-les-archives-dun-pedo-psychiatre/>

peut également être élargies, car les témoins sont mortels mais leurs témoignages et leurs archives peuvent être conservés et circuler grâce au travail d'autres « passeurs de mémoire » que sont les archivistes.

Là encore, l'échelle de la Communauté valencienne peut être le bon niveau pour mettre en œuvre une collecte active des archives privées de la guerre civile et de l'exil républicain, et la Bibliothèque valencienne et sa section de l'exil pourrait être un acteur majeur de cette politique qui est inscrite dans la loi de 2017.

Sur le modèle de ce qui se pratique en Catalogne, le travail avec les associations mémorielles, sans privilégier telle ou telle, pourrait être une piste pour mettre en œuvre la loi de mémoire démocratique. Il ne s'agit pas nécessairement de transférer toutes les archives dans un lieu centralisé et institutionnel mais de construire un réseau des archives privées de l'exil républicain valencien. Des associations et des fondations prennent déjà en charge leurs archives, mais leur seul recensement, d'ailleurs incomplet, sur le site de la Délégation de la mémoire historique de la Communauté valencienne n'est encore pas suffisante pour que les acteurs se rencontrent et travaillent ensemble. Le risque est grand pour ces associations de rester en circuit fermé ou dans l'entre-soi, qui préfèrent parfois assurer seules la collecte, la conservation et la communication de leurs archives, quand elles ne sont pas tout simplement négligées. Certaines associations n'ont pas les moyens matériels et humains, ni les compétences nécessaires pour protéger leurs archives.

Ces entreprises, qui reposent sur l'énergie militante de quelques-uns, sur du bénévolat et quelquefois également s'appuient sur des subventions publiques, sont par essence fragile, à l'image de ce qui s'est passé en France avec la Fédération des Associations et Centres d'Espagnols Émigrés en France (FACEEF). Cette fédération de 95 associations a été créée en 1991 et elle a fait un gros travail sur la mémoire de l'émigration espagnole en France, en collectant des archives, en organisant des colloques ou des journées d'études ou en enregistrant des témoignages d'émigrés espagnols. Après l'arrêt des subventions en provenance de l'État espagnol, la FACEEF a disparu en 2016 car elle ne pouvait plus payer les charges sociales. Son site n'est plus en fonctionnement. Que sont devenues les archives ?

La constellation des fondations en Espagne qui conservent des archives militantes n'est pas à l'abri de telles mésaventures, qui mettent à mal le patrimoine archivistique de tous. Les services d'archives ont des cartes à jouer pour anticiper ces situations en menant un politique volontariste « hors-les-murs » avec des archivistes qui pourraient accompagner les producteurs d'archives et les associations mémorielles en organisant par exemple des

formations de terrain, avec des équipes de bénévoles¹⁴¹. Les échanges doivent se faire dans les deux sens : inviter les citoyens à participer à la construction de la connaissance est une forme d'externalisation d'une partie du travail de l'archiviste. A l'inverse, les citoyens doivent pouvoir faire appel à l'expertise et à l'accompagnement des archivistes dans leurs entreprises d'archivage.

3. Assurer la transmission aux côtés d'autres acteurs sociaux

Les archivistes sont certes les gardiens des documents qui leur sont confiés par leurs producteurs ou leurs héritiers, que ce soit une administration publique, une association ou un individu, mais ils jouent aussi un rôle dans la construction de ces archives. Si l'on suit Terry Cook, cité par Yvon Lemay et Anne Klein,

« Le principal acte d'interprétation historique ne se produit pas quand les historiens ouvrent les boîtes d'archives mais quand les archivistes les remplissent »¹⁴².

L'étymologie du mot « archives » est rappelé en ces termes par Anne-Marie Chabin :

« On cite souvent la double étymologie grecque du mot archives : *arkhè*, signifiant à la fois le commandement et le commencement. Rien n'est plus vrai : d'un côté, les archives sont des traces émanant de celui qui a le pouvoir d'agir, celui qui commande l'action ; de l'autre, les archives sont la source, donc le commencement, de la connaissance du passé, connaissance de son propre passé et connaissance du passé de l'autre. Les archives renvoient à quelque chose que l'on a fait hier et dont on parle aujourd'hui. Le « on » étant soi-même ou un autre, un autre dont on se réclame ou dont on se démarque »¹⁴³.

Comment mieux dire le double ancrage des archivistes dans le passé et le présent ? Sans négliger le futur pour lequel travaillent les archivistes en préservant les documents qui serviront à la connaissance et aux décisions de demain. L'archiviste assure autant la conservation des documents que leur circulation. Ce terrain n'est pas toujours celui qui est privilégié par les archivistes, fort occupés déjà par les premiers maillons de la chaîne archivistique que sont le classement et l'inventaire. Quel temps reste-t-il pour valoriser ces archives qu'il s'agit déjà de préserver de l'outrage du temps ? Pourtant la question des usages de l'archive me semble première. Au-delà de la valeur probante qui justifie la

141 Voir en annexe 15 la liste des associations mémorielles établies par la Délégation de la Mémoire Historique de la Députation de Valence, corrigée et modifiée par mes soins.

142 Cook, Terry, « Remembering in the Future : Appraisal of Records and the Role of Archives in Constructing Social Memory », dans Blouin, Francis X. et Rosenberg, William G. (dir.), *Archives, Documentation of Social Memory ; Essays From the Sawyer Seminar*, Ann Harbor, 2006, cité par Lemay, Yvon et Klein, *op. Cit.*

143 Chabin, Anne-Marie, *Archiver, et après ?*, Paris, Djarkarta, 2007. URL : <http://www.maricannechabin.fr/archiver-et-apres/>

conservation d'une grande partie des archives, leur dimension patrimoniale est également reconnue par la Déclaration universelles sur les Archives adoptée en 2010 par le Conseil international des Archives (CIA) et en 2011 par l'UNESCO pose comme principe que

« Les archives constituent un patrimoine unique et irremplaçable transmis de génération en génération. Les documents sont gérés dès leur création pour en préserver la valeur et le sens. Sources d'informations fiables pour une gouvernance responsable et transparente, les archives jouent un rôle essentiel dans le développement des sociétés en contribuant à la constitution et à la sauvegarde de la mémoire individuelle et collective. L'accès le plus large aux archives doit être maintenu et encouragé pour l'accroissement des connaissances, le maintien et l'avancement de la démocratie et des droits de la personne, la qualité de vie des citoyens »¹⁴⁴

L'archiviste n'est pas le seul à assurer la circulation des archives, il ne peut le faire qu'au sein d'un réseau d'acteurs variés :

« Le rôle mémoriel des archives est indirect et collaboratif. De manière générale, ce sont les usagers des archives -qu'ils s'agissent de créateurs ou de conservateurs, des généalogistes, des producteurs de films documentaires, des historiens ou de tout autre type d'utilisateurs- qui contribuent à perpétuer ou à réinventer la mémoire individuelle et collective. Ils y parviennent en puisant dans les archives qui par le fait même sont réutilisées encore et encore »¹⁴⁵.

Cet accent mis sur la circulation de l'information à laquelle l'archiviste contribue par l'accès à des sources de qualité fait écho au monde numérique dans lequel se déploie aujourd'hui son activité professionnelle. Faciliter l'accès des archives, objectif qui répond à des préconisations démocratiques de transparence et d'accès à la connaissance, permet d'accroître le public qui est traditionnellement usager des archives, et donc accompagne une certaine « démocratisation ». Néanmoins, l'élévation du niveau culturel et de la connaissance est loin d'être des conséquences immédiates d'un accès facilité aux sources. L'omniprésence des produits issus de l'industrie culturelle dans nos vies quotidiennes est certes rendue possible par le numérique, mais celui-ci permet aussi la démultiplication des *fake news* et des détournements d'archives à des fins révisionnistes. L'accès aux archives ne peut donc pas être séparée d'une réflexion sur la médiation, comme le souligne Matteo Trelani dans son ouvrage sur le patrimoine numérique :

« Car il s'agit bien là d'une diffusion d'archives, et non uniquement d'une mise à disposition (ce que l'on nomme habituellement accès) , une transmission, impliquant des choix éditoriaux et un travail de contextualisation. »¹⁴⁶

144 Voir en ligne : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000213423>

145 Piggot, « Archives and Memory », cité par Lemay, Yvon et Klein, Anne, *op. Cit.*

Et plus loin :

On peut constater en premier lieu un changement de paradigme : de l'institution archivistique comme lieu fermé auquel on accède, à l'idée d'un lieu dynamique qui produit du contenu et le diffuse dans l'espace médiatique [...]. Il ne s'agit plus uniquement de fournir de bons formats de catalogage pour permettre aux usagers de trouver facilement ce qu'ils cherchent. Il s'agit d'aller vers le public, et même de le chercher, de le stimuler ».

Les services d'archives n'ont pas les moyens humains et matériels d'assurer un tel travail qui s'amplifie au fil des années, du fait de l'essor des ressources numérisées. J'ai abordé précédemment mon expérience avec Wikipédia, ainsi que celles de services d'archives départementales et municipales et je pense que l'intégration à la wikisphère pourrait être systématisée. Trois axes peuvent être développés :

- Le signalement de l'existence des fonds d'archives.
- Des contributions en termes de contenu scientifique.
- Des contributions à Wikimedia Commons en versant des images réutilisables.

Les archivistes doivent se former à l'utilisation des outils d'analyse de Wiki Commons tels que GLAMorous ou GLAMorgan qui permettent d'avoir des statistiques de réutilisation d'images mises en partage, du nombre de vues sur une page ou de la composition des contributeurs sur une page. Wikimedia France est une fondation qui promeut les usages des différents outils de la sphère wiki et elle peut accompagner les institutions culturelles qui souhaitent se lancer dans l'aventure. Elle a organisé les 23, 24 et 25 mai dernier aux Archives Nationales des journées sur les GLAM (acronyme anglophone qui veut dire *Galleries Libraries Archives and Museums*) intitulées « Culture et numérique »¹⁴⁷. La fondation proposait au cours de ces trois jours un riche programme :

- Une aide à la compréhension du mouvement wikimédien : parties prenantes, valeurs, objectifs, moyens et limites ;
- Des ateliers découverte et de formations pour différents niveaux à la contribution aux projets (Wikidata, requêtes SPARQL, versement d'images sur Wikimedia Commons, édition de Wikipédia...) ;

146 Trelani, Matteo, *Qu'est-ce que le patrimoine numérique ? Une sémiologie de la circulation des archives*, Paris, USPC, Éditions Le bord de l'eau, 2017.

147 Voir le programme et les compte-rendus : https://meta.wikimedia.org/wiki/Wikim%C3%A9dia_France/GROUPES_de_travail/GROUPES_th%C3%A9matiques/GLAM/Journ%C3%A9es_Wikimedia_Culture_et_Num%C3%A9rique_2019

- Des retours d'expérience sur des actions déjà mises en place par des musées, archives, bibliothèques ou universités ;
- Des réflexions sur les enjeux de l'open data / content, des licences libres et de la diffusion sur des projets ouverts et accessibles à toutes et à tous.

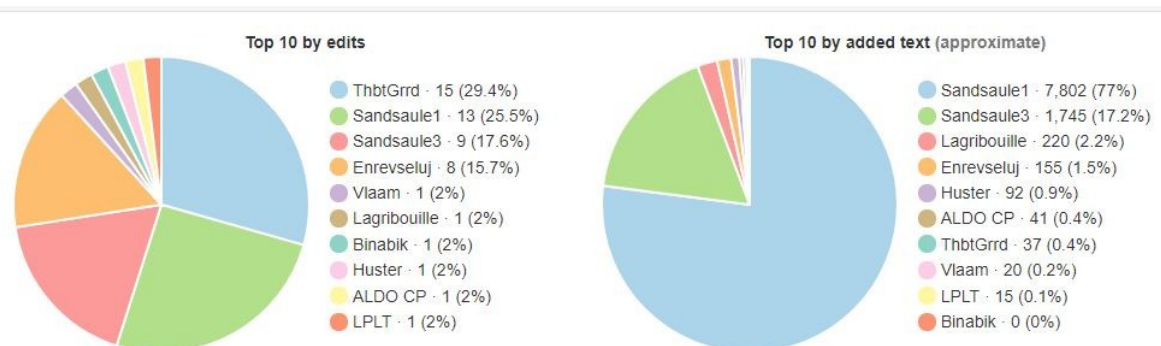


Figure 26: Répartition des contributeurs pour l'article en français sur Wikipédia d'Adelita del Campo. Le premier graphique représente les corrections et le second les ajouts de textes. Capture d'écran le 23-05-2019

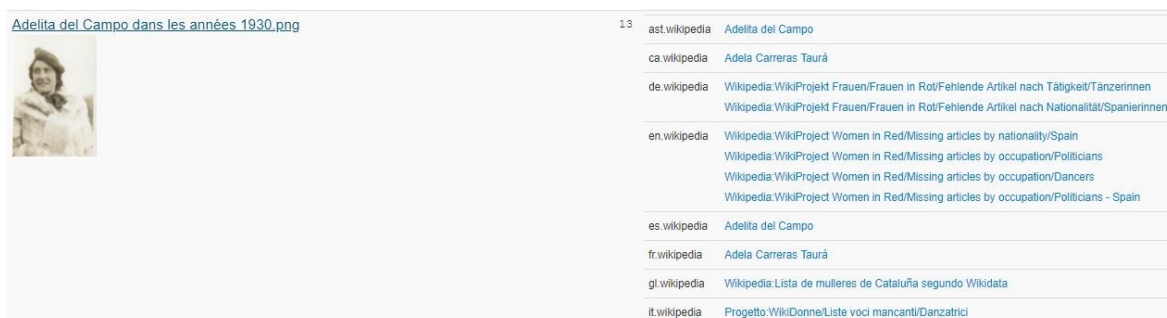


Figure 27: Nombre de réutilisations et localisation des pages wiki pour la photographie d'Adelita del Campo versée dans Wiki Commons. Capture d'écran du 23-05-2019

La mise en œuvre de pratiques collaboratives constitue une deuxième piste à explorer : organisation d'édit-a-thons en partenariat avec Wikipedia pour enrichir et partager la connaissance sur l'exil républicain valencien, indexation et annotation collaboratives d'archives numérisées, animation d'ateliers avec des publics variés aboutissant à des productions sonores ou audiovisuelles sont autant de pistes pour faire émerger et vivre un patrimoine lié à l'exil républicain espagnol. C'est déplacer le curseur de l'objet à la relation, de la conservation à la valorisation :

« Il s'agit de considérer le patrimoine comme le processus consistant à donner une valeur à des éléments culturels, qu'ils soient matériel au non. Nous importe alors l'activité qui fait devenir l'objet patrimoine [...] En d'autres

termes, c'est la valorisation qui est prééminente : le patrimoine n'existe que dans une forme déjà valorisée »¹⁴⁸.

148 Trelani, Matteo, *ib.*

Conclusion

La dernière pièce du fonds AJARAC, numéro 493, est un article du journal valencien *Levante* qui porte le titre de « mémoire de l'exil ». Il s'était glissé dans un livre qui appartenait à Adelita del Campo et Julián Antonio Ramírez, *Mémoires de l'oubli*¹⁴⁹. Cela dessine la géographie de mon sujet de master, qui a pris forme au cours de cette année 2018-19.

Mon choix de faire un stage pratique en Espagne, sur des archives privées conservées dans une bibliothèque publique d'ampleur régionale, s'inscrivait dans une double perspective : professionnelle d'abord, puisqu'il s'agissait de découvrir un métier que je vais exercer prochainement, et citoyenne, car je partage l'interrogation de Paul Ricoeur :

« [Je] reste troublé par l'inquiétant spectacle que donnent le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs, pour ne rien dire de l'influence des commémorations et des abus de mémoire – et d'oubli. L'idée d'une politique de la juste mémoire est à cet égard un de mes thèmes civiques avoués »¹⁵⁰

L'archiviste, en contact avec les sources de l'histoire, n'est-il pas un acteur majeur de cette « juste mémoire » qui fait encore défaut dans la société espagnole ? Il est un médiateur de la mémoire commune mais il doit éviter de se laisser circonscrire aux seules préoccupations des historiens et des logiques politiques du présent :

« La question de l'archive n'est pas une question du passé. [...] C'est une question d'avenir, la question de l'avenir même, la question d'une réponse, d'une promesse, d'une responsabilité pour demain. »¹⁵¹

Dans l'exercice de son métier, l'archiviste est tiraillé entre une logique de conservation et un logique d'accès, mais les deux sont naturellement complémentaires. S'y ajoutent des préoccupations juridiques liées à la protection des données personnelles, au respect de la propriété intellectuelle et de la vie privée qu'il ne faut pas perdre de vue malgré l'injonction du « tout accessible ». Il est donc peut-être plus confortable de se concentrer sur ces premiers maillons de la chaîne archivistique, qui soulèvent moins de polémique que les usages politiques de l'histoire et de la mémoire. Néanmoins, l'archiviste assure un rôle transversal et peut à ce titre accompagner, de la collecte à la valorisation, tous les acteurs qui entrent en jeu dans la construction d'un patrimoine collectif.

149 *Memorias del olvido. La contribución de los Republicanos Españoles a la Resistencia y a la Liberación de Francia 1933-1945*, Actes du colloque organisé par la F.A.C.E.E.F. les 9 et 10 juin 1995 à l'Institut Cervantès, Paris.

150 Ricoeur, Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Editions du Seuil, Points Seuil, Essais, 2000.

151 Derrida, Jacques, *Mal d'archive*, Paris, Galilée, 1995.

Arlette Farge, qui a si bien mis en mots ce qu'éprouve le chercheur en histoire au contact des archives, a donc le mot de la fin :

« Finalement, il n'existe pas d'histoire simple, ni même d'histoire tranquille. Si l'archive sert effectivement d'observatoire social, ce n'est qu'à travers l'éparpillement de renseignements éclatés, le puzzle imparfaitement reconstitué d'événements obscurs. On se fraye une lecture parmi cassures et dispersion, on forge des questions à partir de silences et de balbutiements »¹⁵²

152 Farge, Arlette, *Le Goût de l'archive*, Paris, les éditions du Seuil, 1989.

Bibliographie-Sitographie

A. Archives

Généralités

Artières, Philippe (dir.), “Les archives”, *Pouvoirs*, n°153, Paris, Seuil, 2015.

Association des archivistes français, *Abrégé d'archivistique: principes et pratiques du métier d'archiviste*, Paris, Association des archivistes français, 2012.

Bouyé, Edouard, *L'archiviste dans la cité : un ver luisant*, Éditions Universitaires de Dijon, Collection Essais, Dijon, 2017.

Cerutti, Mauro, Fayet, Jean-François, et Porret, Michel (dir.), *Penser l'archive : histoires d'archives, archives d'histoire*, Lausanne, Éditions Antipodes, 2006.

Chabin, Marie-Anne, *Je pense, donc j'archive. L'archive dans la société de l'information*, L'Harmattan, 1999.

Chabin, Anne-Marie, *Archiver, et après ?*, Paris, Djarkarta, 2007. URL : <http://www.marieannechabin.fr/archiver-et-apres/>

Cornu, Marie et Fromageau, Jérôme (dir.), *Archives des dictatures. Enjeux juridiques, archivistiques et institutionnels*, Paris, L'Harmattan, coll. Droit du patrimoine culturel et naturel, 2015.

Delpierre, Nicolas, Hireaux, Françoise et Mirguet, Françoise, *Les chantiers du numérique. Dématérialisation et métiers de l'archiviste*, Publications des archives de l'UC., Louvain-La-Neuve, Academia,, L'Harmattan, 2013.

Derrida, Jacques, *Mal d'archive*, Paris, Galilée, 1995.

Doom, Vincent, « Indexation et analyse archivistiques : vers une recherche documentaire intégrale » dans *La Gazette des archives*, n°192, 2001, p. 131-158. URL : https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2001_num_192_1_430

Farge, Arlette, *Le goût de l'archive*, Paris, Le Seuil, 1989.

Ketelaar Eric, « (Dé) Construire l'archive », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°82, 2006/2, p. 65-70. URL : <https://www.cairn.info/revue-materiaux-pour-l-histoire-de-notre-temps-2006-2-page-65.htm>

Mirguet, Françoise et Servais, Paul (dir.), *L'archiviste dans quinze ans: nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveaux défis*, Publications des archives de l'UC, Louvain-La-Neuve, Academia, L'Harmattan, 2015.

Nougaret, Christine, De l'outil de gestion interne à l'outil scientifique publié : l'instrument de recherche dans tous ses états (XIXe-XXe siècles), dans *La Gazette des archives*, n°220, 2010-4, *Les instruments de recherche : évolutions, publics et stratégies*, p. 21-32. URL : https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2010_num_220_4_4732

Rambaud, Isabelle, De Descartes à Boltanski, ou petites réflexions sur les principes et usages de l'émotion au pays des archives, dans *La Gazette des archives*, n°233, 2014-1, *Les archives, aujourd'hui et demain... Forum des archivistes 20-22 mars 2013 (Angers)*, p. 91-116. URL : https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2014_num_233_1_5127

Sibille, Claire, « Les normes internationales de description archivistique : origines, développements, perspectives », dans *La Gazette des archives*, n°228, 2012-4, *Normalisation et gestion des documents d'activité (records management) : enjeux et nouvelles pratiques pour notre profession*, p. 77-90. URL : https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2012_num_228_4_4985

Sibille, Claire, « Élaborer des normes de description... et les confronter à la pratique d'aujourd'hui », dans *La Gazette des archives*, n°226, 2012-2, *Gérard Naud, un archiviste de notre temps*, p. 165-177. URL : https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2012_num_226_2_4906

Archives privées, archives personnelles

Artières, Philippe et Kalifa, Dominique « Présentation. L'historien et les archives personnelles : Pas à pas » dans *Sociétés & Représentations*, n°13, 2002/1, p. 7-15.

Basto, Maria-Benedita et Marcilhacy, David (dir.), *L'archive sensible. Mémoires, intimité et dominations*, Paris, Editions Hispaniques, Collection « Histoire et Civilisation », 2017.

Bournique, Isabelle, De Joux, Christine, Nougaret, Christine, et Even, Pascal, *Les archives privées: manuel pratique et juridique*, Paris, Documentation française, 2008.

Cornu, Marie et Fromageau, Jérôme (dir.), *La préservation des archives privées et l'intérêt public. Mutations et ruptures*, Paris, L'Harmattan, coll. Droit du patrimoine culturel et naturel, 2013.

Diaz, José-Louis et Simonet, Françoise, contribution présenté le 10 juin 2011 au Séminaire *Archives 19* organisé par l'Université Paris 7-Diderot sur « les archives de l'intime ». URL : <https://archive19.hypotheses.org/64>

Ducrot, Ariane, “Le classement des archives de personnes et de familles” dans *La Gazette des archives*, n°182-183, 1998. pp. 208-223.

URL : <https://doi.org/10.3406/gazar.1998.3536>

Ducrot, Ariane « Archives personnelles et familiales : statut légal et problèmes juridiques », dans *La Gazette des archives*, n°157, 1992, p. 134-171.

Even, Pascal et Nougaret, Christine, *Les archives privées. Manuel pratique et juridique*, Paris, La Documentation Française, 2008.

Ferriols Segrelles, Everilda, “La Biblioteca del exilio”, dans *Laberintos*, n°19, 2017, p. 117-125.

Hiroux, Françoise et Mirguet, Françoise, *Les archives personnelles. Enjeux, acquisition, valorisation*, Publications des archives de l’UC,. Louvain-La-Neuve, Academia, L’Harmattan, 2013.

Hottin, Christian, “Collecte d’archives, histoire de soi et construction de l’identité : autour de deux fonds d’archives de femmes.” dans *Histoire et Sociétés*, n°6, avril 2003, p. 99-109.

Rabut, Élisabeth, « « Que faites-vous de nos archives ? ». Massification, sélection, conservation », dans *Le Débat*, n°158, 2010/1, p. 83-90. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-debat-2010-1-page-83.htm>

Vautier, Marine, *Les archives personnelles, valeur, mémoire, émotions. Les archives d’une famille déracinée*, Angers, mémoire de recherche du master 1 Histoire, Document (métiers des archives), 2013.

URL: <http://dune.univ-angers.fr/fichiers/20125491/20152MHD5080/fichier/5080F.pdf>

Archives et mémoire

Cook, Terry. "Evidence, memory, identity, and community : four shifting archival paradigms." *Archival Science*, n° 2-3, 2013, p. 95-120.

Cook, Terry. "'We are what we keep; we keep what we are': archival appraisal past, present and future." *Journal of the Society of Archivists*, 32, no. 2, 2011, p. 173-189.

Lemay, Yvon et Klein, Anne, « Mémoire, archives et art contemporain », *Archivaria*, 73, 2012, p. 105-134.

URL : <https://archivaria.ca/archivar/index.php/archivaria/article/view/13386>

Médiation culturelle et nouveaux usages des archives

“L’archiviste-caméléon, médiateur du quotidien”, *La Gazette des Archives*, n°251, année 2018-3.

Rapport, *Les activités éducatives dans les services d'archives*, Service Interministériel des Archives, Paris, 2016.

URL : https://francearchives.fr/file/e951142fc29a4171a028fb9fc938d35dddecec2f/static_9373.pdf

Bordes, François, « L'apport du Web : le partenariat avec Wikimedia » dans *La Gazette des archives*, n°232, 2013-4, *Mutualiser, coopérer, partager : des enjeux pour les archives communales et intercommunales*, p. 137-143.

Burckel Franck, « Nouveaux usages, nouveaux publics pour les Archives », dans *La Gazette des archives*, n°222, 2011-2, *L'archiviste dans la cité*, p. 139-147. URL : https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2011_num_222_2_4820

Bouyé, Édouard, « Le Web collaboratif dans les services d'archives publics : un pari sur l'intelligence et la motivation des publics », dans *La Gazette des archives*, n°227, 2012-3. *Nouveaux usages, nouveaux usagers : quels contenus, quels services allons-nous offrir ?* p. 125-136. URL : https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2012_num_227_3_4974

Brochier, André, *Instruments de recherche et Internet : référentiels et métadonnées*, dans *La Gazette des archives*, n°220, 2010-4, p. 113-125. URL : www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2010_num_220_4_4745

De Bideran, Jessica, « Un cas d'école pour les services d'archives, quand médiation et dispositif numérique éloignent le document », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n°16, 2015/2, p. 29-40. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2015-2-page-29.htm>

Hiroux, Françoise et Mirguet, Françoise (dir.), *Valorisation des archives. Une mission, des motivations, des modalités, des collaborations*, Publications des archives de l'UC., Louvain-La-Neuve, Academia, L'Harmattan, 2012.

Trelani, Matteo et Frey, Valentine (dir.), *Vers un nouvel archiviste numérique*, Paris, L'Harmattan, 2013.

Trelani, Matteo, *Qu'est-ce que le patrimoine numérique ? Une sémiologie de la circulation des archives*, Paris, USPC, Éditions Le bord de l'eau, 2017.

Zaidman, Sylvie, « le travail de médiation aux Archives Départementales de la Seine-Saint-Denis »; Colloque « *Chemin d'accès* » : *quelle(s) médiation(s) pour l'histoire ?*, BNF, décembre 2011. URL : <https://archivesfmsh.hypotheses.org/1297>

II. Mémoire, histoire et politiques publiques

Généralités

Farge, Arlette, *Des lieux pour l'histoire*, Paris, Seuil, Collection « La Librairie du XXI^e siècle », 1997.

Foucault, Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.

Halbwachs, Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Félix Alcan, coll. «Bibliothèque de philosophie contemporaine», 1925.

Halbwachs, Maurice, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1949.

Hartog, François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Le Seuil, 2003.

Joutard, Philippe, *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, La Découverte, 2013.

Koselleck, Reinhart, *L'expérience de l'histoire*, Paris, Gallimard, Le Seuil, 1997.

Ricoeur, Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Editions du Seuil, Points Seuil, Essais, 2000.

Rousso, Henri, *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin, 2016.

Traverso, Enzo, *Le passé, mode d'emploi. Histoire, mémoire, politique*, Paris, Edition La Fabrique, 2005.

Contexte espagnol

Vingtième Siècle. Revue d'Histoire, spécial « Histoire et conflits de mémoire en Espagne », Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, n°127, juillet-septembre 2015, 336 p.

Aguilar Fernández, Paloma, *Memoria y olvido de la Guerra Civil española*, Madrid, Alianza Editorial, 1996.

Aguilar Fernández, Paloma, *Política de la memoria y memorias de la política. El caso español de perspectiva comparada*, Madrid, Alianza Editorial, 2008.

Baby, Sophie, « Vérité, justice, réparation : de l'usage en Espagne de principes internationaux », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°211-212, 2013/3, p. 25-33.

Canavaggio, Perrine et Joinet, Louis, “Archivos contra el olvido”, *El Pais*, Madrid, 7/11/2004

- Catalan, Tiphaine, *Entre mémoire des lieux et lieux de mémoire, quelle place pour une histoire des Espagnols en Limousin ?*, Master, Université de Limoges, 2012.
- Chaput, Marie-Claude et Gomez, Thomas (dir.), *Histoire et mémoire de la Seconde République espagnole. Actes du Colloque International du 29, 30 et 31 mars 2001*, Université Paris X, 2002.
- Cuesta Bustillo, Josefina, ““Las capas de la memoria”. Contemporaneidad, sucesión y transmisión generaciones en España (1931 - 2006)”, dans *Hispania Nova. Revista de Historia Contemporánea*. n°7, 2007, p. 337-366. URL : <http://hispanianova.rediris.es/7/HISPANIANOVA-2007.pdf>
- Dreyfus-Armand, Geneviève, Martinez-Maler, Odette et Mathieu, Anne, « Que l’Espagne et la France s’excusent pour les victimes du franquisme », dans *Le Monde*, 1/04/2019.
- Fauchier Aranda, Ana Belen, “La réhabilitation des victimes de la guerre civile et de la dictature de Franco” sur le site des Métiers des archives et des bibliothèques : médiations de l’histoire et humanités numériques de l’Université d’Aix-Marseille, article consulté le 20/03/2019. URL : <https://masterabd.hypotheses.org/4065>
- Etienne, François, Serrier, Thomas, Michonneau, Stéphane et Nora, Pierre. « Europe : Mémoire et histoire » dans *Le débat*, n° 198, février 2018, p. 146-70.
- Eiroa San Francisco, Matilde (dir.), *Historia y memoria en red. Une nuevo reto para la historiografía*, Madrid, Síntesis, 2018.
- Garcia, Fernando, “El atraso de la historia : el secretismo oficial mutila el conocimiento de episodios clave en España”, *La Vanguardia*, Barcelona, 21/02/2018
- González Quintana, Antonio, “La política archivista del Gobierno español y la ausencia de gestión del pasado desde el comienzo de la Transición”, dans *Hispania Nova. Revista de Historia Contemporánea*, n°7, 2007.
- Martinez-Maler, Odette, Les "Caravanes de la mémoire". Effractions et discordances” dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°70, 2003. Espagne : la mémoire retrouvée (1975-2002) sous la direction de Robert Frank. p. 87-93. URL : https://www.persee.fr/doc/mat_0769-3206_2003_num_70_1_402457
- Martinez-Maler Odette, «L’Espagne aux prises avec son passé : les trajets douloureux et ambigus de la mémoire» dans Mink, Georges et Neumayer, Laure (dir.) *L’Europe et ses passés douloureux*, 2007.

Martinez-Maler, Odette, *Témoignages oraux et transmissions des mémoires*, Nanterre, thèse de doctorat, Université Paris Ouest Nanterre-La Défense, 2012. URL : <https://www.theses.fr/053518993>

Le Moal, François, “D’une Espagne à une autre, d’une Espagne à des Espagnes”, Diploweb, avril 2009, URL : <https://www.diploweb.com/D-une-Espagne-a-une-autre-d-une.html>

Richard, Élodie et Vorms, Charlotte (dir.) “Histoire et conflits de mémoire en Espagne”. *Vingtième siècle*, n°. 127, juillet-septembre 2015, Paris, Presses de Sciences Po.

Ruiz-Vargas, José María, *Claves de memoria*, Madrid, Trotta, 1997.

Rozenberg, Danièle (dir.), *L’Espagne, la mémoire retrouvée 1975-2002*, numéro spécial de *Matériaux pour l’histoire de notre temps*, n°70, mars 2003.

Ruiz Torres, Pedro, “los discursos de la memoria histórica en España”, dans *Hispania Nova. Revista de Historia Contemporánea*. n°7, 2007, p. 309-334. URL : <http://hispanianova.rediris.es/7/dossier/07d001.pdf>

Segura, Antoni, “La question de la mémoire historique en Espagne et en Catalogne” dans Crivello, Maryline et Direche, Karima (dir.), *Traversées des mémoires en Méditerranée : la réinvention du lien*, Presses Universitaires de Provence, Aix-en-Provence, 2017.

Vidal-Beneyto, José, « La construction de la mémoire collective. Du franquisme à la démocratie », *Diogène*, n°201, 2003/1, p. 17-28. URL : <https://www.cairn.info/revue-diogene-2003-1-page-17.htm>

Yusta Rodrigo, Mercedes, « Histoire et mémoire de la Guerre civile dans l'historiographie espagnole contemporaine », Dans *Matériaux pour l’histoire de notre temps*, n°70, 2003. *Espagne : la mémoire retrouvée (1975-2002)* p. 51-58

III. Contexte historique

Seconde République espagnole et Guerre d’Espagne

Angoustures, Aline, *Histoire de l’Espagne au XXe siècle*. Editions Complexe. Bruxelles, 1993.

Bennasar, Bartolomé, *La guerre d’Espagne et ses lendemains*. Perrin. Paris, 2004.

Canal Jordi, Michonneau Stéphane, Baby Sophie (dir.), *Histoire de l’Espagne contemporaine. De 1808 à nos jours*. Armand Colin, « U », 2014.

Godicheau, François, *La guerre d'Espagne. De la démocratie à la dictature*, Découvertes Gallimard, Paris, 2006.

Peyregne, Françoise, *L'Espagne de XXe siècle : le franquisme*, Ellipses, 2002

Vilar, Pierre, *Histoire de l'Espagne*, Paris, PUF, 1986.

Exil républicain espagnol en France

Guide thématique des sources d'archives privées inventoriées par Génériques, *Les républicains espagnols déportés de France et travailleurs forcés pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Génériques, Collection Guides des Archives Privées de l'Immigration, 2005.

URL : http://www.generiques.org/wp-content/uploads/2013/10/guide_des_sources.pdf

Dreyfus-Armand, Geneviève, *L'exil des Républicains espagnols en France. De la Guerre civile à la mort de Franco*, Paris, Albin Michel, 1999.

Dreyfus-Armand, Geneviève, *Les camps sur la plage, un exil espagnol*, Paris, Éditions Autrement, 1995.

Dreyfus-Armand, Geneviève et Martinez-Maler, Odette, *L'Espagne, passion française 1931-1975*, Les Arènes, 2014.

Gaspar Celaya, Diego «Portrait d'oubliés. L'engagement des Espagnols dans les Forces françaises libres, 1940-1945 », dans *Revue historique des armées*, n°265, 2011, p. 46-55.

Laharie, Claude, *Gurs : 1939-1945. Un camp d'internement en Béarn*, Biarritz, Atlantica, 2005.

Malgat, Gérard, "*Voix de la France*", *voix de l'exil. Les émissions en langue espagnole de la radiodiffusion française entre 1945 et 1968*, Espagnol, Paris X Nanterre, 1997.

Malgat, Gérard, "Las voces exiliadas de Radio Paris" dans *Historia Actual Online*, n°42, 2017, p. 99-112.

Milza, Pierre et Pechanski, Denis (dir.), *Italiens et Espagnols en France, 1938-1946*, Paris, L'Harmattan, 1994.

Moiron, Pascale, *L'Histoire d'un oubli : les républicains espagnols réfugiés en France à travers l'exemple de la Loire (1936-1945)*, Paris, thèse de doctorat, EHESS, 2014.

Moiron, Pascale, « Les GTE dans la Loire », dans *Cahiers du Village de Forez*, n°111, 2012.

Pechanski, Denis. *Les camps français d'internement (1938-1946)* - Doctorat d'Etat. Histoire. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2000. URL : [<tel-00362523>](tel:00362523)

Pons Prades, Eduardo, *Republicanos españoles en la Segunda Guerra Mundial*, Madrid, La Esfera de los Libros, 2004.

Rodrigo, Antonina, *Mujer y exilio 1939*, Madrid, Compañía Litteraria, 1999. (une partie est consacrée à Adelita del campo : Adelita del Campo "Aquí París!", p. 239-258).

Tuban, Grégory, *Camps d'étrangers : le contrôle des réfugiés venus d'Espagne, 1939-1944*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2018.

Villegas, Jean-Claude (dir.), *Plages de l'exil, Les camps de réfugiés espagnols en France-1939*, Paris, BDIC, 1989.

Chaussec, Damien. *Españoles durante la Segunda Guerra Mundial en Francia*, Valorisation et Médiation du Patrimoine. Montpellier, Université Paul Valéry- Universidad de Cantabria, 2013.

Zaragoza, Luis, *Radio París, una voz ante el franquismo*, RNE, émission radio du 23/09/2017

IV. Adelita del Campo et Julián Antonio Ramírez

Dossier Julián Antonio Ramírez-Adelita del Campo, dans *Laberintos. Revista de estudios sobre los exilios culturales españoles*, 2018, p. 41-186.

Arregui Oto Bresson, María del Mar, *L'art comme résistance. Julián Antonio Ramírez et Adelita del Campo*, Mémoire de master de l'Université Paul Valéry de Montpellier, spécialité Etudes hispanophones, 2016.

Aznar Soler Manuel, López García, José-Ramón, *Diccionario biobibliográfico de los escritores, editoriales y revistas del exilio republicano de 1939*, Editorial Renacimiento, 2017, 4 tomes.

Belda, Ismaël, « Ici, Adelita del Campo ! » dans *El Mundo*, Comunidad v.alenciana, 19/02/2018.

Del Campo, Adelita, « A vuela pluma. 'Camino del exilio, camino de la esclavitud' » dans *Canelobre*, n. 20-21, p. 61-70, 1997.

García, Manuel, *Diccionario biográfico del exilio cultural valenciano (1939-1975)*, vol. 3 de *Exiliados. La emigración cultural valenciana (Siglos XVI-XX)*, València, Conselleria de Cultura de la Generalitat Valenciana, 1995.

Ferri, Eneas G., "Las palabras que no se llevó el viento », *Las Provincias*, 5/04/2011.

URL :

<https://www.lasprovincias.es/v/20110405/culturas/palabras-llevo-viento-20110405.html>

Ramírez, Julián Antonio, *Ici Paris. Memorias de una voz de libertad*, Madrid, Alianza Editorial, 2003.

Soto, Álvaro, *Radio París, una voz ante el franquismo, documentaire radiophonique*, RNE, diffusé le 18/07/2018.

URL : <http://www.rtve.es/alacarta/audios/documentos-rne/documentos-rne-radio-paris-voz-ante-franquismo-18-07-18/4238213/>